



Evaluation externe du Projet de Réduction de la violence communautaire (CVR) dans la région du Grand Bambari.

Rapport

Novembre 2022

Préparé par :

Ardiouma HEMA

Evaluateur, Investigateur Principal

15 BP 144 Ouagadougou 15 Burkina Faso- Téléphone : 00226 25 45 07 19

Cellulaire : 00226 76 55 30 47 /00226 78 90 35 83

E-mail : hardiou@yahoo.fr

Soumis à :

Organisation internationale de migration (OIM)

Soumis par :

Ardiouma HEMA, Evaluateur, Investigateur Principal

15 BP 144 Ouagadougou 15 Burkina Faso- Téléphone : 00226 25 45 07 19

Cellulaire : 00226 76 55 30 47 /00226 78 90 35 83

E-mail : hardiou@yahoo.fr

PROJET

Evaluation externe du Projet de Réduction de la violence communautaire (CVR) dans la région du Grand Bambari,
Novembre 2022

TÂCHE ET LIVRABLES

Rapport Draft final2Va-Evaluation externe du Projet de Réduction de la violence communautaire (CVR) dans la région du Grand Bambari

AUTEURS

HEMA Ardiouma -Evaluateur-Investigateur Principal

GOGA Emmanuel / Nazaire LINZELASS -Co-investigateur

Cette étude est rendue possible grâce au Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) du Système des Nations Unies sous financement octroyé à OIM. Elle a été mise en œuvre indépendamment par un consultant international qu'est l'Evaluateur avec l'appui de l'équipe technique du projet CVR au niveau de OIM. Le contenu de ce rapport relève de la responsabilité d'OIM et ne saurait refléter nécessairement celle de PBF.

Photo de couverture : Hangar de vente de friperie d'un bénéficiaire d'AGR en compagnie d'un de ses collègues jeunes à risques dans la ville de Bambari.

Remerciements

L'Evaluateur et son équipe de l'évaluation du projet CVR, voudraient, en ces mots, adresser ses sincères remerciements à OIM pour les orientations pertinentes dont il a bénéficié au cours de la réunion de cadrage et durant tout le processus de mise en œuvre de cette mission. Ils remercient aussi, les autres partenaires d'exécution du projet CVR dans la préfecture de la Ouaka, autorités administratives (préfet et Maires), pour leurs contributions éclairées et avisées durant les différentes étapes de cette mission.

Ils témoignent leur grande reconnaissance aux partenaires étatiques du projet CVR, à travers les différents départements et directions et à travers leurs équipes dans la préfecture de la Ouaka d'une part et d'autre part aux bénéficiaires communautaires que sont les bénéficiaires des différentes activités dont les contributions fort précieuses ont permis l'élaboration du présent rapport.

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	4
Sigles et Abréviations	6
Liste des tableaux	7
Liste des figures	7
Résumé	8
1. Introduction	19
1.1. Contexte de l'intervention	19
1.2. Objectifs et résultats du projet CVR	20
1.3. Finalité de l'évaluation	20
1.3.1. Objectif global	20
1.3.2. Objectifs spécifiques	20
2. Critères et questions d'évaluation	21
2.1. Théorie de Changement (TdC) du projet CVR	21
2.2. Questions d'évaluation	21
2.3. Matrice d'évaluation	24
3. Méthodologie	25
3.1. Portée de la méthodologie	25
3.1.1. Présentation de la zone de l'évaluation	25
3.1.2. Population cible de l'étude (Source des données)	25
3.2. Méthodes de collecte et d'analyse des données	25
3.3. Echantillonnage	26
3.4. Techniques et Outils de collecte de données	28
3.5. Déroulement de l'étude sur le terrain	28
3.5.1. Formation des enquêteurs / superviseurs	28
3.5.2. Pré-test sur le terrain	29
3.5.3. Processus de collecte des données	29
3.5.4. Contrôle de la qualité des données	30
3.6. Analyse de données	30
3.7. Aspects réglementaires et éthiques	31
3.8. Limites et stratégies d'atténuation proposées	32
4. Résultats /Constatations	33
4.1. Pertinence	33
4.2. Efficience	45
4.3. Efficacité	51
4.4. Durabilité	59

4.5. Cohérence -----	62
4.6. Sensibilité au Conflit -----	64
4.7. Catalytique -----	66
4.8. Sensibilité Genre -----	67
4.9. Tolérance aux Risques et Innovation -----	70
5. Conclusion et recommandations -----	75
5.1. Conclusion -----	75
5.2. Recommandations-----	77
6. Annexes -----	79

Sigles et Abréviations

AGR	Activités Génératrices de Revenus
APPR	Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine
BSC	Comité de pilotage au niveau communautaire préfectoral
CfW	Cash for Work
CL	Comité Local
CS PRO	Census et Survey Processing System
CVR	Community violence reduction, Réduction de la violence communautaire en français
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
DDRR	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion et Rapatriement
GA	Groupes Armés
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
MEL	Monitoring Evaluation and Learning (Suivi, Evaluation et Apprentissage)
MINUSCA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PARSANKO	Projet d'Appui à la Résilience et à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les préfectures de la Kémo et de la Ouaka
PBF	United Nations Secretary-General's Peacebuilding Fund
PSC	<i>Project Steering Committee</i>
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCA	République Centrafricaine
RPCA	Plan de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique
SAS	Statistical Analysis System
STATA	Software for Statistics and Data Science
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
TdC	Théorie du Changement
TDR	Termes de Référence
UNDAF+	Plan cadre des Nations Unies d'aide au développement
UE	Union Européenne
WPS	Agenda Femmes, paix et sécurité

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des bénéficiaires enquêtés par type d'AGR	27
Tableau 2: Résultats et activités du projet CVR	33
Tableau 3: Mise en œuvre de la TdC à travers les 3 résultats du projet CVR	42
Tableau 4: Répartition du budget du projet CVR	46
Tableau 5: Situation de la mobilisation des fonds du projet CVR (en USD)	47
Tableau 6: Analyse des mesures d'atténuation des « risques élevés » initiés du projet CVR	70
Tableau 7: Analyse des faiblesses/insuffisances notées dans la mise en œuvre du projet CVR	75
Tableau 8: Recommandations.....	77

Liste des figures

Figure 1: Localisation de la préfecture de la Ouaka en RCA.....	25
Figure 2: Appréciation du niveau actuel de la participation des jeunes aux conflits armés à l'issue de la mise en œuvre du projet	39
Figure 3: Appréciation du niveau de réduction de la violence au sein de la communauté/préfecture suite à la mise en œuvre du projet	40
Figure 4: Appréciation faite de la mise en œuvre des activités d'éducation civique, d'alphabétisation de sensibilisation pacifique à la coexistence dans le cadre du projet CVR	52
Figure 5: Appréciations faites des sessions de formations (i) sur la gestion et la prévention des conflits, notamment la médiation, les règlements pacifiques des litiges intercommunautaires, (ii) la gestion des rumeurs et la vérification des informations	55
Figure 6: Appréciation faite de la tenue des campagnes de sensibilisation axées sur la communauté sur (a) la cohésion sociale, (b) la coexistence pacifique, (c) l'utilisation du dialogue communautaire pour le règlement des litiges intercommunaux et (d) le rejet	55
Figure 7: Appréciation faite de la mise en œuvre des différentes campagnes de sensibilisation communautaires sur les risques liés à la circulation illégale d'armes et au soutien aux initiatives dirigées par les autorités locales pour le transfert volontairement	56
Figure 8: Appréciation du ciblage des jeunes et femmes, autres bénéficiaires durant la mise en œuvre du projet CVR.	58

Résumé

Depuis septembre 2017, l'OIM, la MINUSCA et leurs partenaires gouvernementaux en RCA ont démarré le projet CVR (*Community Violence Reduction*) qui a duré de septembre 2017 à juillet 2020 dans les préfectures de la Ouaka et Basse Kotto, notamment au niveau des six (6) sous-préfectures : Alindao, Bakala, Bambari, Grimari, Ippy, Kouango, Mobaye et Ngakobo. Ce projet vise à fournir une programmation en matière de CVR pour les éléments de groupes armés non éligibles au programme national DDR, ainsi que des membres de la communauté particulièrement sujets ou vulnérables aux activités de violences ; à travers l'amélioration de la sécurité au niveau local, grâce à la réinsertion économique et sociale des membres des groupes armés sujets à la violence non éligible des zones à risques, dans le but de jouer un rôle plus fort et positif dans la prévention de la violence au niveau local. Pour atteindre ces objectifs, trois (3) résultats sont attendus : (i) Résultat 1 : réalisation de la réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles au programme national de DDR dans leurs communautés et renforcement de la sécurité communautaire ; (ii) Résultat 2 : Réintégration économique de tous les bénéficiaires directs du CVR ; (iii) Résultat 3 : accroissement de la cohésion sociale, coexistence pacifique et résilience des communautés cibles.

Cette évaluation vise à apprécier les réalisations du projet CVR dans la préfecture de la Ouaka de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale à la consolidation de la paix en RCA dans les domaines de la réduction de la violence communautaire et la consolidation de la paix. Il est question d'effectuer une analyse de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la durabilité, la sensibilité aux conflits, genre et inclusion, et tolérance aux risques.

Les utilisateurs clés de cette évaluation sont : (a) équipe projet d'OIM, MINUSCA DDR, (b) Acteurs communautaires de la préfecture de la Ouaka (leaders communautaires, organisations de jeunes et de femmes, Groupes armés), (c) Gouvernement, (d) Partenaires d'implémentation, (e) Bailleurs de fonds (PBF) et tout autre acteur-clé pertinent (notamment, mais sans être restrictif, la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement, la CEAC et autres tels que les donateurs, le Ministère du Plan, de la Promotion du Genre).

Méthode de collecte

La revue littéraire : il s'agit de l'analyse des différents documents du projet : document de projet, stratégies d'intervention au niveau des actions implémentées, rapports d'activités, rapports de suivi-évaluation, etc. Les méthodes de collecte de données utilisées sont : (i) les entretiens individuels, (ii) les groupes de discussion, (iii) les observations sur le terrain des réalisations effectuées, et (iv) la révision de documents. A cet effet, au niveau communautaire, il y a eu des entretiens individuels avec les bénéficiaires des AGR et autres activités de sensibilisation, les leaders communautaires. Les acteurs institutionnels que sont les autorités locales (préfet, maire), les représentants des services techniques de l'état.

Le questionnaire et le guide d'entretien ont constitué les outils de collecte de données utilisés. Ces outils comportaient des questions ouvertes qui ont permis aux répondants de fournir leurs perceptions et leur appréciation avec les raisons à l'appui des réalisations et de la stratégie d'intervention du projet CVR. Les données ont été analysées suivant les réponses aux questions et les précisions spécifiées dans la matrice d'évaluation en lien avec chaque question spécifique de l'évaluation. Les données qualitatives sont analysées par regroupement en catégories et en thèmes des différentes informations et les réponses recueillies lors des échanges.

Pertinence

Les groupes armés ont profité du vide créé par l'absence de l'Etat en dehors de Bangui pour consolider leur présence et s'adonner à des activités criminelles : contrebande de diamants, vente de permis illicites d'exploitation minière et prélèvement d'impôts parallèles sur l'exploitation minière ou sur les éleveurs et les braconniers, notamment aux postes frontières et postes de contrôle improvisés. Ceci, à cause de l'insurrection Séléka a éclaté dans un contexte où l'Etat était déjà quasiment absent et donc peu apte à renforcer la sécurité et l'Etat de droit. L'acceptation du principe de DDR des bénéficiaires que sont en particulier les ex-combattants et la participation active et massive aux activités de production et de gestion de conflits communautaires permet de prévenir la violence communautaire et le recrutement des jeunes par les groupes armés. La crise a gravement touché les principaux secteurs productifs — l'agriculture, les industries extractives et les exportations de bois. La destruction des biens, les pillages, ainsi que l'insécurité généralisée et les déplacements de population, ont fait baisser la production agricole. L'exil des commerçants, des marchands et des vendeurs en gros a réduit l'approvisionnement en marchandises et en intrants utilisés dans les activités génératrices de revenus. L'appui des bénéficiaires dans la mise en œuvre des AGR a contribué à la relance des activités de production.

Pertinence.1 : la conception du projet CVR, a fait une analyse de la situation dans la zone à travers l'identification des causes et des conséquences de la participation des jeunes aux conflits armés et tensions au sein des communautés. Cette analyse est en adéquation avec celles ressorties par les participants aux différents échanges lors des investigations sur le terrain. Ensuite les actions identifiées, planifiées contribuent à la résolution des contraintes et des défis auxquels étaient confrontés ces acteurs locaux lors de la mise en œuvre du projet CVR. Enfin, il ressort des discussions individuelles et en groupes que les jeunes et les femmes, qui sont les acteurs principaux de ces conflits et tensions, ont pris une part active dans la mise en œuvre des différentes actions du projet CVR, parce que ces derniers trouvent que ces actions répondent à leurs besoins et sont bien fondées dans ce contexte. Ce qui nous permet de conclure que le projet à travers ces 3 résultats était pertinent pour aborder la participation des jeunes aux conflits armés, les tensions/conflicts inter et intracommunautaires/religieux, la participation des femmes aux initiatives de consolidation de la paix, le développement des compétences des jeunes et leur participation aux initiatives de relèvement communautaire.

Pertinence.2. Les produits 1, 2 et 3 du résultat 2 du projet CVR permettent d'apporter des réponses aux besoins spécifiques rappelés par les différents acteurs lors des échanges. Quant aux besoins spécifiques des radios communautaires, ils sont pris en compte par le produit 7 du résultat 3 du projet CVR. Partant de ce constat, nous disons que le projet CVR était pertinent pour fournir des moyens de subsistance alternatifs et des opportunités d'emploi temporaire aux bénéficiaires cibles dans le but de réduire la participation des jeunes aux conflits armés.

Pertinence.3. Au regard de la proportion fort appréciable des interviewés qui ont signifié le niveau actuel faible de la participation des jeunes aux conflits armés à l'issue de la mise en œuvre du projet d'une part et d'autre part le bon niveau de réduction de la violence au sein de la communauté/préfecture suite à la mise en œuvre du projet ; nous pouvons dire que le projet a apporté un changement dans la façon dont les jeunes percevaient leur participation aux conflits armés et le projet a contribué à réduire la violence au sein des communautés cibles.

Pertinence.4. Le projet dans sa conception à travers l'analyse de la situation dans la préfecture a identifié les insuffisances/contraintes et défis à relever en matière de mécanisme local de prévention et de résolution des conflits comme alternative à la violence dans la préfecture. Ces aspects relevés

dans cette phase conceptuelle du projet ont été confirmés par les acteurs locaux rencontrés à ce sujet. La prise en compte de ces défis dans la planification des activités est marquée par la mise en œuvre des produits 3.1., produit 3.2., produit 3.3. et produit 3.6 du résultat 3 du projet CVR. Cela témoigne du bien-fondé du projet CVR dans ce domaine de prévention des conflits et tensions dans les communautés. Ce qui signifie que le projet CVR a été pertinent dans la mise en place d'un mécanisme local de prévention et de résolution des conflits comme alternative à la violence et a contribué à renforcer les capacités des structures locales de leadership chargées de prévenir et résoudre les conflits.

Pertinence.5. Le bien-fondé du projet CVR par rapport au mandat de consolidation de la paix de l'ONU et aux ODD, en particulier l'ODD 16 et l'UNDAF+ aussi bien que le RCPA et l'APPR est avéré, du fait qu'il est en alignement avec ces politiques et stratégies nationales et internationales.

Pertinence.6. L'approche du projet a été adoptée d'une part, ensuite elle a produit les changements souhaités et elle s'est basée sur les évidences de l'analyse avant-projet, ce qui nous permet de dire que la théorie du changement (TdC) du projet articulait clairement les hypothèses.

Efficience

Efficience 1 : La répartition du budget du projet CVR est acceptable dans la mesure où il se situe dans l'intervalle recommandé d'au moins 60-70% du montant qui a été alloué aux bénéficiaires appelé couramment « cout direct du projet » dans la plupart des cas des projets et programmes. Il y a un déséquilibre entre les trois résultats. Les résultats 1 et 2 sont les plus dotés en fonds comparativement au résultat 3. Or c'est le résultat 3 qui comporte les 50% des hypothèses de changement souhaités par le projet CVR. Cela s'explique par le fait que les activités des résultats 1 et 2 comportent des réalisations nécessitant des investissements lourds comme les infrastructures communautaires, contre le résultat 3 où ce sont des activités de renforcement de capacités. La mise à disposition des fonds faite en 2 tranches (70% au début et 30% enfin) constitue un point fort dans la mobilisation des fonds pour l'implémentation du projet, dans la mesure où elle a permis de déclencher le processus de réalisation d'une grande partie des activités du projet. La structure de gouvernance du projet CVR comprenait un Comité de Pilotage national (PSC), un Comité de pilotage au niveau communautaire préfectoral (BSC) et une Équipe Opérationnelle Centrale, qui ont été tous mis en œuvre et ont joué leur mission comme prévu. Partant de ces constats, nous disons que le projet a été d'une efficacité globale dans la dotation en personnel, la planification et la coordination au sein du projet d'une part, et d'autre part, les fonds et les activités du projet ont été livrés en temps opportun.

Efficience 2 : l'utilisation de l'approche multisectorielle par le projet CVR : (a) l'engagement communautaire, (b) la génération d'évidence et (c) le genre et l'inclusion d'une part, et d'autre part, l'implication des différents acteurs locaux et institutionnels partenaires de mise en œuvre au niveau de la passation de marchés et autres activités comme le ciblage des sites de réalisation des infrastructures communautaires, nous permet de dire que l'approche de mise en œuvre du projet a été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités.

Efficience 3 : La stratégie mise en place par OIM pour assurer une forte implication des bénéficiaires et celle d'assurance de la transparence et le respect des engagements ont fortement contribué à l'atteinte des résultats du projet selon les assertions des différents acteurs rencontrés. Ainsi nous disons que l'équipe du projet a bien communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ces progrès.

Efficience 4 : le projet CVR de Bambari est partie intégrante du de la programmation DDR. Le projet CVR était en lien avec le Plan Opérationnel de Stabilisation Immédiate de Bambari à l'appui des efforts mutuels visant à restaurer l'autorité de l'État et la stabilité dans la région. Il était en synergie avec le Projet d'Appui à la Résilience et à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les préfectures de la Kémo et de la Ouaka (PARSANKO) qui découle des premières priorités du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RPCA), et est mis en œuvre par la FAO. De même, le projet est venu compléter les efforts entrepris dans le cadre du projet « Engaging youth and community leaders to prevent mass atrocities in CAR » mis en œuvre par Search for Common Ground (SFCG, 2016-2017). Enfin le projet a succédé à « Alternatives à la violence : Renforcement des efforts de consolidation de la paix menés par les jeunes » mis en œuvre par War Child UK (2018- 2020). Enfin, le projet est venu compléter les activités mises en œuvre dans le cadre du projet « Appui à la Médiation et au Dialogue pour une paix durable » mis en œuvre par le PNUD, OIM et la MINUSCA (2017-2020).

Efficacité

Efficacité 1 :

Résultat 1 : Dans la mise en place et fonctionnement des comités locaux (CL) les forces notées sont : la gestion pacifique des conflits, l'intensification des sensibilisations sur la prévention des conflits, le développement des travaux communautaires. Le renforcement de la cohésion sociale et la libre circulation comme raison de la satisfaction des acteurs rencontrés à ce sujet.

Résultat 2 : 91,74% des personnes interrogées affirment d'êtred' au courant de l'existence de Réseaux de mentorat / tutorat local pour faciliter leur réinsertion économique. Quant à l'utilisation de ces réseaux, 86,70% des répondants déclarent avoir fait recours à ces mentorats pour un besoin d'apprentissage en insertion économique. La stratégie innovante et pilote de réalisation de centre agropastoral pour faciliter la mise en œuvre des AGR spécifiquement de la production maraîchère et l'élevage à l'échelle de la RCA offre une voie de durabilité particulièrement intéressante dans le cadre de la réinsertion économique mais aussi du travail sur la cohésion sociale.

Résultat 3 : 79,82% des personnes interrogées affirment avoir participé aux différentes sessions de formations (i) à l'éducation civique intensive (ii) à la coexistence pacifique, y compris (iii) les droits de l'homme, la citoyenneté, la coexistence pacifique parmi les membres de la communauté ; ceci en vue d'éviter le conflit, d'apprendre sur cette thématique et enseigner les autres, pour éviter la division et faciliter le vivre ensemble. Ensuite, 75,69% des interviewés déclarent avoir participé aux différentes sessions de formations (i) sur la gestion et la prévention des conflits, notamment la médiation, les règlements pacifiques des litiges intercommunautaires, (ii) la gestion des rumeurs et la vérification des informations sur les menaces de sécurité. Leur motivation est due au fait que ces formations les aide pour vérifier les informations et renforce leurs connaissances dans la gestion et la prévention des conflits en vue de garantir la sécurité dans la communauté. Pour les différentes campagnes de sensibilisation communautaires sur les risques liés à la circulation illégale d'armes et au soutien aux initiatives dirigées par les autorités locales pour le transfert volontairement des armes, 86,70% des répondants déclarent avoir participé. L'importance du contenu des messages diffusés lors de ces campagnes et la prise de conscience des membres de la communauté sur l'effet néfaste qui en découle sont les raisons de la satisfaction des acteurs.

Enfin le projet a atteint ses objectifs et contribué à réduire la violence dans les communautés cibles du fait que chacun de ces résultats a connu une réalisation de 100% de toutes les activités prévues à la satisfaction des bénéficiaires.

Efficacité 2 : La prise en compte des spécificités des groupes cibles et de leur état de vulnérabilité (femme, jeunes ex-combattants) dans le ciblage des bénéficiaires et la mise en œuvre des différentes activités (AGR, formations et sensibilisation) d'une part, leur forte participation lors des échanges effectués sur le terrain, témoigne de la mise en œuvre d'une approche sensible au genre et au conflit, utilisée dans la mise en œuvre du projet CVR et basée sur les droits et les responsabilités.

Efficacité 3 : L'anticipation des risques et des biais dans l'approche du ciblage des bénéficiaires du projet a été influencée par la perception sociale et politique des communautés, ainsi que des structures de mise en œuvre. La zone d'intervention du projet est marquée par une insécurité, une gouvernance locale parfois marquée par l'influence des leaders sur les programmes d'assistance (captation, orientation clientéliste notamment). Les points forts de cette approche se résument à : (i) l'implication de la population dans le processus à travers la mise en place des différents comités (comité de sélection homme et femme, comité de plainte), (ii) la prise en compte de tous les ménages dans les villages, (iii) l'acceptation des résultats du ciblage par toute la communauté, (iv) le choix des vrais ménages vulnérables qui bénéficieront de l'accompagnement du projet. Dans l'ensemble 77,06% des personnes interrogées ont affirmé qu'elles étaient satisfaites du processus de ciblage du fait qu'elle était participative et inclusive. Par conséquent, les communautés du projet et les bénéficiaires cibles ont été correctement identifiés en fonction de leur exposition aux conflits et ces bénéficiaires cibles sont satisfaits des services fournis.

Efficacité 4 : Les forces notées au niveau de la stratégie de suivi-évaluation du projet CVR : (i) la participation des autorités politiques étatiques aux différentes rencontres, (ii) les formations/renforcement des capacités, (iii) l'existence de CL, (iv) les outils de collecte sont conçus et partagés avec l'équipe qui les renseigne, (v) existence d'une base de données où sont centralisées les données et contrôlées chaque mois, (vi) les supervisions conjointes avec plusieurs acteurs externes au projet (MINUSCA, Gouvernement), (vii) l'appui des conseillers techniques du siège, etc. ; nous permet de dire que le système de suivi du projet a correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié.

Certaines insuffisances ont été notées au niveau de l'efficacité du projet : (a) Faible implication des Jeunes et femmes dans le fonctionnement des CL, (b) faible maîtrise du contenu des messages de sensibilisation appropriés par les acteurs locaux (CL et autres), (c) la faible implication des acteurs locaux dans le processus de ciblage des bénéficiaires, (d) le retard dans les animations organisées par le réseau local d'animateurs, (e) le manque de siège c'est-à-dire de local pour abriter le siège du réseau local d'animateurs, (f) le non-fonctionnement par moment du numéro d'appel gratuit des mécanismes d'alerte précoce et (g) la Faible implication de la MINUSCA dans la planification et la prise de décision.

Durabilité

Durabilité 1 : Au cours des enquêtes sur le terrain 103 des bénéficiaires (soit 54% de ce type de bénéficiaires d'AGR) des formations professionnelles spécifiques associées au type d'AGR choisi (Permis de conduire, couture, mécanique, menuiserie, maçonnerie) ont été touchés. Au niveau de ceux qui évoluent dans la production agro-pastorale au sein du centre agropastoral réalisé à leur profit, 73 ont pris part aux échanges individuels (soit 49% de ce groupe). De ce fait, **nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle au moins 50% des microprojets sont toujours fonctionnels à ce jour** et répondent toujours aux besoins des bénéficiaires. Pour la réhabilitation/construction des infrastructures communautaires, 78,44% affirment avoir accès à ces infrastructures.

Durabilité 2 : 62,84% des personnes interrogées affirment avoir accès aux mécanismes de résolution de conflit et 37,16% dit avoir déjà fait recourt à ce mécanisme pour résoudre un conflit dont ils étaient impliqués. Le respect des lois de transhumance, l'orientation vers des instances suprêmes et la prise

de conscience, la réduction des violences sont les points forts notés au niveau du fonctionnement de ces mécanismes. Cependant la lenteur dans l'intervention du comité et le manque de moyens ont été notés comme étant les faiblesses de ces mécanismes.

Durabilité 3 : La mise en place des CL entièrement représentatifs dans toutes les communautés ciblées au nombre de six (6) au total dont un CL par Axe d'intervention dans la préfecture de la Ouaka ; ensuite la formation de 191 bénéficiaires en formation professionnelle spécifique associée au type d'AGR choisi (permis de conduire, couture, mécanique, menuiserie, maçonnerie) et dotation en kits d'installation (qui étaient fonctionnels au moment de l'évaluation) d'une part et d'autre part, la construction d'un centre agropastoral et enfin, la création d'un réseau local de animateurs de médiation formés à travers une approche de formation ToT et la mise en place de mécanismes d'alerte précoce des conflits pertinents au niveau communautaire et local, constituent des approches de durabilité et d'appropriation des acquis du projet.

Durabilité 4 : les résultats fort encourageants de la mise en œuvre des activités des trois (3) résultats avec un taux de réalisation de 100% et une bonne appréciation des acteurs locaux et institutionnels rencontrés lors de nos investigations, témoignent que le projet a amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la pertinence des efforts et des avantages.

Le manque de volonté de certains bénéficiaires et manque de suivi des microprojets, la faible maîtrise de la bonne gouvernance et la maintenance des différentes infrastructures et la lenteur dans l'intervention et ou le manque de moyens du mécanisme de prévention et de résolution des conflits, sont entre autres faiblesses notées au niveau de la pérennisation des acquis du projet.

Cohérence

Cohérence 1 : Le projet CVR à travers son « résultat 3 » est en alignement avec le résultat stratégique 1 de l'UNDAF+ 2018-2021 de la RCA « Consolidation de la Paix, de la Sécurité et de la cohésion sociale » qui contribue à la priorité stratégique numéro 1 du Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPA) « restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ». Comme ce résultat stratégique de l'UNDAF+ contribue à l'atteinte de l'Objectif 16 de l'Agenda 2030 (paix, justice et institutions efficaces) avec l'accent mis sur le partenariat avec les Nations Unies et les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sous le leadership du Gouvernement centrafricain. Il est également aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (L'Afrique que nous voulons), notamment les Aspirations 3 et 4 (une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits humains, de la justice et de l'Etat de droit et une Afrique pacifique et sécurisée). Par ailleurs, le résultat 3 du projet est en lien avec aussi l'objectif stratégique 1 du HRP (2017-2019) : « Les populations affectées par les chocs ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur sécurité et leur dignité ». Enfin, le projet est venu compléter les activités mises en œuvre dans le cadre du projet « Appui à la Médiation et au Dialogue pour une paix durable» mis en œuvre par le PNUD, OIM et la MINUSCA (2017-2020).

Cohérence 2 et 3 : Le projet CVR de Bambari et l'ensemble des autres projets CVR spécifiés plus haut étaient tous alignés sur les mêmes objectifs. A cet effet, une stratégie spécifique a été développée et mise en œuvre afin d'assurer une forte implication des bénéficiaires. De ce fait, nous disons que le projet CVR de Bambari faisait partie d'un ensemble plus large de PBF et était aligné sur ceux d'autres projets durant toutes les phases de projet (conception, planification, exécution, suivi-évaluation). Au niveau de l'assurance de l'implication des acteurs parties prenantes des activités spécifiques ont été mises en œuvre.

Le projet CVR est aussi en cohérence avec le plan opérationnel de stabilisation Immédiate de la ville

de Bambari (POSIB) dont l'objectif global du plan était de contribuer à établir une paix durable ; poursuivre aux côtés de tous les partenaires le processus de la restauration de la paix en République Centrafricaine ; combattre la pauvreté sous toutes ses formes pour un mieux-être intégral de tous les Centrafricains. Ce plan POSIB comprenait trois grands axes : Objectif Stratégique 1 : le retour de la sécurité dans le Grand Bambari ; Objectif Stratégique 2 : la restauration de l'autorité de l'État dans la préfecture et Objectif Stratégique 3 : la relance des activités socio-économiques.

Sensibilité au conflit

En agissant sur le conflit dans les préfectures cibles, l'action d'OIM et ses partenaires devient une partie intégrante de la configuration de ce conflit principalement à travers les interactions qu'elle met en œuvre. Ces interactions sont de deux (2) types : (i) le transfert de ressources (formation, aide, action...) et (ii) les comportements et les messages transmis par le projet CVR à travers les médias locaux comme la radio locale réhabilitée à cet effet, dont la contribution à ce niveau est fort appréciable. En ce qui concerne la première interaction, l'analyse donne les conclusions suivantes : (a) le projet CVR n'a pas impacté négativement le fonctionnement du marché local des sous-préfectures cibles, (b) la distribution de ces équipements et matériels dans le cadre des AGR n'a pas générés de tensions quelconque dans la communauté pouvant impactée négativement le conflit, (c) il n'y a pas eu d'effet de substitution dans la mise en œuvre du projet CVR dans les sous-préfectures cibles et (d) l'action n'a pas modifié la légitimité de ces populations bénéficiaires. Par ailleurs, aucun comportement négatif n'a été noté au niveau des paramètres suivant : (i) Respect, (ii) Redevabilité, (iii) Equité et (iv) Transparence. Par conséquent, nous disons que l'intervention d'OIM dans le cadre du projet CVR s'est fait en respectant le principe de « Agir sans nuire ».

Catalytique

L'exploitation des rapports d'activités du projet et les entretiens avec l'équipe du projet, le projet n'a pas été financièrement catalytique car aucune ressource supplémentaire n'a pu être mobilisée directement ou indirectement auprès d'autres sources de financement et qui pourrait contribuer à assurer la pérennité et/ou durabilité du projet. Au plan programmatique, les résultats obtenus par le projet sont une opportunité pour les combattants et les jeunes désœuvrés à renoncer volontairement à la violence et contribuer au développement socio-économique. Le projet a contribué à relancer des AGR dans la zone, à l'amélioration et à la diversification des sources de revenus des bénéficiaires d'une part, et d'autre part à l'autonomie de ceux-ci surtout les femmes. En outre, le projet a été utilisé pour intensifier des travaux de consolidation de la paix, puisqu'il est mis en œuvre simultanément avec d'autres projets similaires dans d'autres préfectures du pays. Aussi, ce projet est une continuité des projets CVR initiés et mis en œuvre en 2016, tous sous financement PBF.

Sensibilité Genre

Dans l'ensemble, le projet CVR a pris en compte les paramètres clés de l'approche genre : (i) Prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes, (ii) Prise en considération des changements possibles concernant notamment : (a) le temps de travail des femmes et des hommes dans chacun de leurs rôles sociaux ; (b) l'accès des femmes et des hommes aux ressources, le contrôle de ces ressources ; (c) l'évolution du niveau de revenu des femmes et des hommes ; (d) le partage du pouvoir et des responsabilités ; (iii) Existence de différences sexospécifiques dans le groupe cible et (iv) identification de stratégies spécifiques pour la participation des femmes dans le projet. Il ressort des analyses que les besoins des bénéficiaires, hommes et femmes ont été pris en compte par la réalisation des activités prévues dans le cadre de la réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles pour le programme national de DDR dans leurs communautés. A cela s'ajoute l'implémentation des activités d'accroissement de la cohésion sociale, la coexistence pacifique et

résilience des communautés cibles à travers la **participation** des bénéficiaires du projet CVR, des membres des CL, des autorités locales et des acteurs locaux clés. Enfin le profilage détaillé a permis de mieux cerner les capacités et les besoins en formation des bénéficiaires afin de leur fournir la meilleure activité génératrice de revenus possible dans le cadre de la réintégration économique.

Tolérance aux risques et innovation

L'analyse des réalisations du projet montre que des stratégies ont été développées et mises en œuvre par le projet afin de surveiller et d'atténuer de manière adéquate les aspects de risque élevé. Il s'agit de : (i) la mise en place des comités locaux dans les six (6) localités de la préfecture de la Ouaka, (ii) la participation aux cadres de concertation au niveau préfectoral, (iii) l'élaboration d'un registre des incidents sécuritaires par OIM et ses partenaires, (iv) l'effectivité de la mise en place des mécanismes d'alerte précoce / réponse précoce, (v) la planification et la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation au profit de la communauté sur la cohésion sociale, la coexistence pacifique, l'utilisation du dialogue communautaire pour le règlement des litiges.

Certaines insuffisances ont été notées au niveau de la stratégie globale du projet : (a) Insuffisance dans la stratégie de renforcement des capacités du gouvernement de la RCA et (b) la faible implication des autorités locales dans le processus de suivi du projet.

Bonnes pratiques

L'implication de la communauté dans tout le processus de mise en œuvre du projet CVR dans la préfecture est une pratique fort appréciable, dans la mesure où elle permet à ces acteurs de s'appropriation des réalisations de l'intervention et de développer en commun accord avec les partenaires du projet les stratégies de pérennisation des acquis.

La diversité des AGR initiées et mises en œuvre dans le cadre de projet, est louable dans la mesure où elle a permis de travailler sur les besoins réels des bénéficiaires et de toucher un grand nombre de personnes surtout celles vulnérables (ex-combattants, jeunes à risques et les femmes).

En effet, l'objectif du PBF étant de pouvoir travailler sur tous les piliers des agences mises en ensemble, le projet CVR est un exemple et prenait en compte les besoins de l'époque dans ce domaine de consolidation de la paix dans le pays.

Au niveau du suivi et évaluation du projet, nous notons que les rapports étaient bien élaborés pour le suivi interne toute chose qui facilite la capitalisation des acquis.

Leçons apprises

Les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet sont situés à deux niveaux, à savoir : conception et démarche stratégique et mise en œuvre du projet.

Sur le Plan conceptuel et stratégie

Conception du projet. Plus de 4 ans après son démarrage, les fondements à la base de la conception du projet CVR en particulier sont toujours d'actualité. En effet, les objectifs et résultats attendus du projet dans ce domaine consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale est en droite ligne du mandat de consolidation de la paix de l'ONU et aux ODD, en particulier l'ODD 16 et l'UNDAF+ aussi bien que le RCPCA et l'APPR.

Démarche du projet. L'approche d'engagement communautaire, celle de la génération des évidences et enfin celle du genre et inclusion utilisée dans le cadre du projet CVR a permis d'apporter une réponse aux insuffisances en matière de consolidation de la paix, en particulier de renforcement de la cohésion sociale. Ce qui s'est traduit par un engouement sans faille des différents acteurs lors de la mise en œuvre du projet. Aussi cette approche s'est manifestée à travers l'implication des populations bénéficiaires au processus de ciblage des bénéficiaires (ex-combattants, jeunes à risques et femmes) augmente le taux de succès du ciblage et réduit considérablement les erreurs (inclusion, exclusion) et les contestations à la fin du processus. Une telle approche permet aux acteurs de s'approprier les différentes actions qui les concernent, situe ces actions dans la durée et par conséquent devra guider les interventions futures.

Au plan de la mise en œuvre du projet

Partenariat dans la mise en œuvre : Le partenariat instauré entre les acteurs locaux et les Services techniques déconcentrés de la sécurité, du développement dans la mise en œuvre du projet a permis la complémentarité dans l'exécution des activités du projet, toute chose qui a été bien appréciée par les partenaires concernés.

Genre et Inclusion : Les principales actions du projet ont été focalisées, avec raison sur les personnes vulnérables et centrales de la crise sécuritaire que sont les ex-combattants, les jeunes à risques et les femmes. Le ciblage de cette catégorie d'acteurs par le projet nous paraît particulièrement justifié, ces derniers étant en général, les plus vulnérables dans les différentes communautés des localités cibles du projet dans le pays.

Renforcement des capacités des partenaires dans différents domaines : Les différentes formations dispensées à l'endroit des acteurs locaux de mise en œuvre au niveau de (i) l'éducation civique, l'alphabétisation, la sensibilisation à la coexistence pacifique ; (ii) la gestion et la prévention des conflits, notamment la médiation, les règlements pacifiques des litiges intercommunautaires, la gestion des rumeurs et la vérification des informations sur les menaces de sécurité ; et (iii) des mécanismes d'alerte précoce / réponse précoce pertinents au niveau de la communauté en utilisant la surveillance locale ; ont été déterminants dans l'obtention des résultats positifs du projet. Les acteurs concernés ont positivement apprécié cette formule de renforcement de capacités.

Durabilité des acquis : les acquis suivants obtenus dans la mise en œuvre du projet : (a) l'implication des communautés à travers la mise en place et la formation des CL, des mécanismes d'alerte précoce, de réseau d'animateurs locaux sur les conflits, (b) l'implication des acteurs communautaires comme les représentants des services étatiques de la préfecture, (c) renforcement des capacités techniques des partenaires, à travers les activités de formation, de sensibilisation, de suivi et évaluation, etc., ont permis aux différents acteurs de prendre conscience de l'importance de la continuité des activités et surtout la motivation de l'utilisation de cette stratégie de renforcement de la cohésion sociale.

Recommendations

Suite à l'analyse des insuffisances et faiblesses notées dans l'ensemble du cycle du projet, les recommandations suivantes sont formulées.

Solutions proposées	Période	Acteurs responsables
Stratégie globale Poursuivre les actions visant à ramener la cohésion sociale au sein des communautés du Grand Bambari, notamment à travers	Moyen terme	Partenaires techniques et

Solutions proposées	Période	Acteurs responsables
les actions de médiation et de résolution pacifique des conflits, mais aussi à travers des initiatives de réconciliation, d'acceptation. Ces initiatives devraient impliquer, outre les communautés, l'ensemble des acteurs au niveau local, y compris les autorités locales, les leaders religieux, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et autres organisations œuvrant au sein de la localité sur la consolidation de la paix.		financiers, PBSO, Autorités locales et nationales
Renforcer l'appropriation des futurs projets similaires par les autorités locales en les incluant dès le départ dans les consultations d'avant-projet sur les prochaines initiatives portant sur la réduction de la communautaire dans le Grand Bambari. Le design des projets, avec les autorités locales du début à la fin, l'augmentation de leur niveau de responsabilité dans le suivi et/ou la mise en œuvre de certaines activités-clés serait un levier important pour améliorer leur niveau d'appropriation du projet.	Moyen terme	Partenaires techniques et financiers, PBSO
Encourager la mise en œuvre, dans le grand Bambari de projets de consolidation de la paix et de réduction de la violence communautaire qui permettent d'encourager et renforcer davantage la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix au niveau local	Moyen terme	Partenaires techniques et financiers, Autorités locales et nationales
S'assurer dans la continuité que les comités locaux mis en place et/ou redynamisés dans le cadre de ce projet sont intégrés dans d'autres initiatives, d'autres projets de consolidation de la paix au niveau du grand Bambari, en plaidant pour cette inclusion auprès des autres acteurs intervenant dans la zone. Cela permettra de consolider davantage leur position et renforcer leur rôle dans le dialogue entre les autorités locales et les communautés, et dans les médiations et résolutions pacifiques des conflits. Les acteurs devront aussi se baser sur les mécanismes d'alerte précoce existants créés dans le cadre de projet et les renforcer afin que ceux-ci soient pleinement efficaces et tiennent dans la durée.	Moyen terme	PBSO, OIM, Autorités locales et nationales, Partenaires techniques
Les radios communautaires jouant un rôle important sur la réduction des rumeurs dans la zone d'intervention, notamment en termes de diffusion d'informations précises et avérées, il est plus que nécessaire que les prochaines actions entreprises dans le cadre de la réduction de la violence communautaire s'appuient sur ces radios communautaires, les renforcent et les soutiennent dans la diffusion de messages de paix et de cohésion sociale. Les prochaines actions devront aussi s'assurer de pérenniser le modèle économique mis en place afin d'assurer l'autonomisation de la radio, notamment à travers la vente d'espace publicitaire et la commercialisation de reportage, spot, messages.	Moyen terme	PBSO, OIM, Autorités locales et nationales, Partenaires techniques
Avant toute autre initiative de financement des micro-projets, il serait pertinent d'évaluer pourquoi certains micro-projets n'ont pas pu fonctionner de façon durable, qu'est ce qui peut expliquer le manque de volonté des certains bénéficiaires à poursuivre l'activité, et qu'est ce qui serait davantage souhaitable pour les communautés en termes de relèvement économique. Cette analyse permettra de s'assurer de mettre en place des activités qui répondent aux besoins des communautés et d'assurer, dans une certaine mesure, la pérennité de ces	Moyen terme	PBSO, OIM

Solutions proposées	Période	Acteurs responsables
activités.	Moyen Terme (action future)	OIM, PBF, MINUSCA
Efficacité Doter ou apporter un appui aux autorités locales pour faciliter leur déplacement des concessions aux lieux de rencontres.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
Définir des quotas de représentativité des jeunes et des femmes à respecter dans la tenue des rencontres et exercice des activités des CL.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
Effectuer des évaluations des participants des sessions de formation afin de s'assurer de la maîtrise parfaite du contenu des messages de formation de ceux-ci.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
S'assurer de la représentativité de toutes les couches sociales dans les CL lors du processus de ciblage des bénéficiaires.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
Initier des formations sur l'importance du respect du planning des activités au profit des membres de réseau local d'animateurs.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
Mettre en place un accord de partenariat entre les CL et les opérateurs de téléphonie en charge de la gestion du numéro d'appel gratuit afin d'inscrire son fonctionnement dans la durée.	Moyen Terme (action future)	OIM, PBF, MINUSCA
Prendre des dispositions nécessaires pour travailler au niveau décisionnel avec MINUSCA ou autres partenaires dans le cadre d'interventions similaires.	Moyen Terme (action future)	OIM, MINUSCA
Durabilité des acquis :		
Intensifier les sensibilisations des bénéficiaires sur la nécessité de poursuivre les activités initiées par le projet à leur profit.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
Renforcer les compétences techniques des acteurs locaux dans la gestion et la maintenance des ouvrages communautaires réalisés.	Moyen Terme (action future)	OIM
Renforcer les capacités des mécanismes de prévention et de résolution des conflits afin de les permettre d'être opérationnels.	Moyen Terme (action future)	OIM

1. Introduction

1.1. Contexte de l'intervention

Après le déclenchement de la guerre civile en 2013, les résolutions 2149 (10 avril 2014) et 2217 (28 avril 2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies ont mandaté la MINUSCA pour (i) «soutenir les autorités de transition, puis les autorités élues par la suite, dans le développement et la mise en œuvre d'une stratégie révisée pour le désarmement, la démobilisation et la Réinsertion (DDR) et le rapatriement (DDRR) des anciens combattants et des éléments armés » et (ii) « soutenir les autorités de transition, et les autorités élues par la suite, dans le développement et la mise en œuvre de programmes de réduction de la violence communautaire (CVR en anglais) ». Le projet sur lequel porte cette évaluation a été développé pour fournir un programme de réduction de la violence communautaire (CVR) aux éléments des groupes armés non éligibles au programme national de DDR, ainsi qu'aux éléments des communautés particulièrement sujettes ou vulnérables aux activités violentes dans la grande région de Bambari. Les programmes CVR comportent deux principaux domaines opérationnels : 1) la réinsertion sociale des éléments des groupes armés et des jeunes locaux ayant une capacité à supporter les conflits, ainsi qu'une intervention de soutien à la prévention et à la résolution des conflits au sein des communautés cibles ; et 2) une réintégration économique durable, grâce à une formation professionnelle vérifiée par une étude de marché et à des activités génératrices de revenus. L'objectif général du projet est d'améliorer la sécurité au niveau local, à travers la réintégration économique et la réinsertion sociale des éléments des groupes armés sujets à la violence et non éligibles au programme national de DDR et des jeunes ayant la capacité de supporter les conflits, et à travers des mécanismes de dialogue communautaire dans zones sensibles, dans le but de jouer un rôle plus fort et positif dans la prévention de la violence au niveau local.

En effet, la section DDR de la MINUSCA a conçu et mis en place le programme pré-DDR qui a démarré en octobre 2015 et a pris fin en juin 2017. C'était un programme innovant car la République Centrafricaine est le premier pays où les Nations unies ont mis en œuvre un tel programme comme phase préparatoire du Programme National de DDR et en tant qu'outil essentiel pour la sécurité et la stabilisation des communautés. A travers ce programme, la section DDR de la MINUSCA a soutenu les combattants souhaitant quitter les groupes armés avant le lancement officiel du Programme National de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (PNDDR). Il a offert, à ceux qui ont accepté de déposer volontairement les armes, des alternatives au recours à la violence (Cash for Work, et Activités Génératrices de Revenus (AGR).

L'impact positif des approches CVR et des modalités de mise en œuvre connexes des actions antérieures similaires a attiré l'attention des parties prenantes nationales et internationales, en particulier son efficacité dans la construction de mécanismes de résolution des conflits locaux, et dans le rassemblement de groupes armés et des membres des communautés pour créer des groupes mixtes de bénéficiaires et d'associations, ensemble, créant des activités génératrices de revenus, contribuant à la cohésion sociale et à la reprise des économies locales.

C'est dans ce contexte que le projet « Community Violence Reduction in Greater Bambari » (*projet de réduction des violences communautaires dans le Grand Bambari*) communément appelé projet CVR a été conçu. Il a été conçu de manière à éviter les chevauchements de bénéficiaires et à garantir une approche complète et holistique du processus d'amélioration de la sécurité et de stabilisation dans la zone cible. En outre, le modèle proposé par le CVR a joué un rôle significatif dans l'appui à l'APPR notamment à travers la réinsertion socioéconomique d'un plus grand nombre d'anciens-combattants et de jeunes à risque.

Le projet disposait d'un budget total de 5.715.479 USD cofinancé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix/PBF (4.000.000 USD) et la MINUSCA section DDR (1.715.479 USD). Le projet a été mis en

œuvre du 20 septembre 2017 au 20 août 2020 et a bénéficié de deux extensions, l'une avec coût et l'autre sans coût.

La première extension sans coût a été motivée par le démarrage différé du projet sur requête de la MINUSCA, la section DDR ayant nécessité du temps supplémentaire pour finaliser le pré-DDR avant de lancer le CVR, évitant ainsi les risques. Aussi, le démarrage effectif du projet CVR fut le 13 novembre 2017 au lieu du 15 septembre 2017.

Par ailleurs, les trois mois additionnels étaient justifiés par la crise sécuritaire qui a affecté Bambari à partir du 15 mai 2018 et dont les conséquences étaient la suspension de l'ensemble des activités, jusqu'au début du mois d'août 2018, et a eu un ralentissement global dû aux pertes matérielles (outils et équipements). Enfin, l'extension avec coût était adaptée au nouveau contexte à la fois local et national vis-à-vis de l'accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) du 6 février 2019.

1.2. Objectifs et résultats du projet CVR

Objectif principal : fournir une programmation en matière de CVR pour les éléments de groupes armés non éligibles au programme national DDR, ainsi que des membres de la communauté particulièrement sujets ou vulnérables aux activités de violences. Le projet CVR vise également à améliorer la sécurité au niveau local, grâce à la réinsertion économique et sociale des membres des groupes armés sujets à la violence non éligible des zones à risques, dans le but de jouer un rôle plus fort et positif dans la prévention de la violence au niveau local.

Objectif spécifique : il est question de la : 1) réinsertion sociale des éléments des groupes armés et des jeunes locaux ayant une capacité de transformation des conflits, ainsi qu'une intervention de prévention et de résolution des conflits au sein des communautés cibles ; et 2) réinsertion économique durable, par le biais de la formation des compétences vérifiées par le marché et des activités génératrices de revenus.

Pour atteindre ces objectifs, **trois (3) résultats** sont attendus : (i) R1 : réalisation de la réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles au programme national de DDR dans leurs communautés et le renforcement de la sécurité communautaire ; (ii) R2 : Réintégration économique de tous les bénéficiaires directs du CVR ; (iii) R3 : accroissement de la cohésion sociale, coexistence pacifique et résilience des communautés cibles.

1.3. Finalité de l'évaluation

1.3.1. Objectif global

L'évaluation a pour objectif principal d'évaluer les réalisations du projet CVR dans la Ouaka (Bambari) de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale à la consolidation de la paix en RCA dans les domaines de la réduction de la violence communautaire et la consolidation de la paix.

1.3.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique , il est question de (i) Évaluer la pertinence et l'opportunité du projet en termes de : (a) s'attaquer aux principaux facteurs de conflit et aux problèmes les plus pertinents de consolidation de la paix ; (b) alignement avec la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la RCA ; (c) si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée de l'ONU en RCA ; et (d) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que les conflits et la sensibilité au genre en RCA ; (ii) évaluer dans quelle mesure les projets PBF ont contribué concrètement à réduire un facteur de conflit en RCA. En ce qui concerne les contributions du PBF, les évaluations

peuvent évaluer si le projet a contribué à faire progresser la réalisation des ODD, et en particulier l'ODD 16 ; (iii) évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et l'optimisation des ressources ; (v) évaluer si le soutien fourni par le PBF a promu l'agenda Femmes, paix et sécurité (WPS), a permis de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il était responsable de l'égalité des sexes ; (vi) évaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits ; (vii) documenter les bonnes pratiques, innovations et enseignements issus du projet ; (viii) fournir des recommandations concrètes pour la programmation future. De façon transversale, l'impact du COVID sur l'implémentation du projet CVR sera aussi évalué.

A la suite de cette introduction, les critères et questions d'évaluation, la méthodologie et les résultats/constatations constituent les points traités.

2. Critères et questions d'évaluation

2.1. Théorie de Changement (TdC) du projet CVR

L'objectif global du CVR est de « fournir une programmation en matière de CVR pour les éléments de groupes armés non éligibles au programme national DDR, ainsi que des membres de la communauté particulièrement sujets ou vulnérables aux activités relatives à la violences ». Celui-ci traduit l'impact final ou changement souhaité à l'issue de la mise en œuvre du projet dans les sous-préfectures de la préfecture de la Ouaka. Les hypothèses à court terme (SI) : (i) **SI** les efforts actuels de DDR ne répondent pas aux besoins de réintégration de tous les anciens combattants, **ALORS** le « Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction » pourrait souffrir de la présence de groupes armés et de jeunes locaux, ayant une capacité de résistance aux conflits, laissés sans aide ; (ii) **SI** les membres des groupes armés non éligibles au programme national de DDR et les jeunes ayant la capacité de faire face aux conflits sont inclus dans des activités positives au sein de leurs communautés, bénéficient d'opportunités économiques (argent contre travail, formations, AGR) et participent à l'amélioration de la résilience et aux efforts de réhabilitation de l'ensemble de la communauté, **PUIS** le risque de violence locale diminue ; (iii) **SI** la capacité de la communauté à faire face à l'instabilité et à devenir un acteur actif et un catalyseur de la cohésion sociale est renforcée et consolidée, notamment par une participation accrue des femmes aux mécanismes de prise de décision établis au niveau communautaire, **ALORS** la probabilité d'une réintégration durable des ex-combattants et des jeunes locaux ayant une capacité de charge des conflits au niveau local augmentera ; (iv) **SI** la capacité de la communauté à faire face aux conflits et à devenir un acteur actif de promotion du dialogue tant au niveau communal qu'intercommunal et de la cohésion sociale est renforcée par la mise en place de mécanismes de dialogue et de médiation appuyés par la formation et le renforcement des capacités, **ALORS** la probabilité d'un environnement plus sûr et durable est améliorée. **DONC** le changement souhaité (objectif global) à savoir, la programmation en matière de CVR pour les éléments de groupes armés non éligibles au programme national DDR, ainsi que des membres de la communauté particulièrement sujets ou vulnérables aux activités de violences **est fournie**.

2.2. Questions d'évaluation

PERTINENCE :

- Le projet était-il pertinent pour aborder la participation des jeunes aux conflits armés, les tensions/conflits inter et intracommunautaires/religieux, la participation des femmes aux initiatives de consolidation de la paix, le développement des compétences des jeunes et leur participation aux initiatives de relèvement communautaire ?

- Le projet était-il pertinent pour fournir des moyens de subsistance alternatifs et des opportunités d'emploi temporaire aux bénéficiaires cibles dans le but de réduire la participation des jeunes aux conflits armés et le projet a-t-il répondu de manière adéquate aux autres besoins et priorités des groupes cibles/bénéficiaires ?
- Le projet a-t-il apporté un changement dans la façon dont les jeunes percevaient leur participation aux conflits armés et le projet a-t-il contribué à réduire la violence au sein des communautés cibles ?
- Le projet était-il pertinent dans la mise en place d'un mécanisme local de prévention et de résolution des conflits comme alternative à la violence et le projet a-t-il contribué à renforcer les capacités des structures locales de leadership chargées de prévenir et résoudre les conflits ?
- Le projet était-il pertinent par rapport au mandat de consolidation de la paix de l'ONU et aux ODD, en particulier l'ODD 16 et l'UNDAF ainsi que le RCPCA et l'APPR ?
- La théorie du changement du projet articule-t-elle clairement les hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet a été adoptée ? est-elle censée produire le changement souhaité ? La théorie du changement est-elle fondée sur des preuves ?

EFFICIENCE :

- Quelle a été l'efficacité globale de la dotation en personnel, de la planification et de la coordination au sein du projet ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?
- Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?
- Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et donateurs avec le même portefeuille ?

EFFICACITÉ :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs et contribué à réduire la violence dans les communautés cibles ?
- Dans quelle mesure une approche sensible au genre, basée sur les droits et responsabilité a-t-elle été utilisée dans la mise en œuvre du projet ?
- Les communautés du projet et les bénéficiaires cibles ont-ils été correctement identifiés en fonction de leur exposition aux conflits et ont-ils été atteints comme prévu ? Les bénéficiaires cibles et les communautés bénéficiaires sont-ils satisfaits des services fournis ?
- Le système de suivi du projet a-t-il correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

DURABILITÉ ET APPROPRIATION

- Les petites entreprises (microprojets) créées pour les bénéficiaires sont-elles toujours fonctionnelles et répondent-elles aux besoins du marché de leurs communautés ? Combien de ces microprojets sont toujours fonctionnels ? Les infrastructures communautaires réhabilitées/construites sont-elles utilisées pour fournir des services pertinents aux communautés ?
- La configuration du mécanisme de prévention et de résolution des conflits est-elle toujours fonctionnelle ?

- La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie de durabilité et de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
- Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la pertinence des efforts et des avantages ?

LA COHÉRENCE

- Dans quelle mesure le projet a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?
- Si le projet faisait partie d'un ensemble plus large de PBF, dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?
- Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

SENSIBILITÉ AU CONFLIT

- Le projet a-t-il contribué à résoudre les principaux conflits – questions sensibles au sein des communautés cibles ?
- Le projet avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
- Les capacités internes étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ?
- Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?

CATALYTIQUE :

- Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?
- Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

SENSIBLE AU GENRE

- Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes et des hommes dans la conception du projet (y compris dans l'analyse des conflits, les déclarations de résultats et les cadres de résultats) et la mise en œuvre ?
- Les engagements pris dans les propositions de projet pour une consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ?
- Si les groupes cibles (femmes et hommes) ont subi des impacts imprévus, le projet a-t-il pris les mesures appropriées ?

TOLÉRANCE AU RISQUE ET INNOVATION

- Si le projet a été qualifié de « risque élevé », les risques ont-ils été surveillés et atténués de manière adéquate ?
- Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle innovante ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?

2.3. Matrice d'évaluation

Voir Annexe 2.

3. Méthodologie

3.1. Portée de la méthodologie

3.1.1. Présentation de la zone de l'évaluation

L'évaluation s'est réalisée sur une partie représentative des bénéficiaires de la préfecture de la Ouaka. Les investigations ont eu lieu sur deux axes principaux : axe Bambari et axe Aviation car ces deux axes regroupaient au moins 60% des bénéficiaires des différentes activités et étaient faciles d'accès en termes de sécurité et de route d'une part. D'autre part, sur ces axes, la disponibilité des autorités locales en vue de faciliter l'identification des bénéficiaires a été un aspect important dans ce choix. Près de trente (30) localités/villages ont été visités lors des échanges avec les différents acteurs communautaires (bénéficiaires et autorités communautaires).

La localisation de la préfecture de la Ouaka en RCA est présentée dans la carte ci-après.

Figure 1: Localisation de la préfecture de la Ouaka en RCA



3.1.2. Population cible de l'étude (Source des données)

Les sources de données clés qui ont été sélectionnées pour répondre à chacune des questions d'évaluation posées sont : (i) Bénéficiaires des différentes activités génératrices de revenus (homme, femme) (ii) les autorités communautaires (leaders traditionnels, religieux), (iii) autorités administratives (Préfet et Maire) ; (iv) organisations de la société civile : associations de la jeunesse et des femmes ; (v) Agents des Services Techniques Décentralisés (moyens d'existence/AGR, protection et cohésion sociale, violence basée sur le genre), (vi) Équipe programme OIM RCA.

3.2. Méthodes de collecte et d'analyse des données

Les deux méthodes qualitative et quantitative ont été utilisées comme méthode de collecte de données auprès des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet :

La revue littéraire :

Elle a porté sur l'analyse des différents documents du projet : (1) documents permettant de disposer des données quantitatives : rapports de suivi des activités, rapports financiers, rapports de suivi des

partenaires de mise en œuvre, rapports d'enquêtes sur le projet, (2) documents contenant plus de données qualitatives : modules de formations, document conceptuel de projet (Proposal), politiques nationales dans le secteur de l'éducation, etc.

La collecte de données quantitatives :

Les bénéficiaires des différentes activités génératrices de revenus (homme, femme) ont été les acteurs clés de cette collecte de données où il leur a été administré des questions sous forme de questionnaires permettant de disposer d'informations quantitatives.

La collecte de données qualitatives :

Les interviews ont été réalisées à plusieurs niveaux :

Au niveau communautaire :

- Entretien en focus group avec les bénéficiaires des AGR où des focus group femme et des focus group ont été animés ;
- Entretien en focus group avec les membres des organisations de la société civile : associations de la jeunesse et des femmes ;
- Entretien en focus group avec les leaders communautaires ;

Au niveau institutionnel

- Entretien individuel avec les responsables administratifs : Préfet et Maire ;
- Entretien individuel avec les responsables des services étatiques de la préfecture de (a) Ministère en charge de la défense, production agricole, pastorale et environnement/ moyens d'existence/AGR, (b) ministère de la protection et cohésion sociale, (c) ministère de la promotion de la femme et genre/violence basée sur le genre ;
- Entretien individuel avec les responsables nationaux DDR (Bangui) ;
- Entretien individuel avec l'équipe technique OIM.

Comme évoqué plus haut, les méthodes de collecte de données sont : (i) les entretiens individuels, (ii) les groupes de discussion ou focus group.

3.3. Echantillonnage

L'échantillonnage **aléatoire**, où chaque bénéficiaire a la même probabilité ou une probabilité connue, a été utilisé. Sur la base des bénéficiaires qui ont suivi les différentes formations en AGR et la possession de badge, nous avons avec l'appui des autorités communautaires identifié les bénéficiaires dans les différentes localités visitées avant de procéder au choix de l'effectif à enquêter. Le choix final de l'échantillon a tenu compte de la disponibilité du bénéficiaire pour suivre tout le déroulement des entretiens.

Nous avons effectué un échantillonnage avec 95% de taux de confiance et 05% de marge d'erreur au sein de l'ensemble des sites visités. Ainsi, **375 bénéficiaires ont été interviewés**, soit un taux de réalisation de 101% .

Pour ce calcul nous avons utilisé la formule suivante :

n = taille de l'échantillon

$$n = \frac{\frac{z^2 \times p (1-p)}{e^2}}{1 + \left(\frac{z^2 \times p (1-p)}{e^2 N} \right)}$$

z = intervalle de confiance de 95% avec une marge d'erreur de 05% ($Z\alpha = 2,26$).

p = pourcentage de la population sous le seuil de pauvreté (en moyenne 50%).

e = marge d'erreur ($e = 05\%$).

N = taille de la population à enquêter (au moins 25000 bénéficiaires pour les sous-préfectures cibles du projet CVR).

Le tableau ci-après présente la répartition des enquêtés.

Tableau 1: Répartition des bénéficiaires enquêtés par type d'AGR

Domaine d'activité/AGR	Effectif enquêté			
	Total	NB Femmes	NB Hommes	Pourcentage AGR
Briqueterie	22	0	22	5,87%
Friperie	14	6	8	3,73%
Ciné vidéo (Accessoires)	16	0	16	4,27%
Commerce, alimentation	126	50	76	33,60%
Couture	25	13	12	6,67%
Restauration	29	29	0	7,73%
Maçonnerie	11	0	11	2,93%
Maraîchage	36	30	6	9,60%
Menuiserie	38	0	38	10,13%
Aviculture	37	10	27	9,87%
Charge Batterie	22	0	22	5,87%
Total	375	138	238	100,00%

La collecte de données qualitatives :

Les interviews ont été réalisées à plusieurs niveaux :

Type d'entretien	Dans la zone d'intervention
Entretiens en groupe de discussion	
Jeunes surtout (hommes et femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • 03 focus group filles • 03 focus group hommes
Entretiens en focus group avec les membres des organisations de la société civile : association de femmes et de jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • 02 focus group avec des membres d'associations de femmes • 02 focus group avec des membres d'association de jeunes
Entretien focus group avec autorités communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • 08 focus group
Entretiens individuels	
(a) Ministère en charge de la défense, production agricole, pastorale et environnement/ moyens d'existence/AGR, (b) ministère de la protection et cohésion sociale, (c) ministère de la promotion de la femme et genre/violence basée sur le genre	04 entretiens avec les responsables préfectoraux de services techniques étatiques
Total	18

3.4. Techniques et Outils de collecte de données

Les deux méthodes de collecte de données quantitative et qualitative ont été utilisées lors de la collecte des données sur le terrain. Le questionnaire pour la collecte de données quantitatives a comporté des questions fermées et ouvertes par endroits permettant d'apporter des réponses quantitatives. Pour les informations d'ordre qualitatives, le guide d'entretien a constitué l'outil de préférence et a comporté des questions d'opinions et de justification.

Le questionnaire a été administré par les enquêteurs et superviseurs qui maîtrisent la langue locale des communes cibles et ont de l'expérience dans l'administration de tels outils. Ceux-ci ont été formés avant d'aller sur le terrain.

Le guide d'entretien a été administré par les consultants nationaux associés au chef de mission, lesquels ont une maîtrise parfaite du déroulement de tels outils. Le chef de mission a assisté ces consultants dans l'animation des différents focus group et discussions. Aussi, le consultant principal/évaluateur a effectué les échanges au niveau central dans les chefs-lieux de préfectures et à Bangui avec les acteurs institutionnels.

3.5. Déroulement de l'étude sur le terrain

3.5.1. Formation des enquêteurs / superviseurs

Avant d'aborder la phase terrain, une formation a été dispensée au profit des assistants de collecte de données. Cette formation, qui a duré une journée, a permis d'harmoniser les compréhensions sur les objectifs, les questions, les cibles et les outils de l'évaluation d'une part, et d'autre part, un accent particulier a été mis sur les aspects éthiques dans une recherche surtout sur le respect des dignités humaines selon les lois centrafricaines, sur la méthodologie, les comportements des agents et les

techniques d'utilisation des outils de collecte étaient entre autres aspects abordés lors de ces formations. Douze (12) assistants de collecte dont 50% de femmes ont pris part à cette formation.

Tous les enquêteurs qui ont effectué la collecte de données dans les différentes localités sont ressortissants de ces communes. Il n'y a pas eu d'importation d'enquêteurs d'autre préfectures vers celle de la Ouaka. Nous avons priorisé cette approche au regard du contexte sécurité dans les localités.

En outre, il faut spécifier que lors des formations de ces agents de collecte de données, le contenu du formulaire a été traduit dans l'une des langues parlées au niveau des différentes communes cibles de l'étude, afin d'harmoniser les termes à utiliser lors de l'explication des questions aux personnes interrogées en leur langue.

3.5.2. Pré-test sur le terrain

Comme prévu, un pré-test des outils de collecte de données et de la méthodologie d'échantillonnage a été effectué. Chaque enquêteur a administré un questionnaire (bénéficiaires) et chaque consultant associé a administré l'outil adressé aux autorités et associations. Ce pré-test a permis d'avoir une idée sur la bonne compréhension des questions qui seront posées, leur ordre chronologique et leur maîtrise par les Agents de collecte. Il a permis de mesurer le temps réel mis par les enquêteurs pour renseigner un questionnaire selon qu'ils sont en face d'une personne, ensuite d'avoir une idée sur le comportement des interrogés vis-à-vis des questions posées par l'enquêteur. A l'issue de ce test, des enseignements ont été tirés et mis en œuvre lors de la collecte de données.

3.5.3. Processus de collecte des données

Les équipes d'enquête de l'évaluateur ont conduit les opérations de collecte de données au niveau des structures administratives et les personnes sélectionnées tel qu'indiqué plus haut. Les acteurs indiqués dans le tableau de synthèse de la taille de l'échantillon correspondent à l'effectif de chaque type d'acteurs interrogés dans le cadre de cette mission. Cette collecte des données a été conduite avec la plus grande attention et a commencé par la prise de contact avec les acteurs impliqués et les autres organisations concernées. Les périodes propices de travail et de passage des assistants de collecte ont aussi été considérées.

- *Rencontres avec les partenaires techniques et de mise en œuvre du projet*

Les rencontres ont été effectuées par le Consultant principal de l'étude et les consultants nationaux associés en ce qui concerne les échanges avec les autorités administratives, les services techniques de l'Etat, en négociant à l'avance des rendez-vous pour les différentes rencontres. Elles ont permis d'échanger avec ces acteurs centraux afin de recueillir des informations sur leur perception des réalisations du projet en termes de forces et de faiblesses notées et de suggestions en vue d'améliorer les interventions futures.

- *Rencontre avec les groupes cibles*

Pour les interrogations des personnes/acteurs concernés du projet CVR, les questionnaires et guide d'entretien ont été finalisés et remis aux assistants de collecte. Ceux-ci se sont déployés sur le terrain selon l'organisation retenue. Dans chaque site, les assistants se sont arrangés à interviewer les personnes retenues en tenant compte de la position géographique

3.5.4. Contrôle de la qualité des données

Le contrôle de la qualité des données a été fait à travers :

- L'organisation des séances de compte rendu entre l'évaluateur principal et les coordinateurs de terrain/consultants nationaux en vue d'examiner le contenu et la qualité des données recueillies ;
- L'examen par le chef de mission/Evaluateur d'au moins 10% des formulaires renseignés et envoyés sur le serveur avant la fin du travail sur le terrain afin de s'assurer que toutes les questions ont été répondues et vérifiées par l'équipe de suivi-évaluation du projet CVR ;
- L'assurance que les réponses sont appropriées et bien comprises,
- A l'issue de la revue journalière des formulaires renseignés et guide d'entretien, des mesures ont été prises en vue de corriger les insuffisances notées dans la collecte de données et de renforcer les capacités de toute l'équipe sur place et aussi de s'assurer que les termes éthiques de l'approbation seront aussi revus et pris en compte ;
- Lorsqu'une insuffisance est notée chez un enquêteur, les autres enquêteurs sont immédiatement interpellés à ce sujet de sorte que cela ne se reproduise plus durant le reste du processus de collecte de données, ceci par appel téléphonique, en vue de passer le message en temps réel ;

3.6. Analyse de données

A l'issue de la collecte des données, un programme rigoureux de traitement a été mis en place afin de livrer des statistiques fiables pour la rédaction du rapport à travers le développement d'un plan d'analyse en commun accord avec l'équipe de suivi-évaluation de OIM.

✓ *Analyse des données quantitatives*

L'analyse des données quantitatives des résultats de l'étude a été surtout descriptive et analytique pour résumer les résultats clés. Ils ont été présentés sous forme de tableaux statistiques. Les données ont été analysées suivant les réponses aux questions évaluatives : les tris à plat, le calcul de la moyenne, des fréquences, de la dispersion, de la variable, de l'écart type selon la réponse recherchée, etc. Le traitement et l'analyse des données ont été faits à l'aide du logiciel EXCEL et SPSS version 20.

✓ *Analyse des données qualitatives*

Le processus de traitement et d'analyse des données qualitatives se présente comme suit :

Transcription des entretiens

A la fin de la journée, les consultants nationaux ont fait immédiatement une transcription des entretiens individuel ou de focus groupe dirigés en français et dans des fichiers Word. Une fois que la transcription est achevée, les consultants nationaux l'ont transmise à l'évaluateur pour la dernière vérification de la qualité de la transcription. A l'issue de cette étape, les entretiens ont été regroupés dans des fichiers différents et sauvegardés sur différents supports numériques. Un identifiant a été attribué à chaque entretien en fonction de l'acteur interviewé.

Lecture des entretiens et élaboration des « Codes Book »

Une fois la transcription terminée, tous les fichiers ont été passés en revue en vue de s'assurer que les transcriptions ont été bien faites. A la suite et partant des thèmes contenus dans les guides

d'entretiens et des réponses des interviews, des mots (ou codes) ou des expressions ont été sélectionnés pour servir de clés de codage de tous les contenus des discussions. Deux « codes book » ont été élaborés : un pour les entretiens individuels et l'autre pour les focus groupes.

Importation des fichiers dans le logiciel NVIVO10 et encodage

Tous les fichiers Word ont été importés dans un masque d'encodage préparé dans le logiciel NVIVO. Une fois les fichiers importés, le gestionnaire de base de données a procédé à la lecture systématique de tout le contenu du fichier et avec l'aide des outils disponibles dans le logiciel, il a marqué d'une couleur tous les passages en lien avec les différents mots clés identifiés. Précisons qu'une même partie du document peut être encodés plusieurs fois. Le gestionnaire de base de données commis à cette tâche a procédé ainsi tant avec les fichiers des entretiens individuels qu'avec ceux des focus group. Cette phase a pris un peu de temps, elle a été minutieuse.

Assemblage et résumé des contenus des mots clés

Une fois l'encodage finalisé, il s'impose de disposer d'une base de données pour l'analyse. Cette base a été constituée par les différentes parties des discussions en lien avec les clés de codage identifiées. Ainsi, dans un premier temps, un regroupement de toutes les parties des différents entretiens a été fait par clé de codage dans un fichier et importé dans le logiciel Word. A la fin de cet exercice, on disposait d'un fichier qui consigne les contenus des entretiens par clé de codage. Dans un second temps, il a procédé à un résumé du contenu de chaque clé de codage. Pour ce faire, l'évaluateur a procédé à une lecture des contenus des différents clés codage. Un résumé contenant les différentes idées émises par clé de codage a été fait en prenant soin de consigner les verbatims les plus pertinents. Ce sont ces résumés qui ont constitué la base de l'analyse.

3.7. Aspects réglementaires et éthiques

Procédure de consentement libre et éclairé

La participation à l'étude étant basée sur le volontariat, un avis de consentement libre et éclairé a été demandé à tout individu sollicité pour fournir les renseignements voulus. Pour l'ensemble des acteurs impliqués : (a) bénéficiaires et (b) autorités locales ; l'enquêteur et ou le consultant national a lu à l'attention de l'enquêté le texte de la fiche d'information et a répondu à d'éventuelles questions de clarification. C'est seulement lorsque l'approbation verbale de la personne enquêtée a été obtenue, que l'agent de collecte a déroulé le questionnaire

Confidentialité

Toutes les informations collectées sur le terrain ont un caractère confidentiel et ne sont accessibles que par une catégorie de personnes (consultants, responsables du projet CVR). Aucune information d'identification n'a été présentée dans les données synthétisées des entrevues. De plus, les résultats sont présentés de manière à ne pas permettre d'identifier un participant quelconque.

Contrôle et sécurité au moment de la collecte des données

Les interviews ont été menées dans des lieux appropriés, discrets, neutres et privés où les participants se sont sentis à l'aise et ont conversé librement sans soucis d'être entendus ou identifiés à l'externe. Toutes les données ont été examinées par le superviseur pendant le test et au démarrage de la collecte jusqu'à ce que les enquêteurs maîtrisent ces aspects pour s'assurer qu'il n'y a pas d'informations qui révèlent l'identité d'un participant.

3.8. Limites et stratégies d'atténuation proposées

L'équipe d'évaluation a travaillé en étroite collaboration avec les différentes équipes en charge de la sécurité de l'OIM, des agents de sécurité de la préfecture de Bambari en vue d'atténuer les risques sécuritaires lors des visites sur le terrain.

Les contraintes logistiques ont aussi influencé l'enquête sur le terrain en raison de la dégradation des routes, de la pluie et de la pénurie du carburant. A cet effet, les véhicules adaptés comme les véhicules tout terrain ont été mobilisés à partir de Bangui, de même ces véhicules ont été approvisionnés en carburant à partir de Bangui et ont emporté avec eux une réserve de carburant.

L'évaluation a eu lieu deux ans après la clôture du projet, mais cela n'a pas eu d'impact négatif sur l'identification des bénéficiaires qui devaient participer aux différents échanges et interviews organisés dans le cadre de l'évaluation ; ces bénéficiaires ont pu facilement être identifiés au sein des communautés bénéficiaires du projet. Il faut préciser que l'équipe de l'évaluation n'a travaillé qu'avec une partie des bénéficiaires ; tous les bénéficiaires sélectionnés pour l'évaluation l'avaient été sur la base de la fonctionnalité de leur AGR ; de ce fait, il n'est pas possible d'affirmer ou d'infirmer qu'au moment de l'évaluation tous les bénéficiaires avaient des AGR fonctionnelles, vu que l'échantillon ne s'est fait que sur une partie d'entre eux.

Afin de faciliter la collecte des données sur le terrain, l'équipe d'évaluation a travaillé en étroite collaboration avec les représentants des acteurs locaux (leaders communautaires et religieux, autorités administratives, autres) pour informer à l'avance et au fur et à mesure que les enquêtes progressaient les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Enfin, les investigations dans le cadre de l'évaluation ont eu lieu dans une partie représentative de la zone d'intervention du projet CVR dans le Grand Bambari. Les analyses de ces données ont été faites en conséquence et suivant la méthodologie de l'évaluation où il était question de travailler avec une partie représentative des acteurs impliqués. Ce qui signifie que cela n'a pas eu d'impact négatif sur l'évaluation.

4. Résultats /Constatations

4.1. Pertinence

Que fait le projet CVR dans la préfecture de la Ouaka ?

Le projet CVR intervient à travers trois (3) résultats. Plusieurs activités/produits sont identifiés et planifiés au niveau de chaque résultat. Le tableau ci-après présente ces activités objet de notre analyse dans tout ce rapport.

Tableau 2: Résultats et activités du projet CVR

Résultat	Actions/Produits
Résultat 1 : Réalisation de la réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles pour le programme national de DDR dans leurs communautés, grâce à leur participation conjointe avec des jeunes locaux ayant des capacités de transformation de conflits, dans la mise en œuvre de projets d'infrastructure communautaire à haute priorité, identifiés comme tels par les CL des communautés cibles.	<p>Produit 1.1 Achèvement de la mise en place de comités locaux (CL) entièrement représentatifs et opérationnels dans toutes les communautés ciblées achevées, grâce à la création de nouveaux CL ou à l'amélioration des CL existants selon le projet SOPS mis en place et du soutien des CL.</p> <p>Produit 1.2 Achèvement de l'identification et enregistrement de tous les membres des groupes armés et des jeunes locaux ayant une capacité de transformation de conflit tel que ratifié par les CL des communautés cibles</p> <p>Produit 1.3 Identification, hiérarchisation et mise en œuvre de projets d'infrastructure communautaire critiques, réalisés par le biais de la rémunération contre travail par des bénéficiaires</p> <p>Produit 1.4 Réalisation de l'éducation civique, l'alphabétisation, la sensibilisation pacifique à la coexistence effectuée et la réinsertion sociale des bénéficiaires</p>
Résultat 2 : La réinsertion économique de tous les bénéficiaires directs de CVR obtenue grâce à une formation professionnelle / compétente vérifiée par le marché, à la formation, au tutorat et au développement des activités génératrices de revenus.	<p>Produit 2.1 Réalisation d'Étude de marché locale des opportunités économiques existantes pour les AGR</p> <p>Produit 2.2 Etablissement de Réseaux de mentorat / tutorat local.</p> <p>Produit 2.3 Soutien à la création d'activités génératrices de revenus durables (AGR) sous la forme d'une formation professionnelle / compétente vérifiée par le marché, y compris une formation de base sur les compétences en affaires (formation de courte durée sur « créer votre entreprise »), formation professionnelle sur le terrain ou apprentissage, et / ou soutien à la création de micro-entreprises.</p>
Résultat 3 : Accroissement de la cohésion sociale, coexistence pacifique et résilience des communautés cibles grâce à la participation (a) des bénéficiaires de la CVR, (b) des membres des CL, (c) des autorités	<p>Produit 3.1 Réalisation de sessions de formation (i) à l'éducation civique intensive et (ii) à la coexistence pacifique, y compris (iii) les droits de l'homme, la citoyenneté, la coexistence pacifique parmi les membres de la communauté, l'utilisation de moyens pacifiques pour régler les différends intercommunautaires comme alternative à la violence, au respect et à la valorisation des diversités culturelles / religieuses / ethniques / sexo-spécifiques des communautés.</p> <p>Produit 3.2 Formation des membres du comité local sur la gestion et la prévention des conflits, notamment la médiation, les règlements pacifiques des litiges intercommunautaires, la gestion des rumeurs et la vérification des informations sur les menaces de sécurité.</p> <p>Produit 3.3 Mise en place d'un réseau local d'animateurs</p>

Résultat	Actions/Produits
locales et des acteurs locaux clés dans certaines (i) formations, des (ii) campagnes de sensibilisation et le (iii) renforcement du dialogue communautaire, y compris des (iv) mécanismes pour le règlement pacifique des litiges intercommunaux en tant qu'alternative à la violence.	formés grâce à une approche TOT sur la gestion et la prévention des conflits.
	Produit 3.4 Conception et mise en œuvre de campagnes de sensibilisation axées sur la communauté sur la cohésion sociale, la coexistence pacifique, l'utilisation du dialogue communautaire pour le règlement des litiges intercommunaux et le rejet de la violence.
	Produit 3.5 Conception et mise en œuvre de campagnes de sensibilisation communautaires sur les risques liés à la circulation illégale d'armes et au soutien aux initiatives dirigées par les autorités locales pour le transfert volontairement des armes (en coopération avec l'UNMAS et la MINUSCA DDRR pour la gestion des armes / munitions / explosifs).
	Produit 3.6 Mise en place des mécanismes d'alerte précoce / réponse précoce pertinents au niveau de la communauté Bambari et cible en utilisant la surveillance locale et au niveau du programme des indicateurs clés de sécurité / tension.
	Produit 3.7 Renforcement des « Radios Communautaires » locales, assurant un échange d'informations plus opportun et précis, réduisant l'impact négatif des rumeurs, soutenant un réseau plus efficace des acteurs clés de prévention / résolution des conflits, ainsi que l'animation des campagnes globales de sensibilisation et d'information.

L'analyse du tableau montre qu'une diversité d'activités ont été planifiées et mises en œuvre dans le cadre de ce projet de renforcement de la cohésion sociale dans la préfecture de la Ouaka.

QE 1 : Le projet était-il pertinent pour aborder la participation des jeunes aux conflits armés, les tensions/conflits inter et intracommunautaires/religieux, la participation des femmes aux initiatives de consolidation de la paix, le développement des compétences des jeunes et leur participation aux initiatives de relèvement communautaire ?

Notre analyse à ce niveau est structurée en trois (3) niveaux : (i) spécification des causes et des conséquences de la participation des jeunes aux conflits armés, les tensions/conflits inter et intracommunautaires/religieux ; (ii) identification des contraintes/défis que rencontrent les jeunes et les femmes dans la participation aux initiatives de consolidation de la paix, le développement des compétences des jeunes et leur participation aux initiatives de relèvement communautaire et (iii) l'effectivité de la participation des jeunes et des femmes dans l'implémentation des différentes actions du projet CVR en réponse aux défis/difficultés spécifiées.

Les données sur la participation des jeunes aux conflits dans la préfecture se présentent dans le tableau ci-après. Ces données sont issues de la l'analyse de la situation effectuée par OIM en début de projet, triangulées avec celles rapportées par les acteurs rencontrés en guide de rappel des causes et conséquences de cette participation des jeunes en début de projet dans la zone d'intervention.

Type de participation de jeunes aux conflits armés	Causes	Conséquences
Participation des jeunes aux conflits armés de façon générale	<ul style="list-style-type: none"> • La pauvreté, • Le suivisme, 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes en vies humaines, en majorité les jeunes, • Arrêt des études des jeunes,

Type de participation de jeunes aux conflits armés	Causes	Conséquences
	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'emploi, • L'ignorance/analphabetisme, • Le règlement de compte, • La manipulation politique, • La haine et les considérations religieuses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes des biens des communautés et des infrastructures de base des populations, • Émergence de troubles mentaux, • Fragilisation de la cohésion sociale, • Violence communautaire, • L'avènement de la famine au sein de la communauté, • Méfiance intercommunautaire et inter-religieuse, etc
Participation des jeunes aux conflits intercommunautaires entre deux communautés différentes dans la préfecture	<ul style="list-style-type: none"> • L'injustice et les mauvaises pratiques de justice, • L'ignorance/analphabetisme, • Mauvaise considération ethniques et croyance à la supériorité ethnique, • Manipulation politique et recherche de pouvoirs, • Considérations religieuses entre les cultivateurs et les éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tuerie entre les deux communautés et perte familiale, • Méfiance inter communautaire, • Pertes de capital humain, • Perte de l'économie, • Violence générale, • Souffrance des enfants, • Décès/perte de vie humaines et augmentation des handicapées, • Divorce au sein des foyers, etc.
Participation des jeunes aux conflits intra-communautaires, c'est-à-dire entre les membres d'une même communauté	<ul style="list-style-type: none"> • L'infidélité, • L'intérêt personnel, • La haine, • La cupidité, • Le foncier rural, • Le partage des biens, • Le favoritisme, • La mauvaise gestion des biens et ressources communautaires, • La jalousie, • La mauvaise gouvernance, • Le partage de l'héritage, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Divorce au sein des couples, • Division dans les familles et dans la communauté, • Violences avec parfois des pertes en vies humaines, • Abandon de la localité par certains membres de la communauté, • Perte de biens et ressources, • Lenteurs dans le développement local, • Avènement du banditisme, etc.
Participation des jeunes aux conflits interreligieux, c'est-à-dire entre les membres de la communauté qui pratiquent des religions différentes	<ul style="list-style-type: none"> • Fausses considérations doctrines religieuses (prétendant que les pratiques de sa religion sont les meilleures), doctrines religieuses, • Conflit de leadership, • Mauvaise interprétation des messages religieux, etc 	<ul style="list-style-type: none"> • Division au sein de la communauté, • Méfiance mutuelle, • Haine, • Manque d'amour du prochain, • Abandon des lieux de prière, • Destruction des biens, • Conflits familiaux, etc.

En effet, le projet dans sa conception a fait une analyse de la situation dans la préfecture de la Ouaka afin de disposer des informations sur les causes et les conséquences des conflits armés et des tensions dans les communautés. L'analyse effectuée en son temps a fait ressortir les causes et conséquences spécifiés par les différents acteurs rencontrés lors de nos investigations sur le terrain. Les effets néfastes évoqués et cités de part et d'autre ont orienté la conception du projet vers des actions permettant d'atténuation ces effets/ conséquences induits par la participation de ces jeunes à ces conflits armés et tension au sein des communautés. Les défis et contraintes notés ci-après viennent renforcer les choix opérés dans cette identification d'action spécifique en réponse à la participation de

ces jeunes surtout à ces actions de fragilisation de la cohésion sociale dans cette préfecture de la Ouaka.

En outre, tout comme dans le cas précédent les données sur les défis/enjeux auxquels sont confrontés les jeunes et les femmes dans leur participation à la consolidation de la paix et de la cohésion, sont synthétisées dans le tableau ci-après.

Volet de participation des Jeunes et femmes	Enjeux / contraintes /défis à cette participation
Jeunes en matière de participation aux initiatives de consolidation	<ul style="list-style-type: none"> Le manque de soutien des jeunes, Conflits de génération entre les jeunes et les adultes, Faible niveau de compétences des jeunes, Faible organisation des jeunes, Insuffisance de moyens financiers pour mener des AGR afin de pouvoir quitter les groupes armés
Les jeunes en matière de participation aux initiatives de développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> L'insuffisance d'appui/accompagnement, Insuffisance de formation, L'analphabétisme des jeunes, Faible niveau d'instruction ;
Les jeunes en matière de participation aux initiatives de relèvement communautaire	<ul style="list-style-type: none"> La mauvaise structuration des associations des jeunes, Le faible niveau de compétences et instructions des jeunes, La consommation de la drogue, Le manque d'emploi pour des jeunes non diplômés et diplômés, L'insuffisance de soutien aux AGR des jeunes, etc.
Femmes en matière de participation aux initiatives de consolidation de la paix et de développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> La faible implication des femmes dans les rencontres, Réunions et activités dans la communauté, Les considérations religieuses où la famille ne doit pas participer aux rencontres des hommes, La pression du pouvoir conjugal, L'interdiction à l'instruction pour les femmes dans certaines familles, Le poids des coutumes où les femmes n'ont pas de mot dans la prise de décision des affaires communautaires ;
Les femmes en matière de participation aux initiatives de relèvement communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Le manque de confiance en soi, La faible implication des femmes dans les différentes initiatives, Le faible niveau d'instruction, L'insuffisance de formation, L'insécurité, Le poids des coutumes

Enfin, les participants aux différentes discussions organisées lors des investigations sur le terrain ont affirmé dans leur majorité que les jeunes participent aux initiatives de consolidation de la paix dans leur communauté. Il en a été de même lors des échanges individuels, où 100% des répondants l'ont affirmé. Ceci à cause des effets néfastes du conflit armé subi par toute la population. La participation des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix dans leur communauté se fait à travers : la création des associations de jeunes, la mise en place des comités locaux de paix, la création des groupements des AGR, l'organisation de cadre d'expression des jeunes comme la « marche », la participation aux différentes sessions de formation et de sensibilisation organisées par les acteurs

nationaux et internationaux dans ce cadre. Les participants à ces échanges ont reconnu que les jeunes participent aux initiatives de développement des compétences dans leur communauté, en vue de permettre la reprise des actions de développement local. Aussi 100% des femmes et des hommes interrogés individuellement ont fait la même déclaration. Cette participation aux développements des compétences se traduit par la participation aux formations organisées par les intervenants, la mise en place de groupement de développement. Aussi, les acteurs locaux, participants aux groupes de discussion et répondants individuels, affirment que les jeunes participent aux initiatives de relèvement communautaire dans leur communauté en vue de garantir la paix, de participer au retour de la cohésion sociale et ne plus retourner dans les conflits communautaires. Cette participation aux initiatives de relèvement communautaire se fait par la communication et l'alerte des autorités sur les menaces dans la zone.

De même, il ressort des échanges avec les acteurs locaux à 98% chez les individuels que les femmes participent aux initiatives de consolidation de la paix dans la communauté, car elles ont beaucoup souffert pendant les conflits, en vue de lutter contre la pauvreté, participer à la stabilisation familiale. Pour certains, ce sont les femmes qui sont à l'initiative des actions de consolidation de la paix. La participation de ces femmes se fait à travers : la création d'AGR, les conseils à la jeunesse et aux époux, la mise en place d'associations de femmes, la sensibilisation des jeunes sur la prévention des conflits. Les participants aux discussions de groupe et 98,60% des répondants aux questionnaires individuels ont affirmé que les femmes participent aux initiatives de développement des compétences dans leur communauté car soucieuses du développement de leur communauté et de la cohésion sociale tant recherchée. Cette participation des femmes aux initiatives de développement des compétences dans la communauté se fait à travers l'organisation de réunion entre les femmes, la création des groupements de femmes, la participation des femmes aux sessions de formation et de sensibilisation. Comme dans les cas précédemment cités, il ressort que les femmes participent aux initiatives de relèvement communautaire dans leur communauté en vue de contribuer au développement et garantir la paix. De même, cela se fait par les activités citées plus haut en termes d'organisation, de rencontre des femmes.

Nous constatons que les jeunes et les femmes ont activement participé à la mise en œuvre des différentes actions planifiées par le projet CVR dans cette préfecture au regard du fort taux signifié par les interviewés. Les raisons de leur participation montrent que ces actions sont bien fondées et répondent effectivement à leur besoin. En fait, le projet CVR a renforcé le dialogue entre les autorités locales et les communautés à travers la mise en place de Comités Locaux pour promouvoir des mécanismes de prise de décision transparents et inclusifs. La mise en place de ces CL a suivi une approche participative avec la participation de représentants de tous les acteurs clés au niveau communautaire : autorités locales, ministères concernés, organisations de la société civile (c'est-à-dire femmes, jeunes, acteurs économiques et groupes religieux, en particulier -réseaux religieux). Le projet a accordé une attention particulière aux jeunes à travers les nouvelles opportunités d'activités génératrices de revenus (AGR) en vue de lutter contre le sentiment de négligence chez les jeunes, principal facteur d'instabilité pour les communautés. L'identification des jeunes locaux comme bénéficiaires par les CL s'est à travers des critères de sélection discutés, convenus avec les membres des CL et inclus dans les dirigeants des CL. Tout au long du processus, l'OIM a garanti la transparence et l'inclusivité grâce à des campagnes de communication à grande échelle qui comprenaient des réunions publiques/municipales.

QE 2 : Le projet était-il pertinent pour fournir des moyens de subsistance alternatifs et des opportunités d'emploi temporaire aux bénéficiaires cibles dans le but de réduire la participation des jeunes aux conflits armés et le projet a-t-il répondu de manière adéquate aux autres besoins et priorités des groupes cibles/bénéficiaires ?

Les principaux enjeux / contraintes /défis auxquels sont confrontés les jeunes dans le domaine des moyens de subsistance (AGR) et d'opportunités d'emploi (temporaire) dans leur préfecture se résument à : l'insuffisance et manque de moyens financiers, l'insuffisance de compétences technique en AGR, l'insuffisance dans le ciblage des bénéficiaires au cas où il y a des opportunités. Les besoins spécifiques pour les AGR sont : faciliter l'accès aux crédits, formation en organisation et en gestion, relance des activités HIMO, renforcement des compétences en AGR, création d'associations de femmes, accompagnement des femmes à l'installation à l'issue de la formation, appui en équipement/matériels pour les différentes activités de production.

Par ailleurs, les principaux enjeux / contraintes /défis auxquels sont confrontés les jeunes et les femmes dans les autres domaines (santé, éducation, eau, etc.) dans la préfecture sont : insuffisance/manque d'eau potable, manque de structure de formation qualifiante, insuffisance de structures sanitaires équipées (hôpital de référence), insuffisance d'infrastructure Wash, insuffisance d'infrastructures éducatives. Au niveau de la gestion des infrastructures de base les contraintes/difficultés rencontrées sont : mauvaise gouvernance des comités de gestion des différentes infrastructures, non implication des Jeunes et des femmes dans cette gestion, insuffisance d'infrastructures de base, mauvais ciblage des sites d'implantation. Au titre des besoins spécifiques en matière de gestion des infrastructures communautaires nous avons entre autres : l'implication de toutes les parties prenantes dans les comités de gestion, renforcement des compétences techniques en gestion et gouvernance des comités des infrastructures de base, appui à la réalisation de nouvelles infrastructures.

Le projet CVR dans sa conception a planifié et mise des études de marchés pour les AGR, cette étude a permis d'identifier les différentes AGR dont les bénéficiaires ont souhaité avoir un accompagnement en la matière. Il s'agit du « produit1 » du « Résultat 2 » du projet. A l'issue de ces études les insuffisances, difficultés et contraintes auxquelles étaient confrontés ces acteurs locaux que sont en particulier les jeunes ont été identifiées et analysées. Cet exercice a permis au projet CVR de prendre en compte les besoins spécifiques de ces jeunes dans ce domaine d'AGR, lesquels besoins nous ont été rappelés lors de nos échanges et synthétisés ci-dessus.

Enfin, les difficultés/contraintes que rencontrent les Radio communautaires dans leur fonctionnement sont : l'insécurité, l'insuffisance d'accompagnement/manque d'appui financier et matériel, insuffisance de compétence technique dans la maintenance des équipements de la station radio, l'insuffisance de personnel qualifié, difficulté d'accès à l'énergie électrique (carburant pour le groupe électrogène et maintenance du groupe électrogène). Pour les besoins spécifiques de la radio communautaire, on note : l'appui financier, le renforcement des compétences techniques du personnel, l'accès facile à l'énergie électrique (mise à disposition de groupe électrogène, renforcement des compétences techniques du personnel en maintenance du groupe).

Les besoins spécifiés en rappel dans ce paragraphe ci-dessus, sont pris en compte dans les actions du projet CVR au niveau du « résultat 3 » et plus spécifiquement le « produit 4 ». Les acteurs locaux sont revenus sur les blocages qu'ils avaient notés au niveau de leur radio communautaire source d'information capitale dans la localité.

En somme, le projet a mis en œuvre des activités argent contre travail où tous les bénéficiaires ont participé à parts égales à la composante argent contre travail qui comprend des activités de socialisation/sensibilisation et de renforcement des capacités. Ce programme argent contre travail avait un double objectif d'améliorer les conditions de vie immédiates des communautés ciblées et de renforcer le capital des capacités des bénéficiaires à développer des activités génératrices de revenus (AGR) durables. Les bénéficiaires de l'argent contre travail ont travaillé à la réhabilitation des infrastructures communautaires identifiées et priorisées à travers les CL.

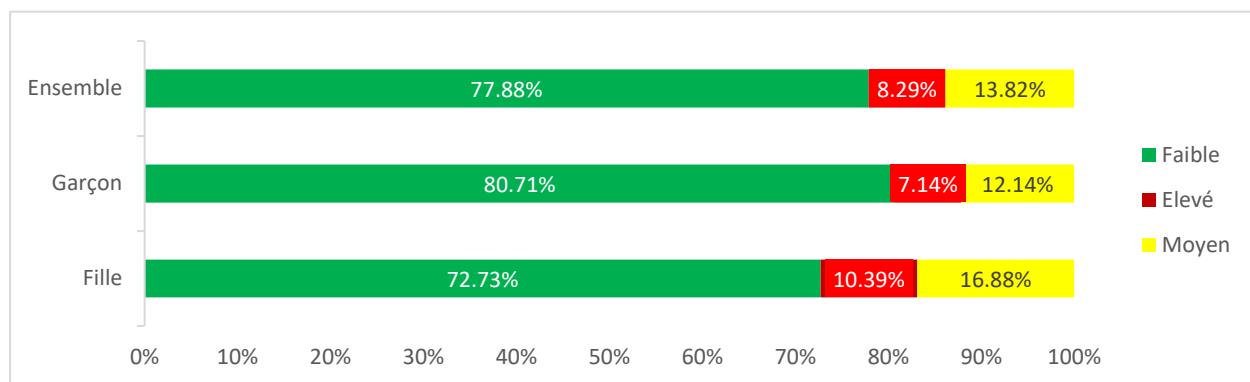
Au titre des activités individuelles et en groupement d'acteurs spécifiques (femmes surtout) le projet CVR a soutenu la mise en place d'AGR durables, sous la forme d'une formation professionnelle/de compétences vérifiée par les opportunités du marché, y compris une formation de base aux compétences commerciales (cours de courte durée " démarrez votre entreprise "), une formation en cours d'emploi ou des apprentissages, et/ ou tutorat pour la mise en place d'AGR durables sélectionnées. La mise en œuvre de ces activités principales ont permis de fournir des moyens de subsistance alternatifs aux bénéficiaires que sont les jeunes et les femmes.

QE 3 : Le projet a-t-il apporté un changement dans la façon dont les jeunes percevaient leur participation aux conflits armés et le projet a-t-il contribué à réduire la violence au sein des communautés cibles ?

L'analyse de ce point de la pertinence s'est focalisée sur deux aspects : (i) l'appréciation par les acteurs locaux du niveau actuel de la participation des jeunes aux conflits armés à l'issue de la mise en œuvre du projet et (ii) l'appréciation du niveau de réduction de la violence au sein de la communauté/préfecture à la suite de la mise en œuvre du projet dans la préfecture.

Les acteurs locaux ont affirmé dans l'ensemble lors des groupes de discussion et échanges individuels qu'il y a une réduction des conflits armés avec la participation des jeunes dans la préfecture à la suite de la mise en œuvre du projet CVR. L'analyse du graphique ci-après montre que dans l'ensemble 77,88% trouvent que la participation des jeunes aux conflits armés et aux tensions inter et intracommunautaires est faible actuellement comparativement à l'avant-projet CVR dans la préfecture. Certes, ce taux est légèrement faible chez les femmes interrogées comparativement aux hommes (72,73% contre 80,71%), mais cette proportion est fort appréciable du fait qu'elle témoigne du changement induit par le projet dans cette préfecture. Notre assertion est confirmée par les raisons évoquées par ces acteurs locaux qui ont donné cette perception. En fait, selon ces répondants, la prise de conscience des jeunes sur les effets néfastes de la crise (pauvreté, destruction des biens, fragilisation du tissu social, etc.) constitue la principale raison de changement signifié. En rappel l'effectif des personnes ayant répondues aux différentes questions de l'évaluation se composent de 138 femmes et 238 hommes, soit un total de 376 bénéficiaires.

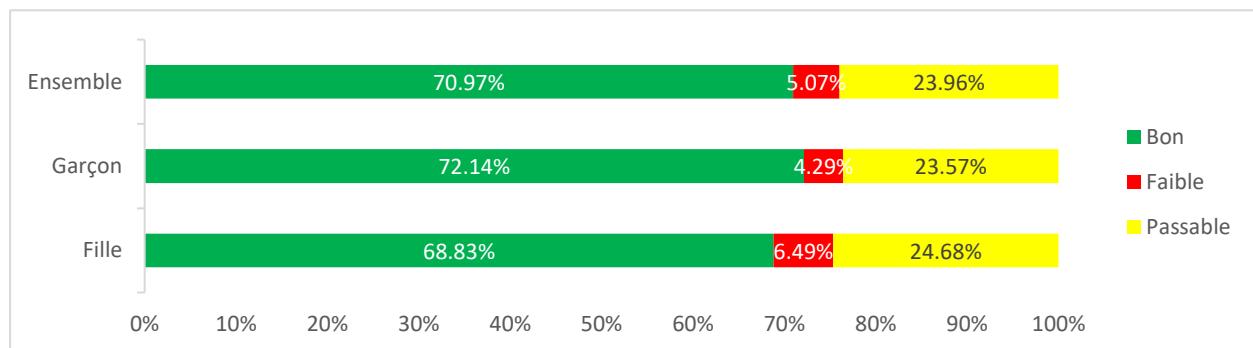
Figure 2: Appréciation du niveau actuel de la participation des jeunes aux conflits armés à l'issue de la mise en œuvre du projet



Il ressort des échanges individuels avec les bénéficiaires directs du projet CVR dans la préfecture que le niveau de réduction de la violence au sein de la communauté/préfecture suite à la mise en œuvre du projet est bon pour 70,97% des répondants. L'écart entre le taux chez les femmes et les hommes n'est pas significatif, il est de 4% au plus. Nous pensons que le taux moyen de 70% témoigne d'un changement notable dans ce domaine de violence communautaire. Au regard de la durée de l'intervention, nous disons que ce changement est encourageant. Les détails sur ces taux sont

présentés dans le graphique 2 ci-après.

Figure 3: Appréciation du niveau de réduction de la violence au sein de la communauté/préfecture suite à la mise en œuvre du projet



Dans les groupes de discussion, les participants ont signifié que les raisons de ce niveau appréciable noté sont entre autres : l'amélioration du niveau de la cohésion sociale, la prise de conscience des jeunes à travers la réduction de la consommation de la drogue, la réduction des conflits inter et intracommunautaires, de même que les conflits inter et intra religieux et aussi intergénérationnels.

QE 4 : Le projet était-il pertinent dans la mise en place d'un mécanisme local de prévention et de résolution des conflits comme alternative à la violence et le projet a-t-il contribué à renforcer les capacités des structures locales de leadership chargées de prévenir et résoudre les conflits ?

Notre analyse a porté sur la prise en compte des besoins spécifiques des acteurs locaux dans la mise en place d'un mécanisme local de prévention et de résolution des conflits comme alternative à la violence d'une part et d'autre part, le renforcement des capacités des structures locales de leadership chargées de prévenir et résoudre les conflits.

Au titre des principaux enjeux, contraintes et défis auxquels sont confrontés les organisations de la société civile et les leaders communautaires, en matière de mise en place de mécanisme local de prévention et de résolution des conflits comme alternative à la violence dans la préfecture, ce sont : l'insuffisance de compétences endogènes des acteurs locaux en la matière, l'influence des politiciens sur les initiatives dans ce domaine, la méfiance, l'insuffisance de moyens logistiques/matériels, la vengeance des uns envers les autres. Quant aux principaux enjeux / contraintes /défis auxquels sont confrontés les organisations de la société civile, les leaders communautaires, en matière de renforcement des capacités des structures locales de leadership chargées de prévenir et résoudre les conflits dans la préfecture nous avons : le faible niveau de connaissances en la matière, la menace des forces de défense et la peur, le manque de moyens financier et matériel, l'influence des politiciens.

Le projet CVR dans son « résultat 3 » a planifié et mis en œuvre des activités d'appui à la mise en place des mécanismes d'alerte précoce pertinents (produit 3.6. du résultat 3). Ces mécanismes ont été mis en place dans chaque localité à travers le renforcement des capacités des membres de la communauté sur plusieurs thématiques sur la gestion pacifique des conflits et autres comme la formation en médiation sur l'analyse et la gestion pacifique des conflits, la médiation, la facilitation de dialogue intercommunautaire dans le réseau des médiateurs. Ce sont les acquis de la communauté qui leur permet d'alerter, par anticipation, les autorités compétentes de la possibilité de survenance d'un conflit dans la communauté en question. Ces mécanismes sont mis en œuvre dans chaque communauté. Cette activité apporte une réponse spécifique aux défis organisationnels rappelés par les différents acteurs lors des discussions en groupe. Pour les autres contraintes et défis notés, les produits 3.1., produit 3.2., produit 3.3 du résultat 3 contribuent au renforcement des compétences

techniques et des capacités des différents acteurs dans ce domaine de prévention des conflits et des tensions communautaires, d'où le bien-fondé de ces activités du projet mises en œuvre dans cette préfecture.

QE 5 : Le projet était-il pertinent par rapport au mandat de consolidation de la paix de l'ONU et aux ODD, en particulier l'ODD 16 et l'UNDAF+ ainsi que le RCPCA et l'APPR ?

Le projet CVR à travers son « résultat 3 » est en alignement avec le résultat stratégique 1 de l'UNDAF+ 2018-2021 de la RCA « Consolidation de la Paix, de la Sécurité et de la cohésion sociale » qui contribue à la priorité stratégique numéro 1 du Plan de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique (RCPCA) « restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ». Le résultat 3 du projet est en lien avec aussi l'objectif stratégique 1 du HRP (2017-2019) : « Les populations affectées par les chocs ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur sécurité et leur dignité ». Comme ce résultat stratégique de l'UNDAF+ contribue à l'atteinte de l'Objectif 16 de l'Agenda 2030 (paix, justice et institutions efficaces) avec l'accent mis sur le partenariat avec les Nations Unies et les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sous le leadership du Gouvernement centrafricain. Il est également aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (L'Afrique que nous voulons), notamment les Aspirations 3 et 4 (une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits humains, de la justice et de l'Etat de droit et une Afrique pacifique et sécurisée).

Quant aux deux autres résultats 1 et 2 du projet CVR, ils sont en lien avec le Pilier 3 : « Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs » de la RCPCA.

La RCA a élaboré et signé en février 2019 un « Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine APPR ». Au niveau du point « IV. QUESTIONS SPÉCIFIQUES » spécifiquement les volets « Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR) dans son Article 6 : point c : *Les anciens membres des groupes armés participant dans le PNDDRR, volontaires à l'intégration dans les corps en uniforme de l'Etat mais qui ne rempliront pas les conditions requises, seront aussitôt orientés vers la réintégration socio-économique et « JUSTICE ET RÉCONCILIATION NATIONALE »* avec l'Article 8 : *Elles s'abstiennent de répéter ces crimes graves ou toutes attitudes et actes pouvant à nouveau les générer* ; le projet CVR contribue à la mise en œuvre de ces articles spécifiques de cet accord.

QE 6 : La théorie du changement (TdC) du projet articule-t-elle clairement les hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet a été adoptée ? est-elle censée produire le changement souhaité ? La théorie du changement est-elle fondée sur des preuves ?

Notre analyse s'articule en trois (3) volets : (i) appréciation de l'articulation des hypothèses avec les résultats et produits du projet CVR, (ii) le niveau de changement induit par la mise en œuvre des différentes actions au niveau de chaque résultat et (iii) appréciation des évidences des hypothèses émises au départ et leur bien-fondé.

Le tableau ci-dessous indique comment la TdC a été mise en œuvre à travers les résultats et produits du projet.

Tableau 3: Mise en œuvre de la TdC à travers les 3 résultats du projet CVR

Hypothèse TOC	Résultat	Actions/Produits
Hypothèse 1: Si les efforts actuels de DDR ne répondent pas aux besoins de réintégration de tous les anciens combattants, ALORS le « Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction » pourrait souffrir de la présence de groupes armés et de jeunes locaux laissés sans aide et ayant une capacité de résistance aux conflits	Résultat 1 : Réalisation de la réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles pour le programme national de DDR dans leurs communautés, grâce à leur participation conjointe avec des jeunes locaux ayant des capacités de transformation de conflits, dans la mise en œuvre de projets d'infrastructure communautaire à haute priorité, identifiés comme tels par les CL des communautés cibles.	Produit 1.1 Achèvement de la mise en place de comités locaux (CL) entièrement représentatifs et opérationnels dans toutes les communautés cibles achevées, grâce à la création de nouveaux CL ou à l'amélioration des CL existants selon le projet SOPS mis en place et du soutien des CL. Produit 1.2 Achèvement de l'identification et enregistrement de tous les membres des groupes armés et des jeunes locaux ayant une capacité de transformation de conflit tel que ratifié par les CL des communautés cibles
Hypothèse 2 : Si les membres des groupes armés non éligibles au programme national de DDR et les jeunes ayant la capacité de faire face aux conflits sont inclus dans des activités positives au sein de leurs communautés, bénéficient d'opportunités économiques (argent contre travail, formations, AGR) et participent à l'amélioration de la résilience et aux efforts de réhabilitation de l'ensemble de la communauté, PUIS le risque de violence locale diminue ;	Résultat 2 : La réinsertion économique de tous les bénéficiaires directs de CVR obtenue grâce à une formation professionnelle / compétente vérifiée par le marché, à la formation, au tutorat et au développement des activités génératrices de revenus.	Produit 2.1 Réalisation d'Étude de marché local des opportunités économiques existantes pour les AGR Produit 2.2 Etablissement de Réseaux de mentorat / tutorat local. Produit 2.3 Soutien à la création d'activités génératrices de revenus durables (AGR) sous la forme d'une formation professionnelle / compétente vérifiée par le marché, y compris une formation de base sur les compétences en affaires (formation de courte durée sur « créer votre entreprise »), formation professionnelle sur le terrain ou apprentissage, et / ou soutien à la création de micro-entreprises.
Hypothèse 3 : Si la capacité de la communauté à faire face à l'instabilité et à devenir un acteur actif et un catalyseur de		Produit 3.1 Réalisation de sessions de formation (i) à l'éducation civique intensive et (ii) à la coexistence pacifique, y compris (iii) les droits de l'homme, la citoyenneté, la coexistence pacifique parmi les membres de la communauté, l'utilisation de moyens pacifiques pour régler les différends intercommunaux comme alternative à la violence, au

Hypothèse TOC	Résultat	Actions/Produits
<p><i>la cohésion sociale est renforcée et consolidée, notamment par une participation accrue des femmes aux mécanismes de prise de décision établis au niveau communautaire, ALORS la probabilité d'une réintégration durable des ex-combattants et des jeunes locaux ayant une capacité de charge des conflits au niveau local augmentera</i></p>		<p>respect et à la valorisation des diversités culturelles / religieuses / ethniques / sexo-spécifiques des communautés.</p>
<p>Hypothèse 4 : Si la capacité de la communauté à faire face aux conflits et à devenir un acteur actif de promotion du dialogue tant au niveau communal qu'intercommunal et de la cohésion sociale est renforcée par la mise en place de mécanismes de dialogue et de médiation appuyés par la formation et le renforcement des capacités, ALORS la probabilité d'un environnement plus sûr et durable est améliorée</p>	<p>Résultat 3 : Accroissement de la cohésion sociale, coexistence pacifique et résilience des communautés cibles grâce à la participation (a) des bénéficiaires de la CVR, (b) des membres des CL, (c) des autorités locales et des acteurs locaux clés dans certaines (i) formations, des (ii) campagnes de sensibilisation et le (iii) renforcement du dialogue communautaire, y compris des (iv) mécanismes pour le règlement pacifique des litiges intercommunaux en tant qu'alternative à la violence.</p>	<p>Produit 3.2 Formation des membres du comité local sur la gestion et la prévention des conflits, notamment la médiation, les règlements pacifiques des litiges intercommunautaires, la gestion des rumeurs et la vérification des informations sur les menaces de sécurité.</p>
		<p>Produit 3.3 Mise en place d'un réseau local d'animateurs formés grâce à une approche TOT sur la gestion et la prévention des conflits.</p>
		<p>Produit 3.4 Conception et mise en œuvre de campagnes de sensibilisation axées sur la communauté sur la cohésion sociale, la coexistence pacifique, l'utilisation du dialogue communautaire pour le règlement des litiges intercommunaux et le rejet de la violence.</p>
		<p>Produit 3.5 Conception et mise en œuvre de campagnes de sensibilisation communautaires sur les risques liés à la circulation illégale d'armes et au soutien aux initiatives dirigées par les autorités locales pour le transfert volontairement des armes (en coopération avec l'UNMAS et la MINUSCA DDRR pour la gestion des armes / munitions / explosifs).</p>
		<p>Produit 3.6 Mise en place des mécanismes d'alerte précoce / réponse précoce pertinents au niveau de la communauté Bambari et cible en utilisant la surveillance locale et au niveau du programme des indicateurs clés de sécurité / tension.</p>
		<p>Sortie 3.7 Renforcement des « Radio (S) Communautaires » locales, assurant un échange d'informations plus opportun et précis, réduisant l'impact négatif des rumeurs, soutenant un réseau plus efficace des acteurs clés de prévention / résolution des conflits, ainsi que l'animation des campagnes globales de sensibilisation et d'information.</p>

Nous constatons qu'il y a équilibre entre les hypothèses et les résultats et produits de l'intervention. En effet, l'hypothèse s'est traduite par la mise en œuvre des actions du résultat 1 au nombre de quatre produits clés. Il en est de même pour l'hypothèse 2 à travers le résultat 2 du projet avec trois produits. Quant aux hypothèse 3 et 4, c'est le résultat 3 qui formalise leur mise en œuvre. Comparativement aux deux autres hypothèses 1 et 2 avec chacun un résultat spécifique, celles-ci se compensent à travers le nombre de produit planifiés et mis en œuvre à ce niveau où ceux-ci sont au nombre de sept (7) contre trois et quatre dans les deux précédents. Ce qui signifie que l'attention et le poids accordés à

chaque hypothèse du TdC sont équilibrés.

Les appréciations des acteurs communautaires et surtout de la proportion fort appréciable des interviewés qui ont signifié le niveau actuel faible de la participation des jeunes aux conflits armés à l'issue de la mise en œuvre du projet, le bon niveau de réduction de la violence au sein de la communauté/préfecture suite à la mise en œuvre du projet et enfin la poursuite des activités socio-économiques dans la communauté ; sont entre autres quelques changements souhaités par le TdC aux hypothèses émises.

Les hypothèses de la TdC sont chaque fois accompagnées d'assertions qui témoignent de l'analyse préalable du contexte qui a orienté le choix judicieux des hypothèses en fonction des besoins spécifiques permettant d'apporter des réponses aux défis notés au niveau de chaque volet clé du projet. Par exemple pour l'**Hypothèse 1 : Si les efforts actuels de DDR ne répondent pas aux besoins de réintégration de tous les anciens combattants, ALORS le « Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction » pourrait souffrir de la présence de groupes armés et de jeunes locaux laissés sans aide et ayant une capacité de résistance au conflit.** Cela montre que l'analyse d'avant-projet avait noté que les jeunes ex-combattants étaient laissés à eux-mêmes sans accompagnement pour la réinsertion de la communautaire.

Quelle était la pertinence du projet par rapport au contexte sécuritaire, politique et socio-économique de l'époque ?

Le CVR :

Vise la réduction de la violence au niveau communautaire ;

L'adhésion des ex-combattants dans la mise en œuvre des différentes activités de production agro-sylvopastorale et autres AGR, a contribué à la réduction de la violence au niveau communautaire dans les différentes zones d'intervention. La crise en RCA a profondément érodé la cohésion sociale au sein des communautés et entre elles. Le système des chefferies traditionnelles a été dénaturé avec le temps, privant les communautés de ce premier échelon administratif qui permettait de régler à l'amiable les litiges et les griefs au sein des communautés ou entre elles. En outre, les victimes de la crise récente viennent s'ajouter à la longue liste de victimes des crises antérieures, alors que l'Etat ne reconnaît pas le statut de « victime ». Les traumatismes personnels, communautaires et collectifs étaient profondément marqués dans les communautés. L'un des objectifs du programme CVR a tenté de pallier un tant soit peu à cela à travers sa contribution à la réduction de la violence au niveau des communautés cibles.

Contribue à la pacification et stabilisation des communautés ;

Le projet CVR a contribué à la pacification et la stabilisation des communautés, à travers la mise en place des comités locaux (CL) et des mécanismes de gestion de conflits au niveau communautaire. En fait, le conflit a d'autant plus réduit la capacité de l'Etat à atteindre la population et à en prendre soin. Depuis 2013, environ un tiers de la population a été déplacé. En septembre 2016, 467 000 Centrafricains étaient inscrits à l'étranger auprès du Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (UNHCR) et 385 750 étaient des déplacés internes, dont 238 513 vivent toujours dans des camps ; les autres réfugiés ont été accueillis par des communautés ou se sont enfuis dans la brousse. Des enclaves se sont formées pendant la crise, enfermant des populations qui se sont trouvées incapable de fuir par crainte de représailles.

Renforce la résilience des communautés contre les dynamiques de conflits locaux et externes

La crise a gravement touché les principaux secteurs productifs — l'agriculture, les industries extractives et les exportations de bois. L'agriculture est la principale activité économique du pays, 70 pour cent de la population recourant aux cultures vivrières pour subvenir à ses besoins. La destruction des biens, les pillages, ainsi que l'insécurité généralisée et les déplacements de population, ont fait baisser la production agricole de 58 pour cent en 2014, par rapport à la moyenne avant la crise. L'exil des commerçants, des marchands et des vendeurs en gros a réduit l'approvisionnement en marchandises et en intrants utilisés dans les activités génératrices de revenus, donnant lieu à une flambée générale des prix. L'appui des bénéficiaires dans la mise en œuvre des AGR a contribué au renforcement de la résilience des communautés contre les dynamiques de conflits locaux.

Prévent la violence communautaire et le recrutement des jeunes par les groupes armés

L'acceptation du principe de DDR des bénéficiaires que sont en particulier les ex-combattants et la participation active et massive aux activités de production et de gestion de conflits communautaires permet de prévenir la violence communautaire et le recrutement des jeunes par les groupes armés. En fait, l'insurrection Séléka a éclaté dans un contexte où l'Etat était déjà quasiment absent et donc peu apte à renforcer la sécurité et l'Etat de droit. L'insurrection se poursuivant, les dirigeants politiques et les communautés ont décidé de se faire justice eux-mêmes, appelant les populations à former ou à rejoindre des groupes armés et à se venger. La destruction des biens, le pillage et les graves abus des droits de l'Homme qui s'en sont suivis, notamment des actes de viol, de torture et des exécutions sommaires, ont été commis en plein jour et ont échappé à toute forme de sanction judiciaire. Ces événements ont anéanti la confiance de la population envers le système judiciaire, déjà considéré trop inefficace et politisé pour résoudre les contentieux individuels ou collectifs. Ces injustices ont davantage délégitimé l'Etat et alimenté les frustrations et la discorde. Les groupes armés ont profité du vide créé par l'absence de l'Etat en dehors de Bangui pour consolider leur présence et s'adonner à des activités criminelles : contrebande de diamants, vente de permis illicites d'exploitation minière et prélèvement d'impôts parallèles sur l'exploitation minière ou sur les éleveurs et les braconniers, notamment aux postes frontières et postes de contrôle improvisés.

4.2. Efficience

QE 7 : Quelle a été l'efficacité globale de la dotation en personnel, de la planification et de la coordination au sein du projet ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?

Intrants financiers

Le budget initial du projet CVR de 4 215 479 USD dont 3, 000 000 USD du PBF et 1 215 479 USD de la MINUSCA. Le projet a bénéficié d'une prolongation pour une seconde phase avec un coût extension 1,000 000 USD du PBF et 500 000 USD de la MINUSCA soit un cout total du projet qui est de 5 715 479 USD Ce budget global a été réparti entre les trois (3) résultats du projet d'une part, et d'autre part, les frais indirects du projet. Les détails sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 4: Répartition du budget du projet CVR

Description des résultats	Budget (financement PBF)	Budget (financement MINUSCA)	Budget total	Proportion
	Phase I	Phase II :		
Résultat 1 : Réalisation de la réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles pour le programme national de DDR dans leurs communautés, grâce à leur participation conjointe avec des jeunes locaux ayant des capacités de transformation de conflits, dans la mise en œuvre de projets d'infrastructure communautaire à haute priorité, identifiés comme tels par les CL des communautés cibles.	1 626 998	592 999	2 219 996	38,84%
Résultat 2 : La réinsertion économique de tous les bénéficiaires directs de CVR obtenue grâce à une formation professionnelle / compétente vérifiée par le marché, à la formation, au tutorat et au développement des activités génératrices de revenus	1 721 906	739 571	2 461 477	43,07%
Résultat 3 : Accroissement de la cohésion sociale, coexistence pacifique et résilience des communautés cibles grâce à la participation (a) des bénéficiaires de la CVR, (b) des membres des CL, (c) des autorités locales et des acteurs locaux clés dans certaines (i) formations, des (ii) campagnes de sensibilisation et le (iii) renforcement du dialogue communautaire, y compris des (iv) mécanismes pour le règlement pacifique des litiges intercommunaux en tant qu'alternative à la violence	447 424	212 672	660 096	11,55%
Cout indirect /support	271 166	102 744	373 910	6,54%
TOTAL	4 067 494	1 647 985	5 715 479	100,00%

Source : synthèse données évaluation, octobre 2022

L'analyse du tableau montre que 93,46% du budget est destiné à la mise en œuvre effective des activités des différents résultats de l'intervention. Dans ce budget représentant les coûts directs du projet, nous constatons que 62,25% (3 557 886 USD) ont été mobilisés pour la subvention et l'accompagnement des bénéficiaires (tableau 5 ci-dessous). Le reste de 37,75% de ce budget (2 157 593 USD) a été consacré aux autres dépenses comme : (a) le frais du personnel, (b) le suivi-évaluation des activités, (c) la gestion du projet, etc. De façon globale cette répartition est acceptable dans la mesure où il se situe dans l'intervalle recommandé d'au moins 60-70% du montant à allouer aux bénéficiaires appelé couramment « coût direct du projet » dans la plupart des cas des projets et programmes. Quant à la répartition du budget entre les différents résultats, nous avons remarqué qu'il y a un déséquilibre entre les trois résultats. Les résultats 1 et 2 sont les plus dotés en fonds comparativement au résultat 3. Par contre c'est le résultat 3 qui comporte les 50% des hypothèses de changement souhaité par le projet CVR. En faisant l'analyse dans cette dynamique, nous dirons qu'il y a une insuffisance dans cette répartition du fait qu'elle n'a pas tenu compte du poids du changement souhaité au niveau de l'intervention. D'autre part, ce déséquilibre trouve ses raisons du fait que les

activités des résultats 1 et 2 comportent des activités nécessitant la mobilisation de fonds constants. En fait, il y a la réalisation des infrastructures communautaires, la subvention des AGR des bénéficiaires et le suivi rapproché de ces activités. Cela nécessite des fonds constants. Quant au résultat 3, ce sont plutôt des activités de renforcement de compétences techniques et de sensibilisation de ces acteurs. Ces activités sont moins consommatrices de fonds.

Par ailleurs, la mobilisation des fonds où la mise à disposition des fonds par les bailleurs a été faite en deux tranches. Une première tranche a été de 70% au niveau de chaque bailleur de fonds (PBF et MINUSCA), et une deuxième et dernière tranche de 30%. Nous pensons que cela constitue un point fort dans la mobilisation des fonds pour l'implémentation du projet, dans la mesure où elle a permis de déclencher le processus de réalisation d'une grande partie des activités du projet. Toute chose qui contribue fortement au succès du projet, du fait que sa mise en œuvre n'a pas connu d'arrêt ou d'interruption momentanée des réalisations pour mise à disposition tardive de fonds. Le tableau n° 5 donne les détails sur cette mobilisation des fonds du budget.

Tableau 5: Situation de la mobilisation des fonds du projet CVR (en USD)

CATEGORIES	1er versement (70%)		2e versement (30%)		TOTAL
	Financement PBF	Financement MINUSCA	Financement PBF	Financement MINUSCA	
1. Fonctionnaires et autres catégories de personnel	509 474	206 419	218 346	88 465	1 022 704
2. Fournitures, produits, matériaux	30 394	12 315	13 025	5 278	61 012
3. Équipement, véhicules et meubles (y compris l'amortissement)	262 066	106 178	112 313	45 506	526 063
4. Services contractuels	162 373	65 786	69 588	28 195	325 942
5. Voyages	40 120	16 255	17 195	6 966	80 536
6. Transferts et subventions aux bénéficiaires	822 399	333 204	352 457	142 802	1 650 860
7. Fonctionnement général et autres coûts directs	834 151	337 965	357 493	144 842	1 674 452
Coûts du projet Sous-total	2 660 976	1 078 122	1 140 417	462 054	5 341 569
8. Coûts de soutien indirect	186 268	75 468	79 829	32 343	373 910
TOTAL	2 847 245	1 153 590	1 220 246	494 397	5 715 479

Source : synthèse donnée d'évaluation, octobre 2022

Les réalisations fort appréciables notées dans le point sur l'efficacité du projet, montrent que la consommation budgétaire de 100% s'est effectivement traduite à travers les réalisations du projet. L'équipe a fait preuve d'un savoir-faire en utilisant judicieusement les ressources mobilisées comme prévu pour atteindre les objectifs escomptés. Partant de ce constat, nous disons que les ressources financières mobilisées ont été profitables aux bénéficiaires des différents d'où son efficience financière.

Intrants humains et matériels

Pour sa mise en œuvre, plusieurs structures et organes ont été mis en place afin de pouvoir atteindre les objectifs escomptés. En effet, le projet CVR est mis en œuvre par la Mission de l'OIM en RCA en étroite coordination et coopération avec la direction et la coordination stratégique de la Section DDR

de la MINUSCA et sous le patronage du Conseiller pour le DDR du Ministre de la Réforme du Secteur de la Sécurité et la Réconciliation Nationale du Gouvernement de la République centrafricaine. La structure de gouvernance du projet CVR comprenait un **Comité de Pilotage national (PSC)**, un **Comité de pilotage au niveau communautaire préfectoral (BSC)** et une **Equipe Opérationnelle Centrale**.

Le Comité de Pilotage du Projet (PSC), co-présidé par le Haut-Commissaire DDR et SSR et le Chef de la Section DDR de la MINUSCA avait pour mission de superviser la conception et la mise en œuvre du projet au niveau stratégique, notamment la planification, le suivi des progrès et fournir des orientations stratégiques tout au long du processus et la phase de mise en œuvre de l'intervention. Les membres du PSC sont des représentants de la Section DDR de la MINUSCA, de l'OIM, du Haut-Commissaire pour le DDR et la SSR et du Ministère de l'Administration du Territoire, de la décentralisation et du développement local au niveau national. Au niveau de Bambari, les membres étaient composés du préfet, du Maire, des autorités judiciaires et de la gendarmerie et les représentants préfectoraux du ministère de la sécurité publique ou des affaires sociales. Le PSC devrait se réunir alternativement à Bambari et Bangui, selon un calendrier convenu, au moins une fois par trimestre. Durant la durée de l'implémentation du projet CVR dans la préfecture une mission du PSC a lieu à Bambari et a regroupé les représentants du PSC national et ceux de la préfecture de Bambari. Cette rencontre a permis au PSC d'imprégnier des réalisations du projet et de reformuler des recommandations en son temps pour l'amélioration des insuffisances notées.

L'équipe opérationnelle centrale est composée des Experts de chacune des organisations chargées de la mise en œuvre. Les membres de l'**Équipe Opérationnelle Centrale** acceptent de collaborer de bonne foi pour atteindre les objectifs du projet CVR. L'OIM RCA a mis en place une équipe de projet, dirigée par un chef de projet qui a agi sous la supervision directe du chef de mission et en coordination avec les unités de mission de l'OIM concernées (c'est-à-dire l'administration, les finances, les ressources humaines, l'approvisionnement/la logistique, la sécurité, entre autres). Cette équipe avait la responsabilité globale de la conception, de la planification, de la mise en œuvre, du suivi, de la liaison et des rapports. Elle a assuré la liaison, la coordination et la cohérence avec les autres projets financés par le PBF / IRF en RCA et a fourni les rapports requis à la section DDR de la MINUSCA et au PBF. Elle a mis en œuvre les activités locales dans les communautés cibles sélectionnées et a assuré une mise en œuvre adéquate des activités prévues ainsi que la liaison nécessaire aux niveaux préfectoral, de sous-préfecture et des communautés locales, en coordonnant un réseau de techniciens du projet, de mobilisateurs, de tuteurs, de formateurs, évaluateurs et facilitateurs. Enfin l'équipe a assuré une coordination étroite avec les CL, tout en fournissant le soutien nécessaire aux partenaires locaux concernés.

Enfin pour pouvoir suivre la mise en œuvre des activités du projet, un certain nombre d'équipements et de matériels roulants ont été acquis : équipements de bureau, équipements informatiques, véhicules et autres. Cela est appréciable et facilite l'exécution des activités de projet CVR dans les différentes sous-préfectures de la préfecture de la Ouaka.

QE 8 : Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?

Le projet CVR appuie la stratégie politique de la Mission de la MINUSCA en RCA en encourageant le dialogue communautaire à l'appui des accords locaux de cessez-le-feu et de paix et des efforts de paix plus larges visant à mettre fin à la violence et à créer un cadre pour le règlement des conflits au niveau local, afin d'améliorer la sécurité et de contribuer à la protection des civils. Ce programme CVR est intégré dans le PNDDRR et qui vise les communautés. Le projet CVR de façon globale vise (i) la réduction de la violence au niveau communautaire, (ii) contribue à la pacification et stabilisation des

communautés, (iii) renforce la résilience des communautés contre les dynamiques de conflits locaux et externes, (iv) prévient la violence communautaire et le recrutement des jeunes par les groupes armés et (v) est un outil très flexible qui permet d'intervenir rapidement en cas de conflits locaux pour offrir une alternative à la violence, améliorer la sécurité et créer un espace de dialogue, qui peut aboutir à des accords de paix/de non-agression au niveau local. Le projet intervient à travers une approche multisectorielle : (a) l'engagement communautaire, (b) la génération d'évidence et (c) le genre et l'inclusion.

Au titre des réalisations nous avons : (a) formations professionnelles de courte durée (3 mois) dans les métiers de leur choix (Commerce, couture, agropastoralisme, menuiserie, maçonnerie, informatique etc.) et la réalisation d'activités génératrices de revenus par les bénéficiaires, (b) la réhabilitation et la construction de plusieurs infrastructures (pistes rurales, infrastructures sociales de base, centre agropastorale, etc.), (c) formation civique et citoyenne avec pour but de transmettre des valeurs citoyennes aux bénéficiaires en vue d'un changement de comportement (renonciation à la violence) et sensibilisation à l'intention des bénéficiaires et de l'ensemble de la communauté avec comme thème la coexistence pacifique, la cohésion sociale, la gestion des rumeurs, etc. Dans l'implémentation de ces activités, les différents acteurs locaux et institutionnels partenaires de mise en œuvre ont été impliqués dans la mesure du possible à chaque niveau comme la passation de marchés et autres activités comme le ciblage des sites de réalisation des infrastructures communautaires.

Il ressort des échanges avec les différents acteurs que la mise en œuvre du projet a été influencée positivement ou négativement par certains faits. A cet effet, les principaux facteurs ayant favorisé la mise en œuvre des réalisations du projet au niveau des 3 résultats dans la zone d'intervention sont : l'implication des Jeunes et des femmes, la diversité des activités de sensibilisation de la communauté, la sécurité rétablie dans la zone. Quant aux principaux facteurs ayant défavorisé la mise en œuvre des réalisations du projet au niveau des 3 résultats nous avons : la non-implication des services décentralisés de l'état, la corruption dans le recrutement ou l'identification des bénéficiaires, la courte durée des sessions de formations en AGR des bénéficiaires, l'insuffisance de suivi par le projet des AGR accompagnées.

QE 9 : Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?

Stratégie d'assurance de la transparence et le respect des engagements mis en place par OIM

Vis-à-vis des partenaires opérationnels

Pour assurer la transparence dans la mise en œuvre des activités dans ce partenariat, OIM a développé une stratégie lui permettant de respecter ses engagements de part et d'autre dans ce partenariat. Au titre des initiatives prises, on peut citer : (i) les activités de sensibilisation et d'informations menées par OIM au niveau de la préfecture avec les autorités locales, dans les différentes localités avec les autorités coutumières et religieuses, (ii) les communications sur le projet lors des différentes réunions des différents cadres de concertation au niveau de la préfecture avec les autres acteurs intervenants en faveur de ces ex-combattants, (iii) la supervision conjointe avec MINUSCA, la section DDR du PBF et le gouvernement, (iv) les enquêtes sur les activités socio-économiques et (v) l'implication des acteurs étatiques dans la mise en œuvre des différentes activités au niveau des cadres de concertation. Ces stratégies développées pour assurer la redevabilité sont appropriées puisqu'elles ont permis d'avoir l'adhésion aux différentes activités des acteurs clés dans ce domaine de renforcement de la cohésion sociale.

Pendant la mise en œuvre du projet, l'OIM a rencontré les autorités locales pour expliquer l'objectif et

les activités du projet. Pour assurer une information publique efficace tout au long de la préparation et de la mise en œuvre du projet, l'OIM a initié des messages de communication pertinents. Cette communication fréquente avec la population locale a été faite par le biais des radios locales. L'équipe du projet et les CL ont eu des réunions régulières au moins deux fois par mois. Les rapports des réunions des CL ont été rédigés et transmis au niveau national. L'OIM a assuré les fonctions de secrétariat.

Avec les autres partenaires

A ce niveau plusieurs activités ont été menées : (i) l'implication des autres acteurs des différents cadres et groupe de travail sur les questions de cohésion sociale, (ii) l'implication des autres organisations internationales et humanitaires lors de certaines rencontres, (iii) le partage des données et informations sur les questions de sécurité et d'incidence à la violence, (iv) la restitution des études et diagnostics effectuées dans la cadre de la mise en œuvre de cet projet, (v) le respect des procédures de passation des marchés, (vi) la rédaction et l'envoi des rapports intermédiaires aux bailleurs et aux différents partenaires de mise en œuvre, etc. Avec les partenaires sur le terrain (organisations internationales et nationales), le personnel de l'OIM a communiqué régulièrement pour assurer une bonne coordination des activités. Au niveau mondial (Bangui), l'OIM a participé aux clusters pertinents tels que, par exemple, les Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire (MSSC) et le groupe de travail CFW. L'OIM a également un point focal pour le programme conjoint des jeunes qui assiste à des réunions régulières concernant les initiatives des jeunes dans le pays.

QE 10 : Dans quelle mesure le projet a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et donateurs avec le même portefeuille ?

En ce qui concerne les liens avec d'autres projets CVR en cours, le projet CVR de Bambari est partie intégrante de la programmation DDR. Le critère général de sélection des bénéficiaires du projet CVR est qu'il s'agira d'individus capables de gérer les conflits et de membres de la communauté, mais non éligibles au programme DDR. Ce projet a été conçu pour être pleinement complémentaire des activités PNDDRR qui étaient en cours lors de son lancement, en garantissant une approche globale et holistique du processus de renforcement et de stabilisation de la sécurité dans la zone cible du fait que plusieurs secteurs d'activités ont été planifiées et mises en œuvre : secteur des infrastructures de base, secteur agriculture avec le maraîchage, secteur de la promotion de l'emploi des jeunes avec les activités professionnelle, secteur de consolidation de la paix .

Au cours de sa mise en œuvre le projet CVR était en lien avec le Plan Opérationnel de Stabilisation Immédiate de Bambari à l'appui des efforts mutuels visant à restaurer l'autorité de l'Etat et la stabilité dans la région. L'utilisation de comités locaux partagés et de pilotage de projet inclusifs a fonctionné également comme mécanismes de partage d'informations pertinentes avec les principales parties prenantes locales, régionales et internationales, renforçant les engagements mutuels et dans le but d'éviter la duplication des efforts

Par exemple, le projet CVR était en synergie avec le Projet d'Appui à la Résilience et à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les préfectures de la Kémo et de la Ouaka (PARSANKO) qui découle des priorités du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RPCA), et est mis en œuvre par la FAO. Le projet PARSANKO est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Global Agriculture & Food Security Program (GAFSP) à hauteur de 21,38 MUC (29,51 M\$EU). Ce PARSANKO, en synergie avec les différents projets comme le projet CVR financés par les autres PTF, permet de valoriser les enseignements d'une approche mettant en avant-plan, les initiatives communautaires pour soutenir le développement inclusif et durable du secteur agricole.

Le projet est venu compléter les efforts entrepris dans le cadre du projet « *Engaging youth and community leaders to prevent mass atrocities in CAR* » mis en œuvre par Search for Common Ground (SFCG, 2016-2017). En ce qui concerne le portefeuille du PBF –, le projet a succédé à « Alternatives à la violence : Renforcement des efforts de consolidation de la paix menés par les jeunes » mis en œuvre par War Child UK (2018- 2020) et est venu compléter les activités mises en œuvre dans le cadre du projet « Appui à la Médiation et au Dialogue pour une paix durable» mis en œuvre par le PNUD, OIM et la MINUSCA (2017-2020) et intervenant dans la mise en œuvre de l'APPR .

4.3. Efficacité

QE 11 : Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs et contribué à réduire la violence dans les communautés cibles ?

Résultat 1 : Réalisation de la réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles pour le programme national de DDR dans leurs communautés, grâce à leur participation conjointe avec des jeunes locaux ayant des capacités de transformation de conflits, dans la mise en œuvre de projets d'infrastructure communautaire à haute priorité, identifiés comme tels par les CL des communautés cibles.

Réalisations

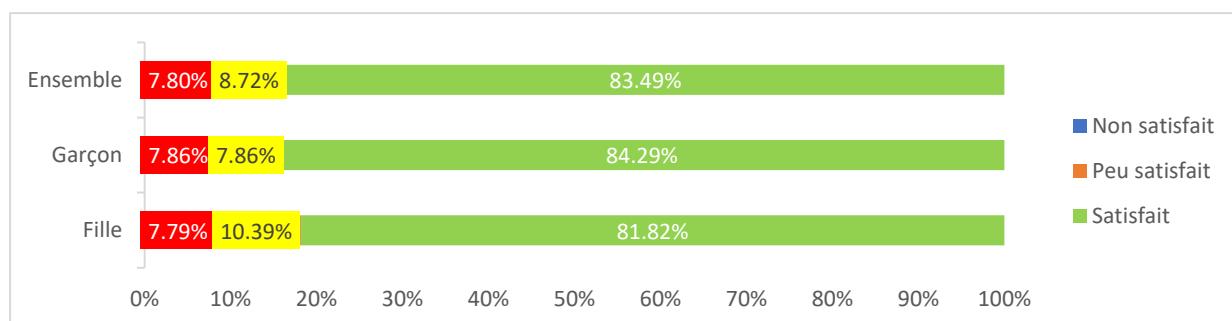
Le projet CVR a mis en place six (6) comités locaux CVR, à raison d'un comité local au niveau de chacun des six zones d'intervention du projet (Bambari centre, Axe Bakala, Axe Kouango, Axe Bakala, Axe Grimari, axe Ndassima). Ces comités sont composés des leaders de la communauté et des représentants des groupes armés. Un total de 90 personnes a été nommé membres des six Comités Locaux créés, dont 35% de femmes. Les comités locaux CVR ont été mis en place à travers un processus de consultations avec les communautés, avec une structure flexible et inclusive visant à assurer la représentation des différentes couches sociales présentes dans les différentes zones d'intervention, à savoir : les représentants des autorités locales, des confessions religieuses, des organisations de la société civile (avec une attention particulière aux représentants des femmes et de la jeunesse) et des acteurs économiques comme les organisations de producteurs agro-sylvo--pastorales et d'autre AGR. Des représentants des bénéficiaires désassociés des groupes armés et non éligibles au programme de DDR ont également été inclus dans les comités. Par ailleurs, 2703 bénéficiaires ont été sélectionnés et enregistrés dans une base de données (63% GA, 37% Jeunes). 100% des bénéficiaires ont signé une attestation indiquant leur engagement de renoncer à la violence et ont complété leurs 48 jours de Cash for Work et leurs 16 séances de socialisation dans les thématiques d'éducation civique, lutte contre la prolifération des armes, gestion pacifique des conflits et cohésion sociale. Des jeunes désassociés de quatre groupes armés, l'UPC, Autodéfenses, AB-PCUD et AB-MOKOM, ont participé à ces activités. Ainsi, les bénéficiaires sont composés de 1947 hommes et 756 femmes. 19 leaders de la communauté (14 hommes/5 femmes) ont été formés comme socialisateurs dont le rôle est de maîtriser les principes et stratégie de réduction des violences afin de les disséminer à la communauté. D'autre part, 21 infrastructures communautaires dont : 01 stade, 03 écoles, 01 rond-point, 02 maisons de Jeunes, 01 Mairie, 02 centres de santé, 04 marchés, 01 bac, 01 centre de formation, 01 Maison des magistrats, 03 ponts, 01 centre culturel et 25 km de route ont été réhabilités/construits à travers l'approche CfW.

Constats/Appréciations

Dans la mise en place et fonctionnement des comités locaux (CL) les forces notées sont : la gestion pacifique des conflits, l'intensification des sensibilisations sur la prévention des conflits, le développement des travaux communautaires. La non-implication des Jeunes et femmes dans le

fonctionnement des CL, l'absence de suivi de ces CL, le non-respect pour l'auto-défense, la faible maîtrise du contenu des messages de sensibilisation appropriés, constituent les insuffisances relevées par les différents acteurs interrogés à ce sujet. La faible implication des acteurs locaux constitue la principale faiblesse notée par ceux-ci dans l'identification et l'enregistrement (a) de tous les membres des groupes armés et (b) des jeunes locaux ayant une capacité de transformation de conflit. Dans l'ensemble, 83,87% des personnes interrogées affirment être impliquées dans l'identification et la priorisation des projets d'infrastructures communautaires réalisés dans le cadre du projet CVR. Selon le sexe, nous constatons que le taux d'implication est plus élevé chez les hommes (89,87%) contre 74,03% chez les femmes. Les leaders communautaires aussi affirment être impliqués dans cette identification et priorisation des projets d'infrastructures communautaires dans leur localité au regard de leur responsabilité de représentants de la communauté et de connaissance des besoins locaux. Le respect des besoins exprimés par la commune est l'un des points forts soulignés par ces acteurs à ce niveau. Au niveau de la participation aux activités d'éducation civique, d'alphabétisation de sensibilisation pacifique à la coexistence dans le cadre du projet CVR dans la préfecture dans l'ensemble, 78,82% des personnes interrogées affirment avoir participé. Il n'y a pas d'écart selon le sexe du répondant (environ 80% chez les femmes et les hommes). Cela est confirmé par les autorités communautaires interrogées à ce sujet. Les raisons de leur participation sont entre autres : réduire le taux d'analphabétisme, contribuer au développement de la communauté et à la cohésion sociale. Le graphique ci-après donne des détails à ce sujet.

Figure 4: Appréciation faite de la mise en œuvre des activités d'éducation civique, d'alphabétisation de sensibilisation pacifique à la coexistence dans le cadre du projet CVR



Le renforcement la cohésion sociale et la libre circulation constituent la raison de la satisfaction des acteurs rencontrés à ce sujet. Certains trouvent que le projet n'a pas couvert tous les besoins à ce sujet.

Résultat 2 : La réinsertion économique de tous les bénéficiaires directs de CVR obtenue grâce à une formation professionnelle / compétente vérifiée par le marché, à la formation, au tutorat et au développement des activités génératrices de revenus.

Réalisations

Il faut noter que dans le cadre du partenariat de l'OIM avec l'Agence Centrafricaine pour la Formation et l'Emploi (ACFPE), 30 formateurs ont été formés sur le module "gestion d'une AGR" afin de former à leur tour l'ensemble des bénéficiaires et d'assurer leur suivi. 100% des bénéficiaires (1409 désassociés des groupes armés (GA) et 894 jeunes à risque ; dont 460 femmes) ont reçu une formation générale et commune sur la gestion d'une AGR (« start your business », gestion comptable) et 191 ont reçu une formation professionnelle spécifique associée au type d'AGR choisi (couture, mécanique, menuiserie, maçonnerie). A l'issue de ces formations, 100% des bénéficiaires ont reçu leurs kits et se sont installés à leur propre compte. Vers la fin du projet CVR en 2020 le suivi/évaluation montrait que 89% de ces bénéficiaires d'AGR étaient toujours en activités. En plus de ces réalisations, un centre agropastoral a

été construit et devrait permettre à 125 bénéficiaires d'AGR en maraîchage de mener leur production. Les bénéficiaires comportent à la fois 30% d'éléments désassociés de groupes armés et 70% des jeunes de la communauté, avec parmi la jeunesse une grande majorité de femmes (72 femmes). Ces bénéficiaires d'AGR ont été constitués en coopérative et agréées par les autorités locales. Enfin, en support aux formations techniques et au développement des AGR, l'OIM a mis en place des cours d'alphabétisation pour 785 bénéficiaires dont 235 femmes ayant déclaré ne pas savoir lire et/ou écrire ainsi que de ceux n'ayant pas été scolarisés. Pour ce fait, 12 enseignants ont été sélectionnés et formés par la Direction de l'alphabétisation. Le taux de réussite après 180 heures d'enseignement a été de 40%. Aussi, 65 femmes ont également suivi une formation en premiers secours de 100 heures agréée par le Ministère de la Santé et effectuée par la Croix Rouge Centrafricaine.

Constats/appréciations

En effet, 91,74% des personnes interrogées affirment être au courant de l'existence de Réseaux de mentorat / tutorat local pour faciliter leur réinsertion économique. 12% des femmes ne le savent pas, par contre seulement 06% chez les hommes interrogés. Quant à l'utilisation de ces réseaux, 86,70% des répondants déclarent avoir fait recours à ces mentorats pour un besoin d'apprentissage en insertion économique. Ce taux est légèrement faible au niveau des femmes (80,52%) que chez les hommes (90%), ceci en vue d'apprendre et développer leur capacité.

De façon globale, cette stratégie innovante et pilote de réalisation de centre agropastoral pour faciliter la mise en œuvre des AGR spécifiquement de la production maraîchère et l'élevage à l'échelle de la RCA offre une voie de durabilité particulièrement intéressante dans le cadre de la réinsertion économique mais aussi du travail sur la cohésion sociale. Les activités de renforcement de capacité mise en œuvre dans ce cadre ont fait que les bénéficiaires ont atteint un niveau d'autonomie leur permettant de poursuivre leurs activités sans le soutien du projet. Le centre agropastoral constitue désormais une vitrine pour la ville de Bambari en matière de modèle d'intégration socio-économique.

Résultat 3 : Accroissement de la cohésion sociale, coexistence pacifique et résilience des communautés cibles grâce à la participation (a) des bénéficiaires de la CVR, (b) des membres des CL, (c) des autorités locales et des acteurs locaux clés dans certaines (i) formations, des (ii) campagnes de sensibilisation et le (iii) renforcement du dialogue communautaire, y compris des (iv) mécanismes pour le règlement pacifique des litiges intercommunaux en tant qu'alternative à la violence.

Réalisations

La mise en place de formation de type ToT a permis de former 28 médiateurs en résolution pacifique de conflits qui ont à leur tour formé 1244 médiateurs dans la sous-préfecture de Bambari dont spécifiquement 300 femmes à Bambari. Ces médiateurs, associés au système d'alerte précoce (SAP) créé par le projet ont pu résoudre 83 conflits sur les 96 enregistrés pendant la période de mise en œuvre du projet. Le SAP couvre l'intégralité de la zone du projet et rassemble 41 points focaux, formés et équipés (téléphone + carte SIM) afin de rendre opérationnel le mécanisme. Ce système permet de faciliter une réponse multiforme, soit dans le cadre des systèmes de référencement et médiation mis en place par le projet, soit, pour les cas d'incidents violents, à travers le partage d'information avec la MINUSCA et les Forces de Sécurité Intérieure (FSI) centrafricaines dans le cadre de la protection des civils et de documenter les bases de données pour l'analyse de la variation des incidents de sécurité et ainsi l'impact du projet CVR.

En outre, 29 campagnes et événements de sensibilisation communautaire sur la cohésion sociale, la coexistence pacifique et la circulation illégale des armes ont été réalisés pour une cible globale atteinte de 13 132 participants directs et plus de 20 000 indirects (lors d'événements sportifs). Le projet a

redynamisé et renforcé les capacités de la Commission Locale de Paix et de Réconciliation (CLPR), impliquant ses membres dans la réalisation des activités de sensibilisation, en particulier sur les axes compris dans la zone d'intervention du projet. Le projet a également pris en charge la reconstruction et l'équipement de la radio communautaire de Bambari. De nouveau pleinement opérationnel, un modèle économique a été mis en place afin d'assurer l'autonomisation de la radio à travers la vente d'espace publicitaire et la commercialisation de reportage, spot, messages entre autres. Dans le cadre de la sensibilisation de masse des communautés, l'OIM en étroite collaboration avec les comités locaux a initié la campagne "J'aime mon Pays, je dis NON" sous la forme de 12 illustrations dénonçant des pratiques illégales et entraînant un environnement insécurisé pour les populations.

En raison des contraintes associées à la COVID-19, les sensibilisations de masses ont été remplacées par deux formations sur la prévention et les risques associés à la COVID-19 pour 15 leaders de la jeunesse et 15 professeurs des lycées et collèges de Bambari. Une centrale de production et d'achat de masques (réalisés par les bénéficiaires du CVR) a été mise en place et 1200 masques en tissus réutilisables ont été produits et distribués dont notamment 360 masques à l'hôpital de Bambari. Les partenaires de la MINUSCA (Affaires civiles, Affaires politiques, genre, contingents militaires, ANE), de l'OMS, du PAM, du PNUD, UNOPS, ACTED, TRIANGLE, WORLD VISION ont également reçu des masques pour leurs personnels et/ou bénéficiaires. Une autre production de 1500 masques a été réalisée pour satisfaire les demandes des partenaires.

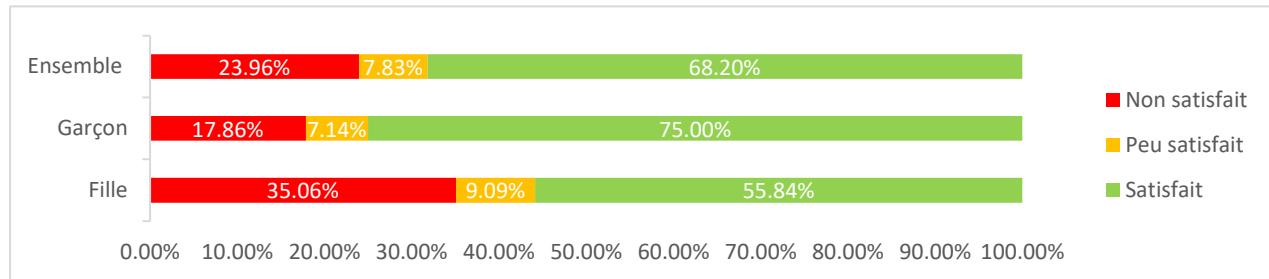
Enfin, un centre culturel pour la jeunesse offrant un accès à la culture, à l'éducation et au sport a été construit dans le cadre du projet. Il constitue un nouvel outil pour la sensibilisation des communautés et permet aux jeunes de toutes communautés de se retrouver dans un espace de paix. Le centre culturel bénéficie d'un restaurant, un terrain de basketball et de volleyball, une bibliothèque et un cinéma. Le centre culturel a été placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Il est dirigé par un Conseil d'Administration composé de l'Inspectrice d'Académie du Centre-Est (Présidente), du Maire de Bambari (Vice-Président), et de la Chef de Service pour la culture, les arts et le tourisme (Reportrice). Une équipe technique constituée d'un Directeur (Directeur Régional de la Jeunesse), un responsable de la bibliothèque et médias (Directeur du Centre Pédagogique Régional) et un responsable des infrastructures sportives (Président de la League de Basket-ball de Bambari). Le restaurant a été mis en gestion auprès d'un professionnel de la restauration. Le modèle économique du centre culturel est basé sur les recettes associées aux entrées du cinéma, au loyer du restaurant et à la location des infrastructures pour des événements.

Constats/appréciations

Il ressort des échanges individuels que 79,82% des personnes interrogées affirment avoir participé aux différentes sessions de formations (i) à l'éducation civique intensive (ii) à la coexistence pacifique, y compris (iii) les droits de l'homme, la citoyenneté, la coexistence pacifique parmi les membres de la communauté. Ce taux est légèrement plus bas chez les femmes (72,73%) que chez les hommes (84,29%). La motivation de ceux-ci se résume à : pour éviter le conflit, pour apprendre sur cette thématique et enseigner les autres, pour éviter la division et faciliter le vivre ensemble. 72,02% des répondants au niveau de ceux qui ont participé aux différentes sessions de formation lors de l'implémentation du projet CVR, déclarent être satisfaits du contenu de la formation, du fait que les participants ont bien assimilé le contenu de la formation, la formation les a aidés à comprendre l'importance et l'intérêt du vivre ensemble et de la coexistence pacifique. D'autre part, 75,69% des interviewés déclarent avoir participé aux différentes sessions de formations (i) sur la gestion et la prévention des conflits, notamment la médiation, les règlements pacifiques des litiges intercommunautaires, (ii) la gestion des rumeurs et la vérification des informations sur les menaces de sécurité. Ce taux est de 64,94% chez les femmes contre 82,14% pour les hommes. Leur motivation est due au fait que ces formations les aide à vérifier les informations et renforce leurs connaissances dans

la gestion et la prévention des conflits en vue de garantir la sécurité dans la communauté. Le graphique ci-après présente les détails sur l'appréciation des acteurs sur ces formations.

Figure 5: Appréciations faites des sessions de formations (i) sur la gestion et la prévention des conflits, notamment la médiation, les règlements pacifiques des litiges intercommunautaires, (ii) la gestion des rumeurs et la vérification des informations

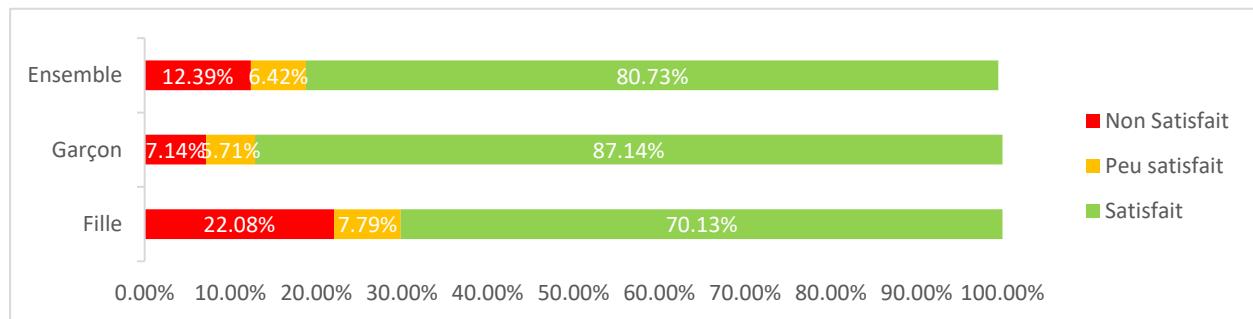


Les acteurs sont satisfaits de ces sessions parce qu'ils ont beaucoup appris, et il y'a aujourd'hui la paix car ces sessions leur ont permis d'éviter et de bien gérer les rumeurs et autres.

En outre, 93,12% affirment être au courant de l'existence d'un réseau local d'animateurs formés grâce à une approche TOT sur la gestion et la prévention des conflits. On note un léger écart entre les femmes et les hommes avec respectivement 88,31% et 96,43%. Ces acteurs locaux sont au courant de l'existence d'un réseau local d'animateurs formés grâce à une approche TOT sur la gestion et la prévention des conflits grâce aux sensibilisations faites par les animateurs dans les quartiers. Le changement de comportement comme les plateformes de confessions religieuses est l'un des points forts notés à ce niveau. Les faiblesses notées dans le fonctionnement de ce réseau local d'animateurs sont : le retard dans les animations et le manque de siège c'est-à-dire de local pour abriter le siège de la structure.

En ce qui concerne les différentes campagnes de sensibilisation axées sur la communauté sur (a) la cohésion sociale, (b) la coexistence pacifique, (c) l'utilisation du dialogue communautaire pour le règlement des litiges intercommunaux et (d) le rejet de la violence, 87,61% affirment avoir participé. Cette proportion est de 77,92% chez les femmes contre 92,86% chez les hommes. Le bon déroulement des sessions de sensibilisation avec une compréhension acceptable du contenu des messages diffusés, la contribution des campagnes de sensibilisation à la réduction des violences communautaires sont les raisons de la satisfaction des acteurs. Les détails sont présentés dans le graphique ci-après en termes d'appréciations faites par les acteurs.

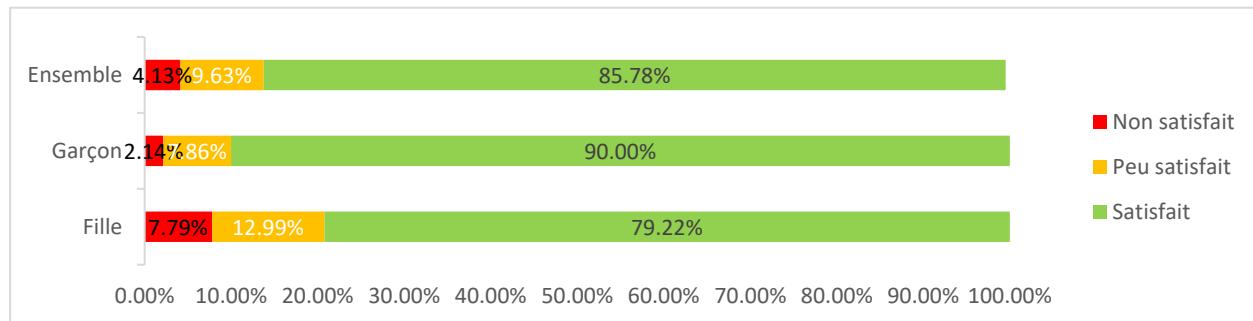
Figure 6: Appréciation faite de la tenue des campagnes de sensibilisation axées sur la communauté sur (a) la cohésion sociale, (b) la coexistence pacifique, (c) l'utilisation du dialogue communautaire pour le règlement des litiges intercommunaux et (d) le rejet



Quant aux différentes campagnes de sensibilisation communautaires sur les risques liés à la circulation

illégale d'armes et au soutien aux initiatives dirigées par les autorités locales pour le transfert volontairement des armes, 86,70% des répondants déclarent avoir participé. Ce taux est de 76,62% chez les femmes et 92,14% pour les hommes. L'importance du contenu des messages diffusés lors de ces campagnes et la prise de conscience des membres de la communauté sur l'effet néfaste de cela sont les raisons de la satisfaction des acteurs. Le graphique ci-après présente leur appréciation à ce sujet.

Figure 7: Appréciation faite de la mise en œuvre des différentes campagnes de sensibilisation communautaires sur les risques liés à la circulation illégale d'armes et au soutien aux initiatives dirigées par les autorités locales pour le transfert volontairement



Enfin, 83,03% affirment être au courant de l'existence des mécanismes d'alerte précoce / réponse précoce pertinents au niveau de la communauté Bambari et cible en utilisant la surveillance locale et au niveau du programme des indicateurs clés de sécurité / tension. Chez les femmes, ce taux est de 80,52% et 84,29% chez les hommes. Cela a été facilité par les activités de sensibilisations de masses, dans les radios, réunions avec les leaders religieux. Les forces notées dans le fonctionnement de ces mécanismes d'alerte précoce sont : l'existence d'un numéro d'appel gratuit, l'intervention rapide des forces de sécurité. Cependant, le non-fonctionnement du numéro d'appel gratuit par moment constitue l'une des insuffisances notées.

En somme les principales raisons de la non-satisfaction des femmes au niveau des sessions de formation et des campagnes de sensibilisation sont entre autres la durée de la session que les femmes trouvent courte. Cette courte durée des sessions ne permet pas aux femmes de bien s'approprier le contenu de la formation ou de la sensibilisation à travers les différents échanges que peuvent être menées dans ce cadre.

QE 12 : Dans quelle mesure une approche sensible au genre, basée sur les droits et responsabilités a-t-elle été utilisée dans la mise en œuvre du projet ?

Afin de répondre à la préoccupation du genre et afin d'associer au projet les femmes, l'OIM a favorisé leur implication dans les niveaux de coordination. Les comités locaux (CL) sont composés de 22% de femmes et les sensibilisateurs des activités de Cash For Work de 25%. L'extension du projet s'est sensiblement focalisée sur le genre avec un ciblage exclusif de 300 femmes.

La stratégie du CVR est de donner un rôle aux femmes dans la stabilisation de leur communauté via l'acquisition de savoir-faire en matière de médiation mais également en leur offrant un statut notamment à travers la compétence de secourisme. Aussi, la liste des 22 AGR proposées aux bénéficiaires a pris en compte les recommandations de l'étude de marché mais également certains secteurs traditionnellement porteurs pour les femmes (petit commerce, couture, restauration).

Les besoins des bénéficiaires, hommes et femmes ont été pris en compte spécifiquement dans le cadre de leur réintégration économique. Un profilage détaillé a permis de mieux cerner leurs capacités et

besoins en formation afin de leur fournir la meilleure activité génératrice de revenus possible. Par ailleurs, un éventail de 30 activités économiques différentes mises en avant par l'étude de marché a permis au projet de mieux s'aligner avec les vocations des bénéficiaires. D'autre part, 300 médiatrices ont été formées en médiation et gestion des conflits, alphabétisation et premier secours afin de contribuer à la cohésion sociale dans leurs foyers, ainsi que dans leurs quartiers. Celles-ci s'assurent en plus un statut privilégié à travers leurs compétences médicales via l'administration de soins d'urgence, référencement et conseils. Le savoir-faire acquis par les femmes bénéficiaires à travers ces activités permet non seulement de contribuer à leur protection, mais les met en condition de jouer un rôle de premier plan dans la résolution des conflits et, plus en général, dans la stabilisation de la zone d'intervention du projet, en faisant d'elles des acteurs centraux dans la restauration de la paix dans la préfecture de la Ouaka.

Cette implication des femmes et des jeunes des couches vulnérables (ex-combattants) s'est aussi ressentie lors des échanges sur le terrain lors de nos investigations. Nous avons constaté une mobilisation forte appréciable des femmes dans les différents échanges et leur disponibilité a effectué les interviews individuelles. Cela s'est traduit par la présentation des résultats par sexe au niveau des perceptions de ces acteurs sur les réalisations du projet.

QE 13 : Les communautés du projet et les bénéficiaires cibles ont-ils été correctement identifiés en fonction de leur exposition aux conflits et ont-ils été atteints comme prévu ? Les bénéficiaires cibles et les communautés bénéficiaires sont-ils satisfaits des services fournis ?

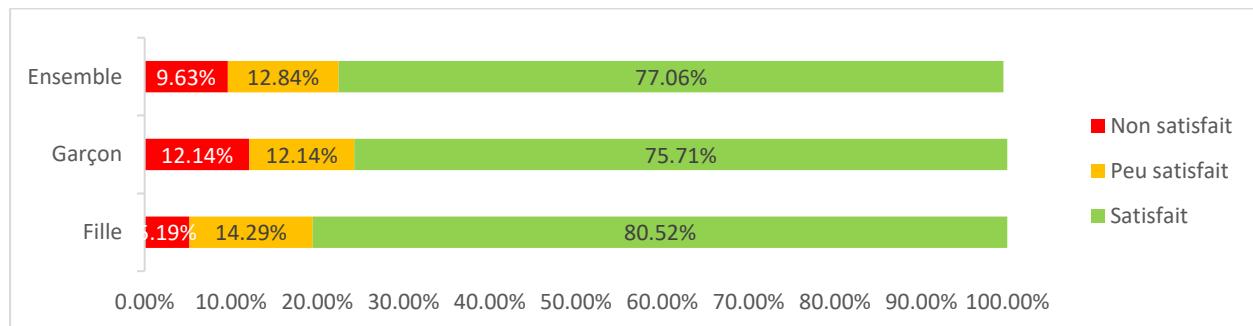
L'anticipation des risques et des biais dans le ciblage des bénéficiaires est l'une des approches utilisées lors de l'exécution du projet CVR. Cette approche a été influencée par la perception sociale et politique des communautés, ainsi que des structures de mise en œuvre. La zone d'intervention du projet est marquée par une insécurité, une gouvernance locale parfois marquée par l'influence des leaders communautaires sur les programmes d'assistance (captation, orientation clientéliste notamment).

L'équipe de l'OIM était consciente que des problèmes de gouvernance peuvent se poser au niveau des équipes locales, soit de leur propre initiative, soit par effet d'intimidation par les interlocuteurs (la collusion entre certains leaderships locaux et la communauté produisant un milieu parfois menaçant voire hostile). Enfin, les acteurs sont soucieux de la perception que les communautés ont de leurs interventions dont le processus de ciblage. Cette méthodologie tente ainsi de prévenir les entraves logistiques, la dangerosité, la gestion des erreurs, les manipulations à tous les niveaux de l'intervention, enfin la non-acceptance par les communautés. Elle est simple au sens technique et de montage institutionnel, et est résolument centrée sur les outils de ciblage communautaire (dénombrement, production des listes, validation, mécanismes correctifs). Cette formulation se base sur la procédure standard de la structure internationale (préconisations internes), le souci de simplicité, la faisabilité et la maîtrise des coûts, mais également le désir d'éviter les tensions avec les leaders locaux et/ou les populations.

Les forces de cette méthode de ciblage sont : (i) l'implication de la population dans le processus à travers la mise en place des différents comités (comité de sélection homme et femme, comité de plainte), (ii) la prise en compte de tous les ménages dans les villages, (iii) l'acceptation des résultats du ciblage par toute la communauté, (iv) le choix des vrais ménages vulnérables qui bénéficieront de l'accompagnement du projet et (v) la certification de la vulnérabilité des ménages par la communauté elle-même. L'insuffisance de staff pour conduire le ciblage, l'insuffisance du temps imparti pour cette phase de ciblage, la fausse déclaration des biens du ménage lors du recensement sont entre autres les faiblesses notées au niveau de cette méthode de ciblage. Néanmoins, ces aspects ne peuvent pas entraver la pertinence et l'efficience de l'approche comparativement à d'autres approches de ciblage.

Dans l'ensemble 77,06% des personnes interrogées ont affirmé qu'elles étaient satisfaites du processus de ciblage du fait qu'il était participatif et inclusif. Ce taux est plus élevé chez les femmes, ce qui signifie de la pertinence de cette approche. Le graphique ci-après donne des détails sur cette appréciation du ciblage par les acteurs interrogés. Les autres non satisfaits, disent qu'ils trouvent que le projet n'a pas pris en compte tous ceux qui étaient dans le besoin réel ne sont pas choisis, qu'il y a eu une imposition des autorités administratives.

Figure 8: Appréciation du ciblage des jeunes et femmes, autres bénéficiaires durant la mise en œuvre du projet CVR.



QE 14 : Le système de suivi du projet a-t-il correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

L'OIM, en particulier l'équipe en charge du projet CVR, a organisé et coordonné le dispositif global de suivi-évaluation des activités du projet durant toute la période de mise en œuvre. La stratégie de suivi-évaluation mise en œuvre par le projet s'articule de la façon suivante : (i) les études et ou enquêtes, (ii) le monitoring classique des activités, (iii) le suivi des performances des indicateurs, et (iv) l'évaluation externe.

En matière d'étude du projet, ce sont surtout les enquêtes sur les incidents sécuritaires dans la zone d'intervention, les enquêtes au niveau des AGR/études de marchés, les enquêtes d'impacts qui ont été planifiées et mises en œuvre. Ces enquêtes ont permis à l'équipe d'avoir une idée ou un retour de la part des bénéficiaires et des partenaires sur leur intervention. Ces activités sont appropriées et ont permis à l'organisation d'améliorer leur méthode d'intervention, afin de répondre de façon spécifique aux besoins réels et prioritaires des bénéficiaires.

Au niveau du monitoring classique des activités du projet, il y avait ; (i) le suivi technique de la réalisation des activités par l'équipe technique, le renseignement des bases de données, (ii) le rapportage hebdomadaire, trimestriel, semestriel et annuel et (iii) les supervisions internes. En ce qui concerne le suivi de la performance, les activités étaient orientées sur la collecte de données pour renseigner les indicateurs du cadre logique du projet.

En matière d'évaluation du projet, la présente évaluation constitue l'étude réalisée à cet effet à l'externe par une personne indépendante. La période est bien choisie, dans la mesure où elle correspond à une période où les activités planifiées sont achevées. La réalisation de l'évaluation deux ans après la fin de sa mise en œuvre permet d'apprécier les forces et les faiblesses dans les stratégies de pérennisation des acquis planifiées et mise en œuvre. En fait, la mise en place des CL et l'appui à la réalisation des AGR par les bénéficiaires est bonne chose, mais le fonctionnement de ces structures (CL) et de ces activités socio-économiques n'est pas évident. Le fait de trouver ces CL et de voir que les AGR fonctionne 2 ans après la fin du projet signifie que l'approche de durabilité mise en œuvre par le projet est appropriée. C'est pourquoi la période de l'évaluation est appropriée.

Au niveau de la redevabilité, les activités suivantes ont été menées : (i) les rencontres d'échange avec les autorités étatiques, (ii) la mise en place de représentants des bénéficiaires au niveau préfectoral et sous-préfectoral (CL), (iii) la tenue des rencontres bilans au niveau central et (iv) la restitution des résultats des activités de suivi-évaluation du projet au niveau local.

Au titre des forces de cette stratégie de suivi-évaluation, nous pouvons noter : (i) la participation des autorités politiques étatiques aux différentes rencontres, (ii) les formations/renforcement des capacités, (iii) l'existence de CL, (iv) les outils de collecte sont conçus et partagés avec l'équipe qui les renseigne, (v) existence d'une base de données où sont centralisées les données et contrôlées chaque mois, (vi) les supervisions conjointes avec plusieurs acteurs externes au projet (MINUSCA, Gouvernement), (vii) l'appui des conseillers techniques du siège de l'OIM et (viii) la production des plans de suivi des recommandations de chaque supervision.

En outre, les autres acteurs (nationaux et internationaux), à des degrés divers, sont intervenus dans le dispositif global de suivi -évaluation et de suivi contrôle, sous la coordination générale de l'OIM. Selon les besoins, différents types de rapports ont été synthétisés et transmis aux partenaires (rapport narratif et financier couvrant la période de mise en œuvre. La fréquence d'élaboration des rapports est acceptable. Leurs contenus sont assez détaillés, analytiques et n'appellent pas d'observation particulière de la part de l'équipe de consultants. Ces rapports élaborés en collaboration avec la section DDR de la MINUCA et sont soumis au PSC (Comité de Pilotage du projet) pour approbation avant d'être envoyés à l'attention du point focal PBF à Bangui et au Peacebuilding Support Office (PBSO).

4.4. Durabilité

QE 15 : Les petites entreprises (microprojets) créées pour les bénéficiaires sont-elles toujours fonctionnelles et répondent-elles aux besoins du marché de leurs communautés ? Combien de ces microprojets sont toujours fonctionnels ? Les infrastructures communautaires réhabilitées/construites sont-elles utilisées pour fournir des services pertinents aux communautés ?

En rappel, 191 bénéficiaires du projet ont reçu une formation professionnelle spécifique associée au type d'AGR choisi (permis de conduire, couture, mécanique, menuiserie, maçonnerie). Ces formés, 100% ont reçu leurs kits et se sont installés à leur propre compte durant la mise en œuvre du projet. Un centre agropastoral a été construit et a permis à 125 bénéficiaires d'AGR en maraîchage et élevage de mener leur production. Lors de nos enquêtes sur le terrain nous avons pu rencontrer 103 des bénéficiaires (soit 54% de ce type de bénéficiaires d'AGR) des formations professionnelles spécifiques associées au type d'AGR choisi (Permis de conduire, couture, mécanique, menuiserie, maçonnerie).

Au niveau de ceux qui évoluent dans la production agro-pastorale au sein du centre agropastoral réalisé à leur profit, 73 ont pris part aux échanges individuels (soit 49% de ce groupe). Leur vérification a été faite à travers la présentation des badges qui les ont été octroyés par le projet. Partant de ces constats, **nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle au moins 50% des microprojets sont toujours fonctionnels à ce jour** (briqueterie, friperie, ciné vidéo (accessoires), commerce, alimentation, couture, restauration, maçonnerie, maraîchage, menuiserie, aviculture, charge batterie, etc) et répondent toujours aux besoins puisqu'ils rapportent à ces bénéficiaires les raisons de leur continuité après les appuis du projet. Cette proportion est issue du pourcentage des personnes ayant pris part aux échanges individuels dont l'activité est toujours fonctionnelle.

L'arrêt des activités chez les autres bénéficiaires est lié à l'arrêt de l'appui du projet CVR. En effet, certains bénéficiaires, après l'utilisation du contenu des kits AGR qui leur a été offert par le projet, n'ont pas pu reconstituer le fonds de roulement qui devrait leur permettre de renouveler leur stock de matériel sans l'appui du projet. Par conséquent, ceux-ci attendaient que l'équipe de projet

poursuive l'appui afin qu'ils puissent continuer l'AGR. Ce constat est renforcé par les déclarations des personnes interrogées à ce sujet, où 82,57% déclarent avoir tiré profit de ces microprojets. Il n'y a pas d'écart entre la proportion chez les femmes et chez les hommes (environ 83% partout). Les principales forces notées au niveau du fonctionnement actuel des petites entreprises (microprojets) créées pour les bénéficiaires à l'issue de la mise en œuvre du projet nous avons entre autres : faciliter l'accessibilité aux articles de première nécessité dans les communautés (menuiserie, maçonnerie, couturier, restauration, produits maraîchers, volaille, etc.), reconstitution des moyens d'existence.

En ce qui concerne la réhabilitation/construction des infrastructures communautaires, en rappel nous avons 21 infrastructures communautaires dont : 01 stade, 03 écoles, 01 rond-point, 02 maisons de Jeunes, 01 Mairie, 02 centres de santé, 04 marchés, 01 bac, 01 centre de formation, 01 Maison des magistrats, 03 ponts, 01 centre culturel et 25 km de route ont été réhabilités/construits à travers l'approche CfW. La majorité (89%) des membres de la communauté déclarent être au courant des infrastructures communautaires réhabilitées/ construites au profit des jeunes/femmes/hommes. Il n'y a pas de variation de cette proportion selon le sexe du répondant (89% partout). Dans l'ensemble, 78,44% affirment avoir accès à ces infrastructures. Selon le sexe, ce taux est de 74,03% chez les femmes et 80,71% pour les hommes. Ces derniers disent que ces infrastructures aident à la bonne circulation de la communauté surtout pour le cas des pistes rurales (approche HIMO). Les principales forces notées au niveau de l'utilisation actuelle faite des infrastructures communautaires réhabilitées/ construites pour les bénéficiaires sont : le renforcement des liens de la cohésion sociale, la renaissance de la confiance mutuelle, la réduction de la violence et existence du dialogue mutuel. La faible maîtrise de la bonne gouvernance et la maintenance des différentes infrastructures sont entre autres insuffisances notées dans l'utilisation actuelle faite des infrastructures communautaires réhabilitées/ construites pour les bénéficiaires.

QE 16 : La configuration du mécanisme de prévention et de résolution des conflits est-elle toujours fonctionnelle ?

L'analyse à ce niveau s'est focalisée sur les aspects suivants : (a) connaissance par les membres de la communauté de l'existence de ces mécanismes, (b) l'accès par les communautés à ces mécanismes, (c) l'utilisation effective par la communauté de ces mécanismes.

Dans l'ensemble, 87,61% des répondants déclarent être au courant de la mise en place des mécanismes de résolution de conflits dans leur localité/communautés. Chez les femmes, c'est 84,42% et 89,29% pour les hommes. 62,84% affirment avoir accès à ces mécanismes de résolution de conflit. Il n'y a pas d'écart significatif selon le sexe (61,04% chez les femmes et 63,57% pour les hommes). Enfin, 37,16% des personnes interrogées affirment avoir déjà fait recours à ce mécanisme pour résoudre un conflit dont ils étaient impliqués. Pas de différence selon le sexe (37% partout). Nous constatons que la majorité de la communauté sait qu'il y a des mécanismes de résolution de conflits qui ont été mis en place dans leur localité, ce qui est encourageant et constitue un atout exploitable. Par contre, le taux d'accès et d'utilisation de ces mécanismes est bas, surtout celui de l'utilisation qui est de 37%. Cela nécessite qu'une attention particulière soit portée à cet aspect de ces structures, car si les membres de la communauté n'utilisent pas comme il le faut ces structures, elles risquent de disparaître un jour. Au titre des forces notées au niveau du fonctionnement actuel du mécanisme de prévention et de résolution des conflits mis en place par le projet il y a : le respect des lois de transhumance, l'orientation vers des instances suprêmes et la prise de conscience, la réduction des violences. La lenteur dans l'intervention du comité et le manque de moyens sont les principales faiblesses/insuffisances notées au niveau du fonctionnement actuel du mécanisme de prévention et de résolution des conflits mis en place par le projet.

QE 17 : La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie de durabilité et de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?

Le projet dans sa conception a prévu et mis en œuvre certaines activités qui pouvaient être considérées comme la stratégie de durabilité et d'appropriation des acquis du projet.

Pour assurer l'entretien des infrastructures communautaires réhabilitées, un comité chargé de l'entretien de ces infrastructures devrait être mis en place avec des TdR clairs. Dans la mesure du possible, le comité devait se charger d'assurer de petites entrées de revenus pour l'entretien des infrastructures (ex. location de chambres dans des infrastructures telles que maisons des jeunes ou hôtel de ville). Cela devait aider pour l'entretien de l'infrastructure à devenir un système autonome. Les jeunes ciblés devaient recevoir des formations en compétences commerciales afin de rendre leur entreprise durable et viable, après la fin du projet. Ils devaient bénéficier d'accompagnement à travers le tutorat et le mentorat tout au long de la mise en place de leur AGR. Enfin, lors de sa mise en œuvre, le projet devait fournir également des formations de renforcement des capacités aux autorités locales et au CL pour poursuivre les activités.

La mise en place des CL entièrement représentatifs dans toutes les communautés ciblées au nombre de six (6) au total dont un CL par axe d'intervention dans la préfecture de la Ouaka, avec la participation de représentants de tous les acteurs clés locaux, sans exclusion comme : les autorités locales, les femmes, les jeunes, les acteurs économiques et groupes religieux, en particulier les réseaux intra-religieux. Ces CL ont aussi bénéficié de formations sur des thématiques diverses à savoir : la gestion et la prévention des conflits, y compris la médiation, les règlements pacifiques des litiges inter communautaires, les rumeurs et la gestion de la désinformation et la vérification des informations sur les menaces de sécurité. Ces acquis devront s'inscrire dans la durée du fait que ce sont les acteurs locaux qui ont responsabilité à ce niveau, donc leur appropriation des approches de gestion et de résolution des conflits doit être sans faille.

Au niveau de l'insertion socio-économique des bénéficiaires (jeunes et femmes), 191 bénéficiaires du projet ont reçu une formation professionnelle spécifique associée au type d'AGR choisi (Permis de conduire, couture, mécanique, menuiserie, maçonnerie) et ont reçu leurs kits et se sont installés à leur propre compte. Un centre agropastoral a été construit au profit de 125 bénéficiaires d'AGR en maraîchage et élevage à dessein pour eux, de mener leur production. Deux (2) ans après la mise en œuvre du projet, il ressort qu'au moins 50% de ces microprojets sont fonctionnels, ce qui signifie que cette approche permet d'inscrire ces acquis dans la durée.

En outre, il y a eu la création d'un réseau local d'animateurs' de médiation formés à travers une approche de formation TOT. Ces formateurs dotés de ces compétences poursuivent leur action dans ce domaine de médiation même après le projet. Enfin, la mise en place de mécanismes d'alerte précoce des conflits pertinents au niveau communautaire et local, y compris les incidents de sécurité et la collecte d'informations sur les risques et l'échange entre tous les acteurs clés en vue de fournir une réponse rapide efficace pour la prévention et la maîtrise des conflits, constitue un atout en matière d'appropriation des acquis du projet et de pérennisation. En plus la composition de ces mécanismes renforce notre assertion : les membres des CL, les leaders communautaires et les autorités locales au niveau communautaire, les autorités de Bambari, les fonctionnaires de la MINUSCA.

QE 18 : Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la pertinence des efforts et des avantages ?

Le taux de réalisation de 100% des activités planifiées dans le cadre du projet et les appréciations fort encourageantes des acteurs locaux de la zone d'intervention ont contribué à :

- (i) La réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles pour le programme national de DDR dans leurs communautés, grâce à leur participation conjointe avec des jeunes locaux ayant des capacités de transformation de conflits, dans la mise en œuvre de projets d'infrastructure communautaire à haute priorité, identifiés comme tels par les CL des communautés cibles ;
- (ii) La réinsertion économique de tous les bénéficiaires directs du projet CVR comme spécifié plus haut le point efficacité, obtenue grâce à une formation professionnelle / compétente vérifiée par le marché, à la formation, au tutorat et au développement des activités génératrices de revenus ;
- (iii) L'accroissement de la cohésion sociale, coexistence pacifique et résilience des communautés cibles grâce à la participation (a) des bénéficiaires du projet CVR, (b) des membres des CL, (c) des autorités locales et des acteurs locaux clés dans certaines (i) formations, des (ii) campagnes de sensibilisation et le (iii) renforcement du dialogue communautaire, y compris des (iv) mécanismes pour le règlement pacifique des litiges intercommunaux en tant qu'alternative à la violence.

Le point faible noté à ce niveau selon certains acteurs institutionnels rencontrés réside au niveau de la non mise à disposition de la base de données des bénéficiaires individuels par l'OIM au profit du Gouvernement centrafricain. Du fait que cette base de données devrait contribuer à renforcer les capacités de l'Etat en termes de disponibilité de données sur les ex-combattants et autres jeunes de la préfecture ayant accepté de participer au renforcement de la cohésion sociale d'une part, et d'autre part, l'effectif des ex-combattants de cette préfecture si important en termes de base d'ex-combattants appartenant au groupe armé UPC.

4.5. Cohérence

QE 19 : Dans quelle mesure le projet a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?

Le projet CVR à travers son « résultat 3 » est en alignement avec le résultat stratégique 1 de l'UNDAF+ 2018-2021 de la RCA « Consolidation de la Paix, de la Sécurité et de la cohésion sociale » qui contribue à la priorité stratégique numéro 1 du Plan de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique (RPCA) « restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ». Le résultat 3 du projet est en lien avec aussi l'objectif stratégique 1 du HRP (2017-2019) : « Les populations affectées par les chocs ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur sécurité et leur dignité ». Comme ce résultat stratégique de l'UNDAF+ contribue à l'atteinte de l'Objectif 16 de l'Agenda 2030 (paix, justice et institutions efficaces) avec l'accent mis sur le partenariat avec les Nations Unies et les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sous le leadership du Gouvernement centrafricain. Il est également aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (L'Afrique que nous voulons), notamment les Aspirations 3 et 4 (une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits humains, de la justice et de l'Etat de droit et une Afrique pacifique et sécurisée). Enfin, le projet est venu compléter les activités mises en œuvre dans le cadre du projet « Appui à la Médiation et au Dialogue pour une paix durable » mis en œuvre par le PNUD, OIM et la MINUSCA (2017-2020).

Le projet de Réduction de la Violence Communautaire communément appelé CVR a été conçu pour constituer une opportunité pour les combattants et les jeunes désœuvrés à renoncer volontairement à la violence et contribuer au développement socio-économique de la République centrafricaine avec les membres de leurs communautés. Le projet CVR est mis en œuvre conformément au mandat du DDR en plusieurs phases et dans différentes localités :

Le Projet CVR Paoua, lancé en janvier 2016 et financé par le Fonds de consolidation de la Paix des Nations Unies, avec le partenaire d'exécution l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le projet avait pour objectif de prendre en charge 7000 bénéficiaires dont 4200 éléments des groupes armés et 2 800 membres des communautés.

Le Projet CVR Bangui, lancé officiellement en 2016, l'objectif de ce projet était de prendre en charge les groupes d'autodéfense du PK5, les ex-Séléka des trois camps de Bangui (Béal, BSS et RDOT), les anti-Balaka et des membres de leurs communautés. Il visait au total 3 000 bénéficiaires. En 2018, une nouvelle phase du CVR a été mise en œuvre par MINUSCA/DDR et l'UNOPS, son partenaire de mise en œuvre dans les arrondissements du 2ème, 4ème, 5ème, 8ème et la commune de Bimbo prenant en compte au total 1100 bénéficiaires. En 2019, le CVR Bangui cible les groupes d'auto-défenses du 3^{ème} arrondissement et les membres de la communauté avec un total de 800 bénéficiaires.

Le Projet CVR Bambari, lancé en novembre 2017, le projet CVR Bambari est financé par le Peacebuilding Support Office (PBSO) / Peacebuilding Fund (PBF) et la MINUSCA. Il est mis en œuvre par le partenaire d'exécution qu'est l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et a pris en compte 2000. Une phase de prolongation a permis de toucher en plus 700 bénéficiaires, soit un total de 2700 bénéficiaires. Ce Projet est l'objet de notre mission d'évaluation. Par ailleurs, le projet CVR Bambari s'était aligné aussi sur le plan opérationnel de stabilisation intérimaire de la ville de Bambari (POSIB) initié par le gouvernement. Ce plan comprenait plusieurs projets financés par le PBF notamment la RESA, le renouvellement des Forces de Sécurité intérieure, la médiation et le projet femmes et élections. Cet ensemble de projets financés par le PBF avec l'implication de la MINUSCA a largement contribué aujourd'hui à la ville de Bambari.

Le projet CVR dans les autres régions, depuis 2017, la section DDR a étendu les projets CVR à d'autres localités du pays mis en œuvre par L'UNOPS : Bouar, Bossangoa, Bataganfo, Kaga-Bandoro, Bria, Bangui et Bangassou.

QE 20 : Si le projet faisait partie d'un ensemble plus large de PBF, dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?

Les objectifs du projet CVR de Bambari et celui des autres localités étaient alignés sur les mêmes objectifs comme spécifiées plus haut. Les actions mises en œuvre comportaient entre autres : (i) les travaux et réhabilitation des infrastructures communautaires ; (ii) l'emploi et les activités génératrices de revenus ; (iii) la Cohésion sociale ; (iv) la réhabilitation des infrastructures. Dans sa mise en œuvre, il y avait la prise en compte de la dimension genre par l'intégration d'au moins 25% de femmes dans les différentes activités. Les rapports d'activités s'articulaient autour de ces volets chez presque tous les partenaires d'exécution de ces projet CVR dans les différentes localités. Par conséquent, **nous pouvons conclure que ce projet CVR de Bambari était aligné sur d'autres projets CVR.**

QE 21 : Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?***Stratégie mise en place par OIM pour assurer une forte implication des bénéficiaires***

Plusieurs activités ont été mises en œuvre par le projet afin d'assurer une implication parfaite des bénéficiaires du projet. Il s'agit : (i) du lancement du projet où les acteurs locaux sont invités et ont participé, (ii) des réunions de concertations avec les parties prenantes, les autorités administratives et de la production agro-sylvo-pastorale, de la protection et de la sécurité, et réunions du comité de pilotage et (iii) de la réalisation des animations de sensibilisation, de formations et de suivi des activités au niveau des villages cibles. Au regard de la motivation des bénéficiaires lors de nos investigations, nous pensons que cette stratégie est appropriée et a porté ses fruits dans la mise en œuvre du projet. En fait, la participation des femmes s'est améliorée dans les activités du projet.

4.6. Sensibilité au Conflit**QE 22 : Le projet a-t-il contribué à résoudre les principaux conflits – questions sensibles au sein des communautés cibles ?**

Les comités locaux CVR ont été composés des représentants des autorités locales, des confessions religieuses, des organisations de la société civile (avec une attention particulière portée aux représentants des femmes et de la jeunesse) et des acteurs économiques. Des représentants des bénéficiaires désassociés des groupes armés et non éligibles au programme de DDDR ont également été inclus dans les comités. Cette composition des comités locaux en matière de gestion de conflit est fort appréciable, car elle regroupe tous les acteurs impliqués dans les différents conflits communautaires. Par conséquent ces CL contribuent énormément à la résolution des conflits dans la préfecture. En plus de cela des séances de socialisation regroupant les thématiques d'éducation civique, lutte contre la prolifération des armes, gestion pacifique des conflits et cohésion sociale ont été réalisées. De même des campagnes et événements de sensibilisation communautaire sur la cohésion sociale, la coexistence pacifique et la circulation illégale des armes ont été réalisées pour une cible globale atteinte de 13132 participants directs et plus de 20000 indirects (lors d'événements sportifs). Par ailleurs, le projet a redynamisé et renforcé les capacités de la Commission Locale de Paix et de Réconciliation (CLPR) et a mis en place de formation de type ToT qui a permis de former 28 médiateurs en résolution pacifique de conflits qui ont à leur tour formé 1244 médiateurs dans la sous-préfecture de Bambari dont spécifiquement 300 femmes à Bambari. Ces médiateurs, associés au système d'alerte précoce (SAP) créé par le projet ont pu résoudre 83 conflits sur les 96 enregistrés pendant la période de mise en œuvre du projet.

QE 22 : Le projet avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ? QE 23 : Les capacités internes étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ?

La réponse à ces deux questions est faite à travers l'analyse des conséquences sur le conflit du principe d'« Agir sans nuire » des actions mises en œuvre par le projet CVR dans la préfecture.

En agissant sur le conflit dans les préfectures cibles, l'action d'OIM et ses partenaires devient une partie intégrante de la configuration de ce conflit principalement à travers les interactions qu'elle met en œuvre. Ces interactions sont de deux (2) types : (i) le transfert de ressources (formation, aide, action...) et (ii) les comportements et les messages transmis par le projet CVR.

Le transfert de ressources peut avoir différents types de conséquences sur la configuration du conflit:

Types de conséquences sur la configuration du conflit	Situation avec projet CVR
<i>Le vol et le détournement des produits de l'aide/appui qui vient alimenter le conflit</i>	Le projet CVR a appuyé les différents bénéficiaires AGR avec des équipements et matériels adéquats pour leurs activités de production. A l'issus des différentes rencontres effectuées dans le cadre de la mission d'évaluation du projet CVR auprès de ces bénéficiaires dans la préfecture de la Ouaka, nous n'avons pas eu cas de ce type de conséquent négatif induit par l'action.
<i>L'impact sur le marché local par l'approvisionnement en biens distribués</i>	Certes la mise en œuvre des AGR du projet ont induit l'augmentation de certains produits agricoles comme les cultures maraîchères et des produits issus des autres activités. Mais ces activités du projet CVR n'ont pas touché la structure du marché local au sein de la préfecture, car il n'y a pas eu de variation du prix des produits issus de ces activités appuyés par le projet. Par conséquent le projet CVR n'a pas impacté négativement le fonctionnement du marché local de la préfecture de la Ouaka.
<i>Les effets de distribution qui peuvent générer des tensions dans la sélection des bénéficiaires.</i>	La sélection des bénéficiaires devant bénéficier des appuis pour les AGR a été faite selon des critères clairement établis et acceptés par toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet CVR en particulier les Groupe Armée. Ce sont uniquement les ex-combattants qui remplissaient les conditions établies comme expliqué dans le point Efficacité qui ont bénéficié des différents équipements que le projet a acquis et mis à leur disposition. De ce fait, la distribution de ces équipements et matériels de production et AGR n'a pas générés de tensions quelconques dans la communauté pouvant impactée négativement le conflit.
<i>Les effets de substitution puisque l'aide peut modifier les systèmes et structures existantes.</i>	La mise en place de structure comme les CL au sein des sous-préfectures de l'Ouaka dans le cadre de l'implémentation du projet CVR, a été un plus pour la communauté bénéficiaire au regard de leur contribue dans l'implémentation du projet et à l'amélioration de gestion des conflits. Ainsi, nous disons qu'il n'y a pas eu d'effet de substitution dans la mise en œuvre du projet CVR dans les sous-préfectures cibles.
<i>La légitimation : l'action extérieure, en sélectionnant des partenaires locaux ou en ciblant des populations particulières leur confère ou leur retire une légitimité qui peut avoir des effets importants</i>	Certes le projet CVR a ciblé un groupe spécifique de la communauté que sont les ex-combattants présent au niveau de la préfecture de la Ouaka. Cependant, l'action n'est pas modifiée la légitimité de ces populations.

Enfin, la présence sur le terrain d'acteurs extérieurs au conflit est également l'occasion, par les comportements, de transmettre des messages éthiques implicites qui peuvent, tour à tour, être positifs ou pas. Ceux-ci sont de plusieurs types également : (i) *Respect*, (ii) *Redevabilité*, (iii) *Equité* et (iv) *Transparence*. Aucun comportement négatif n'a été noté au niveau de chacun comme indiqué dans le tableau ci-après.

	Comportements négatifs
Respect	<ul style="list-style-type: none"> • Belligérançe/colère • Compétition • Suspicion • Indifférence <ul style="list-style-type: none"> ✓ Calme ✓ Collaboration ✓ Confiance

	✓ Sensibilité aux problématiques locales
Redevabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de capacité (de pouvoir à changer les choses) • Impunité
Équité	<ul style="list-style-type: none"> • Différenciation entre les groupes <ul style="list-style-type: none"> ○ Reconnaissance de la valeur des vies humaines
Transparence	Non application des normes de respect, de redevabilité et d'équité

Partant de cette analyse nous disons que l'intervention d'OIM dans le cadre du projet USMS s'est fait en respectant le principe de 'Agir sans nuire'."

QE 25 : Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?

La pandémie de COVID-19 en mars 2020 a eu un impact imprévu sur l'exécution des activités du projet. L'impossibilité de regrouper plus de 15 personnes et la fermeture de l'ensemble des structures scolaires d'enseignement et de formation ont impacté significativement les formations prévues par le projet. L'impact a été mesurable dans la réalisation des chantiers, où la distanciation et le nombre d'ouvriers limités ont ralenti l'avancée des travaux.

Bien que ces mesures aient eu un impact sur le calendrier de mise en œuvre des activités, le projet a pu atteindre l'ensemble de ses objectifs, en redistribuant les bénéficiaires des formations sur un nombre de classes plus important et en mettant en œuvre les mesures sanitaires nécessaires sur les chantiers. D'autre part, le projet CVR a mis en place des mécanismes d'alerte précoce / réponse précoce au niveau de la communauté cible en utilisant la surveillance locale. Ces mécanismes contribuent à l'atténuation des impacts imprévus non désirables pouvant survenir dans la communauté en termes de gestion de conflits.

4.7. Catalytique

QE 26 : Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?

L'exploitation des rapports d'activités du projet et les entretiens avec l'équipe du projet démontrent que le projet n'a pas été financièrement catalytique car aucune ressource supplémentaire n'a pu être mobilisée directement ou indirectement auprès d'autres sources de financement et qui pourrait contribuer à assurer la pérennité et/ou durabilité du projet.

Au plan programmatique, les résultats obtenus par le projet sont une opportunité pour les combattants et les jeunes désœuvrés à renoncer volontairement à la violence et contribuer au développement socio-économique. Les réalisations fort encourageantes faites dans la préfecture de la Ouaka avec le partenaire d'exécution OIM, a permis de détourner les jeunes de la zone (une grande partie) de l'enrôlement des GA, des activités de braquage, de pillage et autres formes d'insécurité dans la zone. Le projet CVR a bénéficié à 2700 bénéficiaires (63% GA, 37% Jeunes), qui constituent un plus pour la zone au regard de son passé de zone active des GA avec en tête l'UPC. Le projet a contribué à relancer des AGR dans la zone. Ces activités ont vu la participation des jeunes ex-combattants et des jeunes à risques, lesquels ont bénéficié de formations professionnelles dans plusieurs domaines d'AGR comme détaillés plus haut. Pour renforcer ces formations, des ouvrages de production comme le centre agro-pastoral ont été réalisés pour faciliter l'exercice des activités de production. Ces réalisations ont contribué à l'amélioration et à la diversification des sources de revenus des

bénéficiaires d'une part, et d'autre part à l'autonomie de ceux-ci. Ce qui s'est traduit par l'augmentation du pouvoir d'achat des communautés, en particulier des femmes qui ont été fortement impliquées.

QE 27 : Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

Le projet CVR est mis en œuvre en plusieurs phases et dans différentes localités. En 2016, il y a eu le Projet CVR Paoua et Bangui, tous financés par PBF. En 2017 nous avons assisté au lancement de projet CVR dans plusieurs localités à savoir : Bambari, Bouar, Bossangoa, Bataganfo, Kaga-Bandoro, Bria, Paoua, Bangui et Bangassou, financés par PBF (pour Paoua et Bambari) et d'autres bailleurs de fonds (au niveau des autres localités). Deux partenaires de mise en œuvre de ces projets se répartissaient les différentes localités en 2016 et 2017. En 2016 nous avions une OIM pour la localité de Paoua et UNOPS pour Bangui. En 2017, l'OIM s'occupait de Bambari et UNOPS couvrait les localités de Bouar, Bossangoa, Bataganfo, Kaga-Bandoro, Bria, Bangui et Bangassou. Comme signifié plus haut ces projets visaient les mêmes objectifs et travaillaient avec les mêmes types de cibles que sont les jeunes ex-combattants et jeunes vulnérables y compris les femmes. Ce qui signifie que le projet CVR de Bambari sous le financement de PBF a été utilisé pour intensifier des travaux de consolidation de la paix, puisqu'il est mis en œuvre simultanément avec d'autres projets similaires dans d'autres préfectures du pays. Aussi, ce projet est une continuité des projets CVR initiés et mis en œuvre en 2016.

4.8. Sensibilité Genre

QE 28 : Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes et des hommes dans la conception du projet (y compris dans l'analyse des conflits, les déclarations de résultats et les cadres de résultats) et la mise en œuvre ?

A l'issue des investigations, les raisons de la participation des jeunes aux conflits armés de façon générale dans la préfecture de la Ouaka, sont par ordre de poids : la pauvreté, le suivisme, le manque d'emploi, l'ignorance/analphabétisme, le règlement de compte, la manipulation politique, la haine et les considérations religieuses. De façon spécifique, les raisons ou causes de la participation des jeunes aux conflits (i) intercommunautaires, c'est-à-dire entre 2 communautés différentes, il y a : l'injustice et mauvaises pratiques de justice, l'ignorance/analphabétisme, mauvaise considération ethniques et croyance à la supériorité ethnique, manipulation politique et recherche de pouvoir, considérations religieuses entre les cultivateurs et les éleveurs ; (ii) intra-communautaires, c'est-à-dire entre les membres d'une même communauté dans la préfecture sont : infidélité, intérêt personnel, la haine, la cupidité, le foncier rural, le partage des biens, le favoritisme, la mauvaise gestion des biens et ressources communautaires, la jalousie, la mauvaise gouvernance, le partage de l'héritage, etc. et (iii) interreligieux, c'est-à-dire entre les membres de la communauté qui pratiquent des religions différentes dans la préfecture se résument à : fausses considérations doctrines religieuses (prétendant que les pratiques de sa religion sont les meilleures), doctrines religieuses, conflit de leadership, interprétation divergente des messages religieux, etc.

Les besoins des bénéficiaires, hommes et femmes ont été pris en compte par la réalisation des activités prévues dans le cadre de la réinsertion sociale des éléments des groupes armés non éligibles pour le programme national de DDR dans leurs communautés, ceci grâce à leur participation conjointe avec des jeunes locaux ayant des capacités de transformation de conflits, la mise en œuvre de projets d'infrastructure communautaire. Ensuite, il y a la mise en œuvre des activités d'accroissement de la cohésion sociale, la coexistence pacifique et la résilience des communautés cibles à travers la participation des bénéficiaires du projet CVR, des membres des CL, des autorités locales et des acteurs clés locaux à travers (i) les formations, (ii) les campagnes de sensibilisation, (iii) le renforcement du

dialogue communautaire, y compris et (iv) les mécanismes pour le règlement pacifique des litiges intercommunaux en tant que alternative à la violence. Enfin, dans le cadre de la réintégration économique des différents bénéficiaires un profilage détaillé a permis de mieux cerner leurs capacités et besoins en formation afin de leur fournir la meilleure activité génératrice de revenus possible.

QE 29 : Les engagements pris dans les propositions de projet pour une consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ?

Les comités locaux au nombre de six (6) mis en place dans les 6 axes touchés par l'intervention du projet CVR Bambari sont composés de 22% de femmes. Ce taux est légèrement inférieur à celui prévu de 30% dans le document de projet. Ces femmes ont été choisies par les membres de la communauté en vue de permettre aux femmes de se faire entendre dans cette instance de prise de décision si importante dans ce domaine de consolidation de la paix dans cette zone. Ces femmes ont bénéficié au même titre que les hommes de formations sur plusieurs thématiques. Dans la mise en œuvre des AGR, la liste des 22 AGR proposées aux bénéficiaires a pris en compte les recommandations de l'étude de marché mais également certains secteurs traditionnellement porteurs pour les femmes (petit commerce, couture, restauration). Cette approche est en alignement avec celle prévue dans le document de projet. Cela a permis de donner un rôle aux femmes dans la stabilisation de leur communauté à travers leur autonomisation économique comme détaillés plus haut. Enfin, lors de la phase de prolongation du projet, un accent particulier a été accordé à la prise en compte de l'égalité dans le domaine de la consolidation de la paix. A cet effet, 300 femmes ont été directement cibles pendant cette phase d'extension, et ont reçu une formation en médiation et gestion des conflits, alphabétisation et premier secours. Ainsi, le savoir-faire acquis par ces femmes bénéficiaires à travers ces activités permettra non seulement de contribuer à leur protection, mais les mettra en condition de jouer un rôle de premier plan dans la résolution des conflits et, plus en général, dans la stabilisation de la zone d'intervention du projet, en faisant d'elles des acteurs centraux dans la restauration de la paix à Bambari. Ce sont 300 médiatrices qui dans leurs foyers, dans leurs quartiers, contribuent à la cohésion sociale.

Cependant il a été difficile pour l'OIM de tenir compte de l'égalité genre au niveau du profil des bénéficiaires cibles en particulier les éléments désassociés des groupes armés non-éligibles au programme national de DDRR et jeunes à risque du fait que ces cibles sont difficilement représentées par des femmes, qui ont une incidence marginale en termes d'enrôlement dans les groupes armés et de participation aux actes de criminalité commune. Nous sommes d'avis avec l'OIM sur cette difficulté, car c'est le fait que les femmes sont très faiblement représentées dans les GA que l'on dénombre beaucoup de veuves et de chefs de ménage dirigés par des femmes dans les zones où sévissent ces GA, car les hommes ne sont plus revenus dans les ménages à l'issue des combats auxquels ils ont pris part.

QE 30 : Si les groupes cibles (femmes et hommes) ont subi des impacts imprévus, le projet a-t-il pris les mesures appropriées ?

Le fonctionnement du réseau local d'animateurs formés grâce à l'approche TOT sur la gestion et la prévention des conflits a induit un changement de comportement dans la communauté comme, par exemple, les plateformes de confessions religieuses qui interpellent leurs fidèles et l'ensemble de la communauté sur les effets néfastes des conflits interreligieux. Aussi, le fonctionnement des mécanismes d'alerte précoce à travers l'existence d'un numéro d'appel gratuit, l'intervention rapide des forces de sécurité a changé la façon de voir et de faire de la communauté en matière de gestion des conflits. Cependant, il ressort des échanges avec les acteurs locaux qu'il y a des moments où le numéro d'appel gratuit est difficilement joignable. Enfin, les campagnes de sensibilisation communautaires sur les risques liés à la circulation illégale d'armes et au soutien aux initiatives dirigées

par les autorités locales pour le transfert volontaire des armes a porté des fruits du fait qu'elles ont permis une prise de conscience des membres de la communauté sur l'effet néfaste de ces armes. Ainsi, nous ne dirons pas que les groupes cibles (femmes et hommes) ont subi des impacts imprévus inattendu, mais les impacts induits sont appréciables en matière de consolidation de la paix.

En somme le projet CVR a pris en compte les paramètres spécifiques de l'approche.

Questionnement sur l'approche Genre	Analyse de l'approche Genre du projet CVR en réponse à ces questionnements
Prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes	L'analyse de la pertinence du projet montre que la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes a été effective par le projet CVR dans les différentes localités. Par exemple, nous avons entre autres l'appui dans le domaine des activités génératrices de revenus et le renforcement des compétences des hommes et des femmes sur divers thématiques de consolidation de la paix.
Existence de différences sexospécifiques dans le groupe cible	Le choix du type d'activité génératrice de revenus promu et appuyé par le projet CVR a tenu compte de la différence sexospécifique des groupes cibles. A cet effet, des activités spécifiques étaient destinées aux femmes comme la restauration, et d'autres aux hommes uniquement à savoir la confection de brique, la charge des batteries, la maçonnerie.
Prise en considération des changements possibles concernant notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Le temps de travail des femmes et des hommes dans chacun de leurs rôles sociaux ; • L'accès des femmes et des hommes à la ressource, le contrôle de ces ressources ; • L'évolution du niveau de revenu des femmes et des hommes ; • Le partage du pouvoir et des responsabilités ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet CVR n'a pas eu d'effet sur le temps de travail des femmes et des hommes. Les activités menées par chacun étaient exécutées en fonction de la disponibilité de chaque acteur spécifique. Les femmes organisaient leurs activités de production comme le maraîchage par exemple en fonction du calendrier culturel. Cette organisation du travail était faite en collaboration avec les agents des services techniques d'agriculture. • Cette répartition des activités en fonction des acteurs a favorisé l'accès des femmes et des hommes aux ressources de production dont ils avaient besoins pour l'exercice de leurs activités. • Par ailleurs, la mise en œuvre de ces activités a permis à ces bénéficiaires femmes et hommes d'amélioration niveau de revenu. Le suivi d'un échantillon de 587 AGR, a montré que le chiffre d'affaires total de l'ensemble des bénéficiaires après trois mois d'activités s'élevait à 88 736 535 Fcfa (149 000\$) pour un bénéfice net moyen par bénéficiaire de 79 356 Fcfa (133\$). 59% des bénéficiaires déclarent gagner entre 4000 et 5000 Fcfa par semaine, et seulement 9% d'entre eux gagnent moins de 1000 Fcfa par semaine grâce à leur AGR. <p>Par conséquent nous disons que le projet CVR a pris en considération les changements possibles dans le cadre de cette action dans la préfecture de la Ouaka.</p>
Identification de stratégies spécifiques pour la participation des femmes dans le projet.	L'appui apporté par le projet CVR au niveau d'une diversité d'activité génératrice de revenu dans la préfecture au profit des femmes et des hommes, a permis d'augmenter la participation des femmes dans la mise en œuvre du projet. Ce qui constitue une stratégie spécifique pour l'action en ce sens.

4.9. Tolérance aux Risques et Innovation

QE 31 : Si le projet a été qualifié de « risque élevé », les risques ont-ils été surveillés et atténués de manière adéquate ?

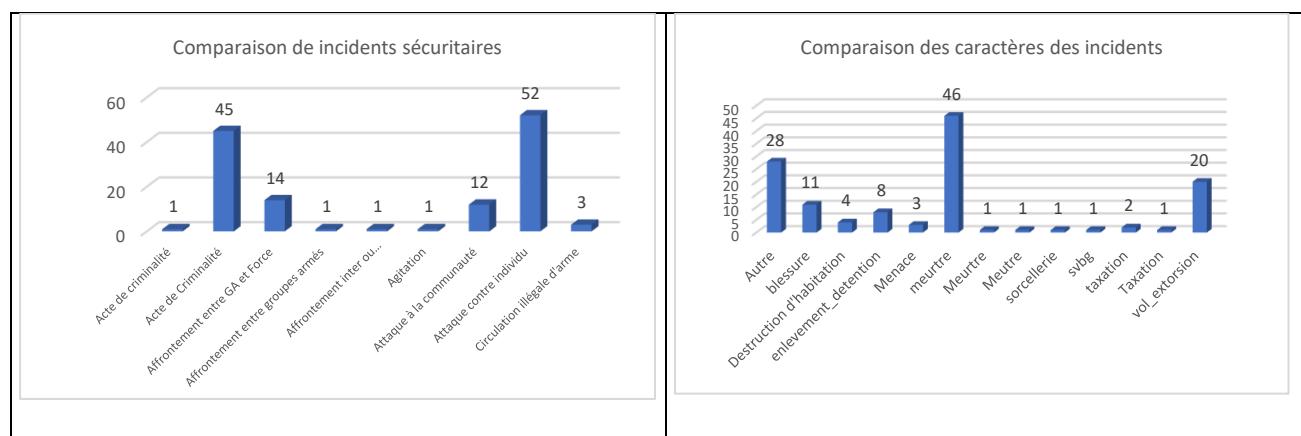
L'analyse sur les « risques élevés » à l'atteinte des résultats du projet CVR Bambari avec le financement de PBF s'est focalisé sur la réalisation des stratégies prévues dans le document de projet. Le tableau ci-après présente cette analyse.

Tableau 6: Analyse des mesures d'atténuation des « risques élevés » initiés du projet CVR

Risques à l'atteinte des résultats	Unité responsable	Stratégie d'atténuation	Niveau de réalisation des stratégies d'atténuation prévues
<p>Les retards dans la restauration de l'administration de l'État et le déploiement des forces de sécurité de l'État ne couvrent pas les exigences de base de la sécurité et de la protection des communautés concernées dans les emplacements du projet et dans les zones voisines.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement et MINUSCA • Gouvernement et MINUSCA • MINUSCA : • IOM 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'engagement et l'adhésion du ministère de l'administration territoriale et d'autres ministères concernés, membres du comité directeur du projet. Intensifier le partage d'informations entre les ministères pertinents, dans les sections de la MINUSCA concernées, mais également entre les ministères compétents et la MINUSCA DDR et IOM. • Promouvoir la coordination des initiatives communautaires internationales dans ce domaine • Améliorer la coordination civile-militaire et étendre la couverture aux communautés à risque • Développer un registre des incidents de sécurité et de mettre en œuvre une cartographie et une analyse périodiques des risques pour soutenir la gestion de projet et les partenaires dans le déploiement des réponses appropriées de prévention et d'atténuation. 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place des comités locaux dans les six (6) localités de la préfecture de la Ouaka, a permis de promouvoir l'engagement et l'adhésion des différents ministères représentés au niveau local. La participation de ces CL dans le processus de mise en œuvre des activités du projet confirme l'effectivité du partage d'information entre acteurs. • Les cadres de concertations au niveau préfectoral constituent l'espace idéal à cet effet. Lors de nos investigations sur le terrain, nous n'avons pas eu connaissance de l'existence de tel cadre. Ce qui rend difficile la réalisation de ces stratégies. • Un registre des incidents sécuritaires a été développé par OIM lors de la mise en œuvre du projet. L'analyse du contenu de ces incidents est présentée dans les graphiques ci-dessous.
<p>L'instabilité politique et la reprise possible des hostilités localisées, ayant un impact direct sur la sécurité du personnel, des actifs, des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • IOM & MINUSCA /DDR 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à surveiller la situation de sécurité pour assurer l'alerte précoce et la réponse, au besoin, en collaboration avec les sections MINUSCA pertinentes (telles que JOC, JMAC et UNSS). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'effectivité de la mise en place des mécanismes d'alerte précoce / réponse précoce pertinents au niveau de la communauté en utilisant la surveillance locale et au niveau du programme des indicateurs clés de sécurité / tension témoigne de la réalisation

Risques à l'atteinte des résultats	Unité responsable	Stratégie d'atténuation	Niveau de réalisation des stratégies d'atténuation prévues
bénéficiaires et des partenaires de l'OIM.		<ul style="list-style-type: none"> Développer un registre des incidents de sécurité et de mettre en œuvre une cartographie et une analyse périodiques des risques pour soutenir la gestion de projet et les partenaires dans le déploiement des réponses appropriées de prévention et d'atténuation. Développer la planification de la contingence pour le retrait partiel ou total des zones critiques touchées par les conflits, lorsque les mesures de prévention et d'atténuation ne parviennent pas à améliorer la situation. 	de ces stratégies d'atténuation du risque.
Les valeurs socioculturelles et la peur de la stigmatisation peuvent entraver l'action des combattantes féminines, les femmes associées aux forces armées et aux groupes et aux personnes à charge féminines pour participer au programme.	<ul style="list-style-type: none"> IOM MINUSCA /DDR IOM MINUSCA /DDR &	<ul style="list-style-type: none"> En partenariat avec SCPID MINUSCA et d'autres partenaires pertinents des Nations Unies, sensibiliser les groupes et les femmes au sujet des conditions du programme et des mesures de sécurité en place. Sensibiliser les commandants de groupes armés et les populations de retour sur les défis spécifiques auxquels sont confrontés les femmes combattantes ou associées aux groupes armés et aux personnes à charge FAAFG pour empêcher la stigmatisation. 	<ul style="list-style-type: none"> La planification et la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation au profit de la communauté sur la cohésion sociale, la coexistence pacifique, l'utilisation du dialogue communautaire pour le règlement des litiges intercommunaux et le rejet de la violence, constituent des réalisations d'atténuation de ce risque lié aux valeurs socioculturelles et la peur de la stigmatisation.

Les graphiques ci-après font une analyse des incidents répertoriés lors de la mise en œuvre de la stratégie d'atténuation de risque.



<p>Quatre (4) types d'incidents sont plus fréquents dans la zone du projet CVR Bambari : ce sont par ordre de fréquence : les attaques contre les individus, les actes de criminalité, l'affrontement entre GA et Force de défense et de sécurité, attaque à la communauté.</p>	<p>Quatre (4) caractères se démarquent des incidents ce sont par importance : meurtre, vol/extorsion, blessure, enlèvement et détention.</p>																																																		
<p>Comparaison des acteurs des incidents</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Acteur</th> <th>Nombre d'incidents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>autre acteurs non identifié</td> <td>49</td> </tr> <tr> <td>Force nationale de sécurité</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>ga</td> <td>71</td> </tr> <tr> <td>minusca</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>population</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les Groupe armés et les acteurs non identifiés sont les principaux acteurs de ces incidents notés.</p>	Acteur	Nombre d'incidents	autre acteurs non identifié	49	Force nationale de sécurité	1	ga	71	minusca	1	population	4	<p>Comparaison des cibles des incidents</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Cible</th> <th>Nombre d'incidents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>antibalaka</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>autre</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>commerçants</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>elevier</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Eleveurs</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>force_internationale</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>force_nationale</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>ga</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>ga/AB</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>ga/IPC/AB</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>humanitaires</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>minusa</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>ONG</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>passagers</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Population</td> <td>67</td> </tr> <tr> <td>populations</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Staff/ONGI</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>UN</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table> <p>Quatre (4) cibles principales sont touchées par ces incidents : population, groupes armés, ONG, commerçants.</p>	Cible	Nombre d'incidents	antibalaka	1	autre	16	commerçants	2	elevier	1	Eleveurs	1	force_internationale	15	force_nationale	1	ga	1	ga/AB	2	ga/IPC/AB	1	humanitaires	1	minusa	1	ONG	4	passagers	1	Population	67	populations	7	Staff/ONGI	1	UN	1
Acteur	Nombre d'incidents																																																		
autre acteurs non identifié	49																																																		
Force nationale de sécurité	1																																																		
ga	71																																																		
minusca	1																																																		
population	4																																																		
Cible	Nombre d'incidents																																																		
antibalaka	1																																																		
autre	16																																																		
commerçants	2																																																		
elevier	1																																																		
Eleveurs	1																																																		
force_internationale	15																																																		
force_nationale	1																																																		
ga	1																																																		
ga/AB	2																																																		
ga/IPC/AB	1																																																		
humanitaires	1																																																		
minusa	1																																																		
ONG	4																																																		
passagers	1																																																		
Population	67																																																		
populations	7																																																		
Staff/ONGI	1																																																		
UN	1																																																		

QE 32 : Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle innovante ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ? (Leçons apprises).

Bonnes pratiques

L'implication de la communauté dans tout le processus de mise en œuvre du projet CVR dans la préfecture est une pratique fort appréciable, dans la mesure où elle permet à ces acteurs de s'approprier des réalisations de l'intervention et de développer en commun accord avec les partenaires du projet les stratégies de pérennisation des acquis.

La diversité des AGR initiées et mises en œuvre dans le cadre de projet, est louable dans la mesure où elle a permis de travailler sur les besoins réels des bénéficiaires et de toucher un grand nombre de personnes surtout celles vulnérables (ex-combattants, jeunes à risques et les femmes).

Au niveau du suivi et évaluation du projet, nous notons que les rapports étaient bien élaborés pour le suivi interne toute chose qui facilite la capitalisation des acquis en termes de clarté des informations contenues.

Leçons apprises

Les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet sont situés à deux niveaux, à savoir : conception et démarche stratégique, et mise en œuvre du projet.

Sur le Plan conceptuel et stratégie

Conception du projet. Plus de 4 ans après son démarrage, les fondements à la base de la conception du projet CVR en particulier sont toujours d'actualité. En effet, les objectifs et résultats attendus du projet dans ce domaine de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale est en droite ligne du mandat de consolidation de la paix de l'ONU et aux ODD, en particulier l'ODD 16 et l'UNDAF+ aussi bien que le RCPA et l'APPR.

Démarche du projet. L'approche d'engagement communautaire, celle de la génération des évidences et enfin celle du genre et inclusion utilisée dans le cadre du projet CVR a permis d'apporter une réponse

aux insuffisances en matière de consolidation de la paix, en particulier de renforcement de la cohésion sociale. Ce qui s'est traduit un engouement sans faille des différents acteurs lors de la mise en œuvre du projet. Aussi, cette approche s'est manifestée à travers l'implication des populations bénéficiaires au processus de ciblage des bénéficiaires (ex-combattants, jeunes à risques et femmes) augmente le taux de succès du ciblage et réduit considérablement les erreurs (inclusion, exclusion) et les contestations à la fin du processus. Une telle approche permet aux acteurs de s'approprier les différentes actions qui les concernent, situe ces actions dans la durée et par conséquent devra guider les interventions futures.

Nous notons une insuffisance dans la stratégie de renforcement des capacités du gouvernement au niveau du partage de la base de données des bénéficiaires, spécifiquement le partage du fichier sur la liste des bénéficiaires des AGR qui sont issus des ex-combattants de la préfecture. En fait, le projet devrait aider le gouvernement à faire ce qu'il ne peut pas faire, en travaillant pour renforcer leur capacité, aider le gouvernement RCA à être responsable, ceci à travers la construction d'une base de données consistantes.

Pour une implication beaucoup plus importante des autorités, en vue d'une appropriation locale à travers une responsabilisation des leaders communautaires et des autorités, il s'avère nécessaire de doter ou d'apporter un appui pour faciliter leur déplacement des concessions au lieu de rencontres de fois excentré (hors de la ville),

L'insuffisance ou l'absence d'initiative de la part du Gouvernement centrafricain à travers ses départements ministériels en vue d'une pérennisation des acquis issus du projet CVR de Bambari, attire l'attention des partenaires sur le développement d'actions de plaidoyer et l'initiation de discussion plus profonde pour s'assurer que les acquis seront pérennisés.

Au plan de la mise en œuvre du projet

Partenariat dans la mise en œuvre : Le partenariat instauré entre les acteurs locaux et les Services techniques déconcentrés de la sécurité, du développement dans la mise en œuvre du projet a permis la complémentarité dans l'exécution des activités du projet, toute chose qui a été bien appréciée par les partenaires concernés.

Pour la poursuite des activités de suivi, la mobilisation d'un fonds s'avère nécessaire pour renforcer le dynamisme du fonctionnement des comités locaux et le renforcement des capacités des acteurs locaux pour le suivi.

L'existence des acteurs de suivi hormis l'équipe de MINUSCA et OIM où ces derniers étaient équipés en vélo, a contribué à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus ; cependant la prévision d'un petit budget pour ces relais pour renforcer leur motivation serait nécessaire. En fait, ces relais communautaires en charge du suivi quotidien sont aussi dans le besoin comme les bénéficiaires, ils laissent leur activité socio-économique pour suivre celles des autres. Par conséquent le manque à gagner doit être compensé afin de les motiver.

Le besoin de coordination et d'intégration d'un projet de consolidation de la paix a été pris en compte dans la conception du projet CVR Bambari, du fait qu'au moment de sa conception plusieurs acteurs/institutions ont pris part activement : MINUSCA DDR, Ministères du Gouvernement centrafricain, OIM et autres missions du système des nations unies.

L'approche THIMO mise en œuvre par le projet CVR à travers des activités argent contre travail où tous les bénéficiaires ont participé à parts égales à la composante où il y avait des activités de

socialisation/sensibilisation et de renforcement des capacités. Cette approche THIMO avait un double objectif d'améliorer les conditions de vie immédiates des communautés cibles et de renforcer le capital des capacités des bénéficiaires à développer des activités génératrices de revenus (AGR) durables. Toute chose qui a contribué au renforcement de la cohésion sociale et à la création de moyen de subsistance alternatif.

Genre et Inclusion : Les principales actions du projet ont été focalisées, avec raison sur les personnes vulnérables et centrales de la crise sécuritaire que sont les ex-combattants, les jeunes à risques et les femmes. Le ciblage de cette catégorie d'acteurs par le projet nous paraît particulièrement justifié, ces derniers étant en général, les plus vulnérables dans les différentes communautés des localités cibles du projet dans le pays.

Renforcement des capacités des partenaires dans différents domaines : Les différentes formations dispensées à l'endroit des acteurs locaux de mise en œuvre au niveau de (i) l'éducation civique, l'alphanumerisation, la sensibilisation à la coexistence pacifique ; (ii) la gestion et la prévention des conflits, notamment la médiation, les règlements pacifiques des litiges intercommunautaires, la gestion des rumeurs et la vérification des informations sur les menaces de sécurité ; et (iii) des mécanismes d'alerte précoce / réponse précoce pertinents au niveau de la communauté en utilisant la surveillance locale ; ont été déterminants dans l'obtention des résultats positifs du projet. Les acteurs concernés ont positivement apprécié cette formule de renforcement de capacités.

Durabilité des acquis : les acquis suivants obtenus dans la mise en œuvre du projet : (a) l'implication des communautés à travers la mise en place et la formation des CL, des mécanismes d'alerte précoce, de réseau d'animateurs locaux sur les conflits, (b) l'implication des acteurs communautaires comme les représentants des services étatiques de la préfecture, (c) renforcement des capacités techniques des partenaires, à travers les activités de formation, de sensibilisation , de suivi et évaluation, etc., ont permis aux différents acteurs de prendre conscience de l'importance de la continuité des activités et surtout la motivation de l'utilisation de cette stratégie de renforcement de la cohésion sociale.

5. Conclusion et recommandations

5.1. Conclusion

Le projet CVR d'un budget total de 5 715 479 USD réparti entre le PBF (4 000 000) et la MINUSCA section DDRR (1 715 479) a eu deux extensions, une sans coût et une avec coût. L'extension sans coût était dû à un démarrage tardif du projet et l'extension avec coût était adaptée au nouveau contexte à la fois local et national vis-à-vis des accords de paix de Khartoum. Le projet a eu un démarrage effectif à la date du 13 novembre 2017 au lieu du 15 septembre 2017 et a pris fin en juillet 2020. Le projet a été mis en œuvre sur six (6) axes dans la préfecture de la Ouaka. De façon globale, l'effectivité des activités est établie, en témoignent les résultats suivants engrangés. Plusieurs résultats fort appréciables ont été enregistrés durant la durée d'implémentation comme détails dans la partie efficacité. Un taux de 100% de réalisations a été enregistré. Cependant certaines insuffisances ont été notées durant toutes les phases du cycle de projet. La synthèse de ces insuffisances est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 7: Analyse des faiblesses/insuffisances notées dans la mise en œuvre du projet CVR

Faiblesses/insuffisances	Explications	Solutions proposées
Efficacité		
Faible implication des Jeunes et femmes dans le fonctionnement des CL,	Les jeunes et les femmes sont les acteurs centraux de cette intervention (projet), certes, les CL sont constitués des représentants de toutes les couches sociales et des institutions étatiques de la localité, mais dans le fonctionnement des CL une attention particulière doit être accordée aux jeunes et femmes, si ce n'est pas le cas, cela demeure une insuffisance.	Définir des quotas de représentativité des jeunes et des femmes à respecter dans la tenue des rencontres et exercice des activités des CL.
Faible maîtrise du contenu des messages de sensibilisation appropriés par les acteurs locaux (CL et autres)	Les CL qui sont les relais dans le transfert de compétences à travers les différentes campagnes de sensibilisation organisées dans le cadre du projet CVR doivent avoir une maîtrise parfaite du contenu de ces sessions afin de pouvoir les transmettre aux membres de la communauté, au cas contraire ça sera difficile.	Effectuer des évaluations et accompagnement /formation des participants des sessions de formation afin de s'assurer de la maîtrise parfaite du contenu des messages de formation de ceux-ci.
La faible implication des acteurs locaux dans le processus de ciblage des bénéficiaires,	Au regard du contexte d'insécurité dans lequel s'est fait la mise en œuvre du projet, la faible implication de l'ensemble des acteurs locaux dans l'identification et l'enregistrement (a) de tous les membres des groupes armés et (b) des jeunes locaux ayant une capacité de transformation de conflits, peut causer des plaintes de part et d'autre et fragiliser l'implémentation du projet.	S'assurer de la représentativité de toutes les couches sociales dans les CL lors du processus de ciblage des bénéficiaires.
Le retard dans les animations organisées par le réseau local d'animateurs	La gestion adéquate du temps dans l'organisation et l'animation des sessions de sensibilisation dans les localités s'avère nécessaire, du fait que les participants planifient de fois d'autres activités après la session. Lorsque le temps prévu pour l'activité n'est pas respecté comme il le faut, cela pénalise ces participants car cela les empêche de réaliser les autres activités qui leur procurent leur moyen de subsistance.	Initier des formations sur l'importance du respect du planning des activités au profit des membres de réseau local d'animateurs.

Faiblesses/insuffisances	Explications	Solutions proposées
Le manque de siège c'est-à-dire de local pour abriter le siège du réseau local d'animateurs	L'absence d'un cadre approprié pour les rencontres et la tenue des sessions de formation et autres, peut impacter négativement le dynamisme des organisations locales comme le réseau local d'animateurs.	Appuyer le réseau local d'animateurs dans la construction de leur siège.
Le non-fonctionnement par moment du numéro d'appel gratuit des mécanismes d'alerte précoce	Le bon fonctionnement de mécanisme d'alerte précoce est lié à celui du numéro d'appel gratuit, puisque c'est celui-ci qui conditionne ce fonctionnement. Par conséquent, une panne de ce numéro va impacter négativement le fonctionnement de tout le système.	Mettre en place un accord de partenariat entre les CL et les opérateurs de téléphonie en charge de la gestion du numéro d'appel gratuit afin d'inscrire son fonctionnement dans la durée.
Faible implication de la MINUSCA dans la planification et la prise de décision,	Il ressort des échanges que OIM se limitait à informer seulement la MINUSCA de ce qu'elle faisait. Ainsi la MINUSCA était considérée comme un bailleur de fonds uniquement, or c'est un partenaire dans la mise en œuvre du projet. Aussi, en termes de visibilité la MINUSCA n'est pas mentionnée sur les affiches spots, autres conçus.	Prendre des dispositions nécessaires pour travailler au niveau décision avec la Minusca ou autres partenaires dans le cadre d'intervention similaires.
Durabilité des acquis :		
Le manque de volonté de certains bénéficiaires et manque de suivi des microprojets	Le non-fonctionnement actuel de certains microprojets des petites entreprises (microprojets) créées pour les bénéficiaires à l'issue de la mise en œuvre du projet s'explique par le manque de volonté à poursuivre l'activité et ou le manque de suivi par les comités locaux.	Intensifier les sensibilisations des bénéficiaires sur la nécessité de poursuivre les activités initiées par le projet à leur profit.
La faible maîtrise de la bonne gouvernance et la maintenance des différentes infrastructures	Pour le fonctionnement durable des ouvrages communautaires réalisées par le projet, la bonne gouvernance et la planification d'activités de maintenance s'avèrent nécessaires.	Renforcer les compétences techniques des acteurs locaux dans la gestion et la maintenance des ouvrages communautaires réalisés.
La lenteur dans l'intervention et ou le manque de moyens du mécanisme de prévention et de résolution des conflits	Une chose est de mettre en place des mécanismes de prévention et de résolution des conflits, une autre est de s'assurer ou de définir des stratégies permettant leur bon fonctionnement. La promptitude de telle structure s'avère importante au regard de ses missions et prérogatives.	Renforcer les capacités des mécanismes de prévention et de résolution des conflits afin de leur permettre d'être opérationnels.
Stratégie globale		
Insuffisance dans la stratégie de renforcement des capacités du gouvernement de la RCA	En fait, le projet devrait aider le gouvernement à faire ce qu'il ne peut pas faire, en travaillant pour renforcer leur capacité, aider le gouvernement RCA à être responsable, ceci à travers la construction d'une base de données consistantes	Impliquer les autorités dans la planification des activités et encourager l'intégration dans les programmes du gouvernement.
Faible implication des autorités locales dans le processus de suivi du projet.	Pour une implication beaucoup plus importante des autorités, en vue d'une appropriation locale à travers une responsabilisation des leaders communautaires, des autorités, il s'avère nécessaire de doter ou d'apporter un appui pour	Doter ou apporter un appui aux autorités locales pour faciliter leur déplacement des concessions aux lieux de rencontre.

Faiblesses/insuffisances	Explications	Solutions proposées
	faciliter leur déplacement des concessions aux lieux de rencontre qui sont de fois excentrés (hors de la ville).	

5.2. Recommandations

A l'issue des analyses des différentes réalisations et stratégies du projet, un certain nombre de forces et d'insuffisances /faiblesses ont été notées. Les recommandations issues de l'analyse des insuffisances et faiblesses de l'intervention sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 8: Recommandations

Solutions proposées	Période	Acteurs responsables
Stratégie globale		
Poursuivre les actions visant à ramener la cohésion sociale au sein des communautés du Grand Bambari, notamment à travers les actions de médiation et de résolution pacifique des conflits, mais aussi à travers des initiatives de réconciliation, d'acceptation. Ces initiatives devraient impliquer, outre les communautés, l'ensemble des acteurs au niveau local, y compris les autorités locales, les leaders religieux, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et autres organisations œuvrant au sein de la localité sur la consolidation de la paix.	Moyen terme	Partenaires techniques et financiers, PBSO, Autorités locales et nationales
Renforcer l'appropriation des futurs projets similaires par les autorités locales en les incluant dès le départ dans les consultations d'avant-projet sur les prochaines initiatives portant sur la réduction de la communautaire dans le Grand Bambari. Le design des projets, avec les autorités locales du début à la fin, l'augmentation de leur niveau de responsabilité dans le suivi et/ou la mise en œuvre de certaines activités-clés serait un levier important pour améliorer leur niveau d'appropriation du projet.	Moyen terme	Partenaires techniques et financiers, PBSO
Encourager la mise en œuvre, dans le grand Bambari de projets de consolidation de la paix et de réduction de la violence communautaire qui permettent d'encourager et renforcer davantage la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix au niveau local	Moyen terme	Partenaires techniques et financiers, Autorités locales et nationales
S'assurer dans la continuité que les comités locaux mis en place et/ou redynamisés dans le cadre de ce projet sont intégrés dans d'autres initiatives, d'autres projets de consolidation de la paix au niveau du grand Bambari, en plaident pour cette inclusion auprès des autres acteurs intervenant dans la zone. Cela permettra de consolider davantage leur position et renforcer leur rôle dans le dialogue entre les autorités locales et les communautés, et dans les médiations et résolutions pacifiques des conflits. Les acteurs devront aussi se baser sur les mécanismes d'alerte précoce existants créés dans le cadre de projet et les renforcer afin que ceux-ci soient pleinement efficaces et tiennent dans la durée.	Moyen terme	PBSO, OIM, Autorités locales et nationales, Partenaires techniques
Les radios communautaires jouant un rôle important sur la réduction des rumeurs dans la zone d'intervention, notamment en termes de diffusion d'informations précises et avérées, il est plus que nécessaire que les prochaines actions entreprises dans	Moyen terme	PBSO, OIM, Autorités locales et nationales, Partenaires

Solutions proposées	Période	Acteurs responsables
le cadre de la réduction de la violence communautaire s'appuient sur ces radios communautaires, les renforcent et les soutiennent dans la diffusion de messages de paix et de cohésion sociale. Les prochaines actions devront aussi s'assurer de pérenniser le modèle économique mis en place afin d'assurer l'autonomisation de la radio, notamment à travers la vente d'espace publicitaire et la commercialisation de reportage, spot, messages.		techniques
Avant toute autre initiative de financement des micro-projets, il serait pertinent d'évaluer pourquoi certains micro-projets n'ont pas pu fonctionner de façon durable, qu'est ce qui peut expliquer le manque de volonté des certains bénéficiaires à poursuivre l'activité, et qu'est ce qui serait davantage souhaitable pour les communautés en termes de relèvement économique. Cette analyse permettra de s'assurer de mettre en place des activités qui répondent aux besoins des communautés et d'assurer, dans une certaine mesure, la pérennité de ces activités.	Moyen terme	PBSO, OIM
Doter ou apporter un appui aux autorités locales pour faciliter leur déplacement des concessions aux lieux de rencontres.	Moyen Terme (action future)	OIM, PBF, MINUSCA
Efficacité		
Définir des quotas de représentativité des jeunes et des femmes à respecter dans la tenue des rencontres et exercice des activités des CL.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
Effectuer des évaluations des participants des sessions de formation afin de s'assurer de la maîtrise parfaite du contenu des messages de formation de ceux-ci.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
S'assurer de la représentativité de toutes les couches sociales dans les CL lors du processus de ciblage des bénéficiaires.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
Initier des formations sur l'importance du respect du planning des activités au profit des membres de réseau local d'animateurs.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
Mettre en place un accord de partenariat entre les CL et les opérateurs de téléphonie en charge de la gestion du numéro d'appel gratuit afin d'inscrire son fonctionnement dans la durée.	Moyen Terme (action future)	OIM, PBF, MINUSCA
Prendre des dispositions nécessaires pour travailler au niveau décisionnel avec la MINUSCA ou autres partenaires dans le cadre d'intervention similaires.	Moyen Terme (action future)	OIM, MINUSCA
Durabilité des acquis :		
Intensifier les sensibilisations des bénéficiaires sur la nécessité de poursuivre les activités initiées par le projet à leur profit.	Moyen Terme (action future)	OIM, CL
Renforcer les compétences techniques des acteurs locaux dans la gestion et la maintenance des ouvrages communautaires réalisés.	Moyen Terme (action future)	OIM
Renforcer les capacités des mécanismes de prévention et de résolution des conflits afin de leur permettre d'être opérationnel.	Moyen Terme (action future)	OIM

6. Annexes

[**Annexe 1 : termes de référence de l'évaluation**](#)

[**Annexe 2 : Matrice d'évaluation**](#)

[**Annexe 3 : Outils de collecte d'informations**](#)

[**Annexe 4 : Liste des sites visités et liste des interviewés**](#)

[**Annexe 5 : Liste des documents consultés**](#)